



JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 : QUEL HERITAGE ?

FAIRE DE LA FRANCE UNE GRANDE NATION SPORTIVE

Par Jacques Henri GENTIL, Expert des questions sportives et éducatives du Millénaire



AVANT-PROPOS

Le 23 juin 1894, lors d'un congrès international à la Sorbonne, les Jeux Olympiques sont rénovés et le Comité International Olympique est créé, avec le baron Pierre de Coubertin comme secrétaire général. Les premiers Jeux "modernes" se tiendront à Athènes en 1896. En 1900, les Jeux sont organisés à Paris en parallèle à l'Exposition universelle, et ils reviendront à Paris en 1924. Le 13 septembre 2017, Paris est officiellement désignée ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Boston, Budapest, Rome et Hambourg ont renoncé à l'organisation des JO 2024, laissant Paris et Los Angeles en lice.

Entre le 26 juillet et le 11 août 2024, ainsi que du 28 août au 8 septembre 2024, Paris, France, sera l'hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Cet événement réunira 10 500 athlètes olympiques et 4 350 athlètes paralympiques, qui concourront dans 878 épreuves réparties sur 54 sports. Environ 72 collectivités locales accueilleront les compétitions, avec plus de 40 000 bénévoles mobilisés et près de 13 millions de billets disponibles à la vente. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 représentent une manifestation sportive d'envergure.

Événement sportif d'envergure planétaire, les JO sont une vitrine pour un pays, une scène pour le public et un terrain d'affrontement pour les sportifs autant que pour les nations. Les Jeux Olympiques de Paris 2024 devraient être suivis par 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs. Après la première partie des JOP terminée, la question qui se pose concerne la gouvernance du sport en France et sa capacité à répondre aux défis contemporains. En s'inspirant du modèle historique d'organisation et en tenant compte des relations complexes entre l'État et les grandes fédérations, la France se trouve face à des enjeux multiples : économiques, géopolitiques, environnementaux et sociologiques.

La présente note a pour objectifs de présenter la situation du sport en France et de sa gouvernance (I), puis d'analyser les JOP 2024 dans une

approche économique, géopolitique et sociétale (II). Enfin, un bilan sera dressé et des recommandations seront présentées (III).

AVANT-PROPOS	2
BILAN DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024	6
LE BILAN SPORTIF DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024	6
LA FRANCE : 5 ^E NATION SPORTIVE AUX JEUX OLYMPIQUES DE PARIS	6
MALGRE QUELQUES DECEPTIONS, UN COLLECTIF DE SPORTIFS IRREPROCHABLES.....	8
LE BILAN SUR L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024	9
L'ORGANISATION ET LA SECURITE D'UN EVENEMENT PLANETAIRE.....	9
POLEMIQUES ET CONTROVERSES : LA CEREMONIE D'OUVERTURE, LA PREMIERE IMPRESSION EST CELLE QUI COMPTE.....	16
AUTRES POLEMIQUES	22
LE BILAN ECONOMIQUE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024	27
LE COUT DES JEUX OLYMPIQUES	27
LA STRUCTURE DU BUDGET JO 2024.....	30
LES RETOMBEES ECONOMIQUES DES JEUX OLYMPIQUES SONT-ELLES SUFFISANTES ?.....	34
L'HERITAGE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024	37
LES REACTIONS DE L'OPINION PUBLIQUE : UNE FRANCE OPTIMISTE OU PESSIMISTE ?.....	37
RESULTATS DES « LOIS OLYMPIQUES »	38
LA FRANCE N'EST PAS UNE GRANDE NATION SPORTIVE	42
LA SITUATION DU SPORT EN FRANCE ET SON ORGANISATION	42
LE MODELE FRANÇAIS.....	42
LA GOUVERNANCE DU SPORT EN FRANCE	43
COMMENT LE MONDE DU SPORT AVAIT PREPARE LES JEUX OLYMPIQUES ?	58
LE POIDS DU SPORT EN FRANCE	64
LE POIDS DANS LA SOCIETE	64
LE POIDS DANS LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL.....	68
LE POIDS ECONOMIQUE	74
LES FAIBLESSES DU MODELE FRANCAIS	85
UN MODELE ARCHAÏQUE	85
UN SILOTAGE DE LA POLITIQUE SPORTIVE	89
UN STATUT DE SPORTIF PRECAIRE	92
UN SPORT UNIVERSITAIRE IMMATURE.....	94
UN MANQUE D'ACCES AUX FINANCEMENTS PRIVES	98
FAIRE DE LA FRANCE UNE GRANDE NATION SPORTIVE	100

LES DEFIS A RELEVER 100

FAIRE NATION COMMUNE 100

CLARIFIER LA GOUVERNANCE DU SPORT FRANÇAIS 101

POURSUIVRE LA PROFESSIONNALISATION DE FILIERES SPORTIVES SUR LE MODELE DU FOOTBALL
.....102

LE DEFI DE L'EDUCATION AU SPORT 103

AMPLIFIER LA DIFFUSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LA NATION 104

CONCILIER ENVIRONNEMENT ET SPORT 109

FAIRE DE LA FRANCE UNE GRANDE NATION SPORTIVE : NOS PROPOSITIONS..... 113

LEVIER 1 : LES REFORMES DANS LA GOUVERNANCE 113

LEVIER 2 : LIBERER LES ENERGIES DU FINANCEMENT 114

LEVIER 3 : SOUTENIR LA PROFESSIONNALISATION DU SPORT 115

LEVIER 4 : REFORMER LE CHAMP ASSOCIATIF 117

CONCLUSION 118

BILAN DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Les Jeux Olympiques ne sont pas à proprement terminer puisqu'il a été décidé de renforcer le lien entre l'organisation des JO et des JO paralympiques. Un logo commun a d'ailleurs été créé à cette occasion. Les JOP marquent la volonté d'unir les deux événements en un seul. Le CIO a également changé le mode d'attribution des jeux pour cette occasion. Il a sélectionné et constitué avec les villes volontaires les candidatures.

Ainsi, **Paris a pu bénéficier de ce nouveau système de sélection pour le dossier Paris Seine 2024.** Avec les JO 2024, c'est un nouveau modèle qui se développe, se voulant plus cohérent, plus écologique, mais avec un cahier des charges exigeant et parfois difficile à mettre en œuvre. Cependant, le CIO reste soucieux de limiter les dépenses, car il est bien conscient du poids que représentent les dépenses publiques pour l'organisation des jeux. À la suite de Sotchi et de Pékin, les budgets avaient été totalement dépassés.

LE BILAN SPORTIF DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

LA FRANCE : 5^E NATION SPORTIVE AUX JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

Au niveau du tableau des médailles, la France figure en 5^e position avec un total de médailles qui reflète une bonne mais non exceptionnelle performance. Les États-Unis, la Chine et certains autres pays européens dominent toujours le classement général. Selon les analyses de l'économiste Wladimir Andreff, qui reposent sur un modèle économétrique incluant plusieurs données comme la population, le PIB par habitant et le nombre d'athlètes, **il avait envisagé que l'équipe de France pourrait rapporter 47 ou 48 médailles aux JO de Paris 2024.** Ce modèle a « détecté à l'avance 95

% des résultats observés aux JO de Tokyo 2021 ». ¹ **La France en a gagné 64 et se place au cinquième rang.**

Le tableau olympique ²

Rang	Pays	Or	Argent	Bronze	Total
1	États-Unis	40	44	42	126
2	Chine	40	27	24	91
3	Japon	20	12	13	45
4	Australie	18	19	16	53
5	France	16	26	22	64

Le premier bilan sportif des JO 2024 montre que **la réforme de la gouvernance et de l'organisation du sport de haut niveau a permis à la France d'établir un nouveau record pour la France avec 16 médailles d'or aux Jeux Olympiques**, dépassant les 15 titres remportés à Atlanta en 1996 et de se classer ainsi parmi les cinq premiers au tableau des médailles, derrière la Chine, les États-Unis, le Japon et l'Australie.

De même, ces Jeux Olympiques ont permis de battre plusieurs records :

- Augmenter le nombre de médailles obtenues, en passant de 33 à Tokyo en 2021 à 64 à Paris en 2024.
- Améliorer le taux de conversion des médaillés mondiaux en médaillés olympiques (passant de 49 % en 2021 à 74 % en 2024).

Enfin, **ils permettent également de préparer la stratégie pour continuer à progresser en vue des Jeux de Los Angeles en 2028** car il faut reconnaître que certaines médailles d'or ont été perdues en raison d'un manque d'efficacité. En effet, nous avons pu identifier les déceptions dans certains sports, **tels que l'athlétisme, l'aviron, la gymnastique et le tennis**, où les résultats ont été inférieurs aux attentes. Ainsi, le principal défi pour les prochains Jeux sera de convertir ces performances en médailles d'or pour maintenir une place parmi les cinq premiers.

¹ **L'économie des Jeux Olympiques**, Wladimir Andreff, Toute L'Economie, Conférence des Jéco 2023.

² **Paris 2024. « Les médailles »**. *Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024*.

MALGRE QUELQUES DECEPTIONS, UN COLLECTIF DE SPORTIFS IRREPROCHABLES

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été marqués par des performances mitigées pour la France. Bien que certaines disciplines aient permis à la France de briller, comme la natation avec des athlètes comme Léon Marchand qui a remporté plusieurs médailles d'or, d'autres disciplines ont été plus décevantes, notamment en athlétisme où les attentes étaient plus élevées.

Les sports collectifs, comme le handball, le basketball et le football, ont vu des résultats variés, avec certaines équipes atteignant les finales tandis que d'autres ont été éliminées plus tôt que prévu.

Toutefois, l'organisation des Jeux à Paris a renforcé l'image de la France en tant que nation capable d'accueillir des événements sportifs mondiaux de grande envergure. Le modèle sportif français, très étatisé et orienté vers le haut niveau, a permis à la France de se distinguer à l'international, notamment dans les sports collectifs et certaines disciplines olympiques. Cependant, face à une concurrence mondiale accrue et des attentes croissantes en matière de sport de loisir et de santé, ce modèle, soutenu par l'État, montre des limites, notamment en matière de réactivité et d'adaptation aux nouveaux enjeux sportifs et sociaux.

Ainsi, les sportifs ont malgré quelques désillusions montré un beau visage du sport français. Même les défaites ont été à la hauteur de notre rang, en se jouant sur des détails et toujours dans un état d'esprit irréprochable.

LE BILAN SUR L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

L'ORGANISATION ET LA SECURITE D'UN EVENEMENT PLANETAIRE

Les Jeux ont été globalement un succès, malgré quelques critiques concernant l'organisation et les coûts. Les infrastructures construites pour l'événement ont été saluées pour leur modernité et leur accessibilité, même si certaines questions ont été soulevées sur l'utilisation future de ces installations.

L'accueil des délégations :

Certaines villes ont accueilli des épreuves, d'autres des délégations et enfin les CPJ. Pendant les Jeux olympiques, **la majorité des athlètes ont résidé dans le village olympique, situé sur les bords de la Seine à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).**

Cependant, lors de chaque JO, **les plus grandes délégations étrangères ont l'habitude d'installer des camps de base en plus des installations officielles.** Les sportifs bénéficient de tout le nécessaire pour manger et se reposer entre les épreuves : cantine, laverie et salle de musculation. Par exemple, le comité olympique brésilien a installé son camp de base à Saint-Ouen, près du village olympique, pour permettre à ses athlètes de se sentir chez eux pendant toute la durée des Jeux et de profiter d'équipements supplémentaires. Les Américains ont installé leur immense centre d'entraînement à Eaubonne, dans le Val-d'Oise, tandis que les Britanniques se sont installés à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), au Camp des Loges.

En 2022, un partenariat a été conclu entre le comité olympique brésilien et la ville. **Bien que peu de villes aient eu des sites olympiques, certaines ont pu accueillir des délégations sportives.** Les centres de préparation aux Jeux (CPJ) olympiques et paralympiques servent de bases arrière pour recevoir les délégations sportives. Pour les JO 2024, 900 collectivités ont

obtenu le label CPJ délivré par le comité d'organisation de Paris 2024, mais sans garantie de recevoir des délégations. Seuls 15 % à 20 % des CPJ ont accueilli des délégations. C'est le comité départemental olympique et sportif (CDOS) départemental qui a permis à la ville d'Espalion, dans l'Aveyron, d'attirer des délégations de tennis de table avec une quinzaine de pongistes.

Toutefois, un doublon et des dépenses supplémentaires ont été réalisés. Les délégations payent pour les installations dans des camps de base parallèles, mais quid des frais de déplacements qui peuvent être facturés alors que tout était organisé pour que les transports soient rationalisés et optimisés.

À titre dérogatoire, plus de 3 200 logements Crous ont été réquisitionnés pour les JOP 2024 et loués au COJO pour accueillir des personnes accréditées par le CIO durant les JOP. Cette décision a soulevé un nombre important de protestations dans l'opinion publique, qui a vu cela comme une expropriation des étudiants pendant un temps déterminé, même si l'été en Île-de-France, la moitié des 6 000 logements Crous sont inoccupés.³

L'impact des Jeux sur la Seine-Saint-Denis portera sur la construction de nouvelles piscines pour combler le manque d'équipements sportifs et la transformation du village olympique en logements, notamment sociaux. L'aménagement urbain ne peut espérer bénéficier de l'effet JO. Construit entre Saint-Denis, Saint-Ouen et l'Île-Saint-Denis, le village olympique, une fois les jeux terminés, fournira 120 000 m² de bureaux, 4 groupes scolaires et 4 000 logements neufs qui seront vendus pour faire des résidences et des hôtels. Sur les 4 000 logements, seulement un quart ira au parc social, soit 1 000 logements. Selon la DRHIL, en 2022, il y avait 233 000 demandes pour 10 633 attributions de logements. La crainte de ces quartiers est de voir s'installer une gentrification qui ne répondra pas aux attentes des populations locales. La grande fête populaire attendue a laissé pour certains un goût amer aux activistes du climat et au collectif "Le revers de la médaille" sur le "nettoyage social" des sans-abris.

³ L'Étudiant. « Logements CROUS réquisitionnés pour les JO : les étudiants seront relogés et leurs frais de déménagement pris en charge ». *L'Étudiant*, 24 juillet 2024.

Les Jeux Olympiques ont une valeur importante qui est matérielle. C'est celle que lui confère l'image de pays organisateur. C'est une vitrine. Aussi, si le poids économique pèse sur les finances du pays, il est important que ceux-ci puissent être rentables pour son image. Plus celle-ci sera valorisée, plus le pays pourrait être attractif d'un point de vue touristique et peut-être industriel, donc économique. Toutefois, le retour social investi (RSI) doit être analysé sur le moyen et long terme. Selon le spécialiste Wladimir Andrieff, le rapport entre le coût et le bénéfice ne peut se voir que sur une période qui va de N+7 à N+25. Les externalités économiques positives ou négatives ne se feront sentir que beaucoup plus tard.

Les transports publics :

Le défi des transports a été relevé avec 800 000 personnes acheminées chaque jour, dont 200 000 accrédités. Île-de-France Mobilités a investi 150 millions d'euros pour améliorer l'offre de transports et l'accessibilité des gares. ⁴

Le dossier de candidature de la Ville de Paris avait un thème relatif au transport. L'accueil des JO ne nécessitait aucune infrastructure de transport supplémentaire. En effet, **l'année 2024 devait coïncider avec les dernières échéances du projet du Grand Paris Express :**

- Le prolongement de la ligne E du réseau express régional (RER) ;
- Les prolongements des lignes 12 et 14 du métro ;
- Les nouvelles lignes 15, 16 et 17 du métro ;
- Les tramways Nord et Ouest ;
- Le prolongement Ouest du tramway T1 ;
- Le CDG Express.

Le plan de transport des JOP permettrait :

- D'assurer la sortie des sites de compétition en une heure par le réseau de transport en commun ;

⁴ **Ministère des Sports.** « Une organisation irréprochable pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 ». *Ministère des Sports*, 2021.

- De transporter la main-d'œuvre et les spectateurs grâce à un service de transports en commun prolongé ;
- De répondre aux besoins de déplacements habituels des habitants d'Île-de-France et des touristes.

Par ailleurs, le dossier prévoyait pour les détenteurs de billets des voyages gratuits sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France le jour de la compétition concernée afin de :

- Réduire les émissions de carbone par l'utilisation des transports en commun ;
- Réduire la circulation routière et les parkings proches des sites.

Cependant, en termes d'acceptabilité des JOP par la population, la question des transports présente de forts enjeux. La circulation automobile sera limitée ou interdite pour protéger les sites des JOP. Le gouvernement a par ailleurs créé un site Internet (anticiperlesjeux.gouv.fr) afin de proposer des outils pour la préparation de trajets et une carte indiquant les affluences dans les transports en commun et les restrictions routières.

Une grande campagne de communication invitait les Français à éviter les transports et à :

- Diminuer leurs déplacements ;
- Décaler leurs horaires de trajet ;
- Dévier leur itinéraire ;
- Se détourner de leur mode de transport habituel.

La sécurité :

Un des sujets centraux de l'organisation des JO est la sécurité. Les frais de ce projet représentent environ 200 millions d'euros. **Ce qui devait représenter une somme conséquente de 2 milliards d'euros est devenu 5,2 milliards d'euros financés par l'État et les collectivités territoriales.** De 6,5 milliards d'euros, les dépenses sont passées à environ 12 milliards d'euros, voire 14 milliards d'euros.

Le Conseil constitutionnel, en examinant l'article 10 de la loi du 19 mai 2023 relative aux JO, autorise l'utilisation de la vidéosurveillance algorithmique. Il a décidé de manière inédite que, pour atteindre l'objectif

constitutionnel de prévention des troubles à l'ordre public, le législateur peut permettre l'utilisation de caméras dites intelligentes. Cependant, il a précisé que cette autorisation doit être limitée dans le temps. Les préfets devront immédiatement révoquer cette autorisation lorsque les conditions initiales ne sont plus remplies. L'article 23 de la loi autorise l'utilisation de la vidéosurveillance algorithmique. Le coût du développement de cette technologie seule représente un investissement d'environ 30 millions d'euros. Ce type de caméra augmentée est assisté par algorithme et sa capacité d'utilisation est proche de ce que l'on appelle la reconnaissance faciale.⁵ Cette méthode de surveillance peut être utilisée pour le meilleur comme pour le pire.

Une phase de test durera jusqu'en mars 2025. La question qui se pose est de savoir dans quelle mesure le recours à cette technologie ne risque pas d'entrer dans les habitudes de surveillance, comme ce fut le cas lors du QR code en 2020 pendant la crise du COVID-19 et qui se répète durant les JO. La CNIL reste vigilante sur ce point. En effet, le traitement des données doit être uniquement à des fins sécuritaires. Le risque est de voir les JO comme le cheval de Troie de la reconnaissance faciale. Sans cadre déontologique strict définissant le recours à ces outils, il est difficile d'envisager un respect des libertés publiques et du droit à la vie privée auquel chacun aspire. Dans le cas des JO, l'application de cet outil sort d'un cadre juridique défini clairement et la mise en œuvre se fera dans un premier temps, suivie d'une évaluation.

Les spécialistes de la vidéoprotection, terme préféré à celui de vidéosurveillance qui renvoie à un imaginaire orwellien, expliquent que le système de caméra à assistance algorithmique permettra une gestion optimisée des personnels en cas d'afflux de personnes, comme cela peut être le cas dans une gare, ou bien une meilleure gestion des espaces publics concernant la propreté. La vidéosurveillance effectuée par un être humain ne permet que d'analyser 1 % de ce qui se passe à l'écran, alors qu'avec l'intelligence artificielle, ce serait 80 %.

⁵ Noémie levain de l'association la quadrature du Net – Le Monde du 14 août 2024

En outre, le décret du 14 mai 2024 instaure un laissez-passer numérique, le Pass Jeux, pour permettre aux personnes d'entrer dans le périmètre de sécurité. Cette disposition est applicable aux riverains et aux personnes travaillant dans ce périmètre. Ce décret a été attaqué devant le Conseil d'État pour "excès de pouvoir", mais le Conseil d'État a rejeté la demande en annulation le 1er juillet 2024 et a confirmé le recours au laissez-passer numérique (QR code) pour accéder, sans être spectateur, au périmètre d'organisation de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques (18-27 juillet). Ce QR code est "de droit" pour les riverains et les travailleurs de la zone. En raison de sa nature, de sa visibilité internationale, du risque particulier qu'implique notamment la présence de chefs d'État et de gouvernement, de l'ampleur attendue de sa fréquentation et de la configuration des lieux, la cérémonie présente pour le Conseil d'État un "caractère exceptionnel et sans précédent".

L'obligation de réussite en matière de sécurité ne doit pas porter atteinte aux libertés publiques. Selon la CNCDH, l'usage des drones par les forces de l'ordre reste un constat préoccupant. Elle constate une absence d'information claire pour les citoyens, un manque de formation et de sensibilisation aux droits fondamentaux de l'usage des dispositifs de surveillance, notamment si ces derniers séparent l'intelligence artificielle. L'institution note également une insuffisance de contrôle des dispositifs répondant aux exigences de proportionnalité et de nécessité. Enfin, elle constate une banalisation de la vidéosurveillance depuis les années 1990. Depuis la loi du 21 janvier 1995 sur la captation d'images de sécurité, le recours à la vidéo s'est généralisé. Les caméras aéroportées par des drones font également l'objet d'une législation. Néanmoins, le cadre législatif s'étoffe au fur et à mesure. En effet, l'installation de surveillance nécessite une autorisation préfectorale pour une durée de cinq ans. Leur orientation ne doit pas permettre de filmer l'intérieur des habitations.

À l'heure où 90 000 caméras de vidéoprotection sont réparties en France, les JO 2024 vont permettre le déploiement de la vidéosurveillance

algorithmique (VSA), ce qui fait craindre à la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) des "risques pour les libertés". Dans un avis du 20 juin 2024, la CNCDH a publié des recommandations concernant le respect des droits et des libertés fondamentales dans le cadre de l'utilisation de dispositifs de vidéosurveillance. Avec la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), la CNCDH sollicite "l'organisation d'un débat démocratique relatif à l'utilisation de la VSA" pour une limitation stricte et un contrôle effectif de l'utilisation de la vidéosurveillance. À ce titre, dix recommandations ont été formulées, reposant sur trois axes :

- Réaliser "une cartographie officielle des systèmes de vidéoprotection installés sur le territoire national, ainsi qu'une cartographie à l'échelon de la commune, accessibles au public dans les mairies et en ligne".
- Répondre à l'exigence de son caractère « nécessaire et proportionné à l'exercice des finalités envisagées, et non discriminatoire ».
- Organiser une "formation appropriée sur la protection des données, incluant une composante sur le fonctionnement des logiciels issus d'un apprentissage machine, aux agents en charge du visionnage des images".

Si le criminologue Alain Bauer avait anticipé une catastrophe lors de l'ouverture des JO de 2024, c'est avec satisfaction que rien de déplorable n'est arrivé. En effet, avec les tensions et conflits internationaux ainsi que la montée des radicalismes, les JO représentaient une scène exceptionnelle pour tout acte terroriste. Heureusement, il y a eu trois fois moins de spectateurs lors de l'ouverture des JO sur les bords de Seine. Au vu des dangers pour un tel événement, des adaptations ont eu lieu. Les forces de l'ordre ont été renforcées par des dizaines de milliers de policiers concentrés sur la capitale, des gendarmes, des militaires ainsi que des membres des forces de l'ordre de pays étrangers. Selon le spécialiste, les quatre indicateurs de crimes et de délits ont tous augmenté entre le 22 juillet et le 4 août 2024 : **+17 % de vols violents, +10 % de coups et blessures volontaires sur personne de 15 ans ou plus, +20 % de mises en cause pour usage de stupéfiants et +6 % de vols sans violence**. Mais ces chiffres montrent une constance et une persistance. Si certains dispositifs voyaient leur pérennisation assurée par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, il reste à savoir si l'équilibre entre les libertés publiques et la sécurité serait

respecté afin de préserver l'État de droit. ⁶ Cet équilibre doit respecter les trois points suivants : la prévention, la dissuasion et la sanction qui doit être adaptée.

POLEMIQUES ET CONTROVERSES : LA CEREMONIE D'OUVERTURE, LA PREMIERE IMPRESSION EST CELLE QUI COMPTE

La règle 50 al.2 de la charte du CIO précise le cadre du protocole d'ouverture et de clôture des JO. Sur son site, le CIO précise également que « les cérémonies d'ouverture et de clôture invitent, à travers la musique, les chants, la danse et les feux d'artifice, à découvrir la culture du pays dans lequel se déroulent les Jeux. »⁷ Ce dernier point mérite une grande attention. Avec environ deux milliards de téléspectateurs dans le monde, les JO et la cérémonie d'ouverture sont des moments privilégiés durant lesquels le peuple se retrouve autour des éléments caractéristiques et des repères fondateurs de son héritage culturel. Au lieu de valeurs communes de paix, de fraternité et de culture littéraire ou scientifique, certains éléments ont surpris de nombreux spectateurs en France et dans le reste du monde.

Tout d'abord, **le metteur en scène a choisi de rappeler un moment fondateur dans l'histoire de France contemporaine, celui de la Révolution française de 1789.** Non pas en célébrant la prise de la Bastille et le symbolisme de la libération que celui-ci peut inspirer, mais en illustrant la période sombre de la révolution, celle de la terreur, avec une représentation de la reine Marie-Antoinette, décapitée et tenant sa tête dans les mains, entonnant une chanson révolutionnaire (Ah ça ira...) d'une manière jugée vulgaire par certains.

Les choix artistiques se sont révélés surprenants et ont suscité des réactions variées. Si le but était de ne pas plaire à tout le monde, le pari est réussi. L'ouverture n'a pas fait l'unanimité. Pour le prince Charles-Philippe, il s'agit d'un des moments les plus de cette cérémonie.⁸ **La cérémonie**

⁶ Interview – Journal du dimanche 11/08/24 p3

⁷ **Comité International Olympique.** « Comment se déroulent les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux Olympiques ? ». *Jeux Olympiques et Paralympiques*.

⁸ **Histoires Royales.** « Titre de l'article ». *Histoires Royales*, 28 juillet 2024.

d'ouverture a célébré avec maladresse le souvenir de l'exécution d'une reine en présence de monarques tels que le roi d'Espagne, le roi des Belges, le grand-duc de Luxembourg, le roi du Danemark et l'émir du Qatar. Tous venus assister, depuis le Trocadéro, à la célébration d'un régicide révolutionnaire. France métropolitaine partage cinq frontières terrestres avec des monarchies. D'ailleurs, il convient de rappeler que le président Emmanuel Macron est lui-même co-prince d'Andorre, donc un souverain.

Des approximations dans le déroulé ont invité les spectateurs à voir dans la représentation de La Liberté guidant le peuple d'Eugène Delacroix une continuité de la Révolution de 1789. Or, les « Trois Glorieuses » concernent la révolution de Juillet, qui a conduit à l'avènement du roi Louis-Philippe 1er.

Concernant les protestations sur la présence de certains artistes à cette cérémonie d'ouverture ⁹, Piche, rappeuse et drag queen, a répondu sur BFM TV, expliquant le nouvel adage dans la communauté queer : « Si Marion Maréchal réagit, c'est qu'on a réussi notre coup, en général ». Elle a précisé : « c'est qu'on a fait ce qu'il fallait faire et qu'on a été dans la justesse, en tout cas dans la représentation. Mais la problématique ce n'est pas d'avoir pris la Cène véritablement, c'est que ce soit représenté par des queers parce que c'est quelque chose qui a été utilisé et réutilisé dans la pop culture depuis des décennies par tout le monde ». Les explications sont clairement exprimées : **le message est politique et c'est bien de la Cène dont il s'agit.** Pour ce qui concerne l'artiste Barbara Butch, elle s'exprimait à propos de son corps, dans une vidéo sur Les Éclaireurs de Canal +, le définissant comme « politique » et que ses interventions l'exprimaient dans ce sens. ¹⁰

Le Dja, Dja d'Aya

Une première polémique avait déjà éclaté concernant la chanteuse française d'origine malienne Aya Nakamura. Il lui a été reproché de chanter des chansons dans un français approximatif voire carrément

⁹ PICHE rappeuse et draqueen sur **BFM TV**

¹⁰ https://www.facebook.com/watch/LesEclaireursCanalplus/?ref=embed_video

argotique. Malgré les débats autour de sa présence, elle fut maintenue dans le programme. Sa prestation fut remarquée à plus d'un titre. Tout d'abord, le décor choisi pour sa partie était celui de l'institut de France dans lequel se trouve l'Académie française. Un symbole fort qui a suscité des réactions variées concernant les valeurs d'héritage de la langue et de la culture française. La garde républicaine n'a pas été épargnée et fut mise au service de la chanteuse comme danseurs. Symbole de la tradition de la présidence française, cette garde fut transformée en « claudettes » le temps d'une soirée. Certains ont estimé que, au lieu de rechercher le beau, c'est le commercial, le banal et le vulgaire qui ont été célébrés. Il est difficile d'imaginer à l'époque la reine d'Angleterre demander aux Horse Guards d'exécuter une pareille prestation. Il convient de noter la prestation remarquable de la chanteuse lyrique interprétant la Marseillaise du haut du toit du Grand-Palais ainsi que l'interprétation d'Édith Piaf par Céline Dion.

La parodie de la Cène :

Pour rappel, le tableau présentait une table de banquet autour de laquelle des personnages divers, dont une majorité de drag queens, étaient présents avec une scénographie rappelant avec évidence la Cène peinte par Léonard de Vinci. Le personnage central, représentant Jésus, était occupé par la DJ Barbara Butch, qui se définit elle-même comme une lesbienne obèse. Elle revendique avec franchise son militantisme pour la cause LGBT. Ce qui n'est pas en question ici, ce sont ses convictions. Si chacun est libre d'affirmer des positions et des revendications, il convient toutefois d'évaluer avec intelligence la situation. Si « l'esprit canal » fut la marque de fabrique d'une certaine élite parisienne, son rayonnement hexagonal restait limité. Le mettre en avant, face au monde entier, comme fer de lance de la créativité française a de quoi surprendre. La promotion de l'unité, du respect des autres, des cultures et des croyances, est arrivée en second plan derrière la culture woke, le transsexualisme et une volonté de transgression qui, malheureusement pour ces auteurs, ne l'est plus du tout. Jean-Paul Gaultier avait déjà occupé le terrain dans les années 90, il y a plus de 30 ans. Durant les JO, les athlètes incarnent l'excellence, le respect ; et seuls Teddy Riner et

Marie-José Pérec ont pu représenter un court instant mais ô combien mémorable cette élégance et cette grandeur.

Il y a bien eu un réel problème causé par les tableaux de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. Le président de la cérémonie des JO, Tony Estanguet, a dû présenter ses excuses pour les personnes ayant été choquées ou offensées par les tableaux présentés ¹¹. Il a aussi expliqué qu'il les regrettait et que l'objectif de la cérémonie était de « faire rayonner la France, de faire rayonner les artistes et les athlètes, de mettre à l'honneur du mieux possible notre pays » ¹². À son tour, la directrice de la communication de Paris 2024, Anne Descamps, a dû réitérer ses excuses, elle aussi : « *if people have taken any offense, we are of course really really sorry* » ¹³. L'enjeu est de taille et concerne aussi bien l'image du pays à l'intérieur de ses frontières qu'à l'extérieur. Les États-Unis et le Maroc ont censuré les passages problématiques de la cérémonie. L'événement dont la diffusion sur Internet n'était plus disponible dans son intégralité. À cela s'ajoutent les enjeux concernant les conséquences économiques de la polémique. Après la cérémonie d'ouverture, la société américaine de télécommunications et de technologie C Spire, sixième fournisseur de téléphonie aux États-Unis, a annoncé sur X (anciennement Twitter) avoir été « choquée par la moquerie de la Cène » ¹⁴ et a décidé d'annuler son sponsor. Quant à Elon Musk, l'homme d'affaires d'X, dont le compte est le plus suivi avec plus de 170 millions de followers en janvier 2024, a jugé la cérémonie « irrespectueuse » et l'a fait savoir.

Le directeur artistique de la cérémonie, Thomas Jolly, a expliqué la scénographie de la scène : « Il y a Dionysos qui arrive sur cette table. Il est là parce qu'il est le Dieu de la fête dans la mythologie grecque. Le dieu du vin qui est un des fleurons de la France. Et le père de Sequana, la déesse qui est

¹¹ Le Parisien - Tony Estanguet revient sur les critiques autour de la cérémonie d'ouverture des JO Paris 2024.

¹² 20 minutes France JO 2024 : La cérémonie d'ouverture critiquée ? Tony Estanguet répond

¹³ Le Parisien - Cérémonie d'ouverture : l'organisation des JO présente ses excuses « si des gens ont été offensés ».

¹⁴ **Le Figaro.** « JO Paris 2024 : heurté par la cérémonie d'ouverture, un sponsor retire ses publicités liées aux Jeux ». *Le Figaro*, 31 juillet 2024.

reliée au fleuve, la Seine. L'idée était de faire une fête païenne reliée aux dieux de l'Olympe ». Pourtant, si Sequana est bien la fille de Bacchus, le dieu du vin, incarné par Philippe Katerine, peint en bleu et à moitié nu, entonnant sa chanson Nu. Pourquoi choquer volontairement avec une représentation de la Cène dans laquelle Jésus est une DJ woke et les apôtres un aréopage de drag queens ? Damage control inefficace ou connaissance artistique incomplète, le metteur en scène Thomas Jolly a démenti toute inspiration de la Cène.¹⁵

La scène au-dessus de la Seine :

Cette scène, au-dessus de la Seine, n'est pas la Cène. Ce serait le tableau de banquet de Dionysos. Le journal Le Monde a titré « JO de Paris 2024 : quand les autorités catholiques confondent « Le Festin des dieux », conservé au musée national de Magnin, peint par Jan Harmensz van Bijlert entre 1635 et 1640, dans cette œuvre Dionysos est allongé, une grappe de raisin à la main, avec le dernier repas du Christ lors de la cérémonie d'ouverture. » Pourtant, il apparaît que cette œuvre s'inspire sans détour de la Cène de Léonard de Vinci. C'est donc une interprétation d'une œuvre inspirée par la Cène. Ce qui est regrettable, c'est que le monde entier a bien vu une illustration de la Cène, donc une interprétation d'une figure religieuse majeure. La France a peut-être fait preuve ici d'un certain ethnocentrisme. Lorsque l'on invite le monde entier chez soi, il convient de faire preuve de tact et de diplomatie, ce qui s'appelle la politesse et la décence. De la même manière, le public français n'a pas toujours conscience que la notion de laïcité « à la française » n'existe pas dans les autres pays du monde. Cette vision de la séparation entre le public, le séculier et le religieux n'est pas aussi évidente pour le reste du monde. Les habitudes culturelles parisiennes ne sont pas celles de la province, de la même manière, la vision française de la place de la religion dans la société n'est pas la même pour le reste du monde. Il n'est donc pas surprenant que la scénographie ait choqué un grand nombre de personnes, aussi bien en France qu'à l'étranger.

¹⁵ BFMTV - 28 juillet <https://www.youtube.com/watch?v=frfeS6uZMdk>

Réactions à la cérémonie :

La cérémonie a plu à de nombreux Français. Elle a été parfaitement organisée et a connu des moments de grâce.

Le sondage de Harris Interactive réalisé auprès de 1 488 personnes âgées de 18 ans et plus montre que :

- 86 % des Français considèrent la cérémonie comme « réussie » ;
- 81 % estiment qu'elle a donné une bonne image de la France ;
- 80 % pensent qu'elle respecte les valeurs de notre pays. ¹⁶

Cependant, il convient de noter la volonté d'affirmer une position militante qui n'avait pas sa place lors de la cérémonie. **Cette expression maladroite a été perçue comme une erreur, poussant les organisateurs à s'expliquer et à présenter des excuses au monde entier.** En effet, **nous pouvons nous interroger sur le fait que la cérémonie d'ouverture faite à Paris et non dans un stade, était destinée au public de la télévision de France et du monde entier.** Or, dans ces circonstances, il aurait fallu réaliser le moins de messages polémiques et rester sur des messages consensuels.

En outre, cette expression artistique déplacée a nécessité des excuses. Le chanteur Philippe Katerine a présenté ses excuses (« Je demande pardon si j'ai offensé les chrétiens du monde ») lors d'une interview sur CNN. Pour d'autres artistes comme la DJ, elle a subi du cyberharcèlement et des menaces. Pourtant, ces artistes, qui n'ont fait que leur travail, se retrouvent malgré eux au centre d'une polémique internationale.

Intentions du directeur artistique

Thomas Jolly avait cru bien faire, persuadé d'avoir créé une cérémonie « qui répare, qui réconcilie », sans « volonté de moquerie et de dénigrer qui que

¹⁶ <https://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2024/07/Rapport-Toluna-Harris-La-perception-de-la-ceremonie-douverture-Jeux-Olympiques-de-Paris-2024-par-les-Francais-Paris-2024.pdf>

ce soit » et « qui réaffirme les valeurs de notre République, liberté, égalité, fraternité ».

Si la cérémonie d'ouverture, en tant qu'événement officiel des Jeux Olympiques, participe aux jeux selon la Charte olympique, elle est soumise aux obligations de la règle 50, particulièrement celles de l'alinéa 2 qui fixe le cadre suivant : « *Aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique* ».¹⁷

AUTRES POLEMIQUES

Tous les Jeux Olympiques suscitent des polémiques car certains utilisent cet événement comme d'une tribune pour faire avancer des revendications sociétales.

Les frontières de l'inclusivité :

La sprinteuse française Sounkamba Sylla, musulmane pratiquante, a caché son voile sous une casquette pour éviter les sanctions de la Fédération française d'athlétisme et du Comité international olympique.¹⁸ Elle a exprimé sa frustration sur les réseaux sociaux et critiqué l'interdiction du port du voile lors des compétitions. Cette attitude va à l'encontre de la règle 50.2 et de la vision laïque du sport français. Il faut pourtant admettre que l'exercice atteint ses limites lorsqu'il est reproché à des individus de vivre leur religion dans l'enceinte du sport, alors que dans le même temps, l'idéologie woke et l'inclusivité sont promues avec flamboyance. Le défilé de mode organisé à cette occasion était un prétexte pour exprimer une inclusivité et la promotion de la culture trans plus que la haute couture française. Dans le reste du monde, il était probablement attendu une élégance et une classe plus représentative de Christian Dior, Yves Saint-

¹⁷ Règle 50 : Publicité, démonstrations, propagande. Charte Olympique en vigueur au 23 juillet 2024 p95

¹⁸ JO - Athlé : la Française Sounkamba Sylla cache son voile en portant une casquette - <https://www.lefigaro.fr/sports/jeux-olympiques/jo-athletisme-sounkamba-sylla-portait-une-casquette-sur-son-voile-en-conference-de-presse-20240730>

Laurent ou Coco Chanel, plutôt qu'une succession de déhanchés de personnes trans non représentatives de la majorité de la population homosexuelle. Au lieu d'un défilé de mode, c'est à un spectacle de cabaret que la population mondiale a pu assister. Si Pigalle est typiquement parisien, cela n'a pas de lien avec les JO.

La question du voile :

La question du voile s'était déjà posée concernant le football. Le président de la Fédération française de football, **Philippe Diallo, avait rappelé sans détour que les matchs et les compétitions organisées en France devaient respecter le règlement de la fédération, qui interdisait clairement le port du voile au cours des matchs.**¹⁹

Le Conseil d'État a estimé que l'interdiction édictée par la FFF était « adaptée et proportionnée ».²⁰ La ministre des Sports a par ailleurs rappelé l'attachement du gouvernement à un « régime de laïcité stricte, appliqué strictement dans le champ du sport » et les athlètes françaises ne pourront pas porter le voile, quelle que soit la discipline olympique.²¹

Même rappel dans le domaine du basketball, en janvier 2023, la basketteuse française Salimata Sylla était exclue d'une compétition parce qu'elle portait le voile. Se sentant « humiliée » par cette décision, la Fédération française de basket avait pourtant rappelé la règle de laïcité au sein du sport. La fédération a préféré parler de couvre-chef plutôt que de voile, pour éviter de stigmatiser la communauté musulmane et d'être discriminatoire.²² L'avis est partagé par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, « très opposé » au port du hijab en compétition. L'argument étant que lorsqu'on est en

¹⁹ « **Philippe Diallo (président de la FFF) : "Il est clairement interdit de porter le voile en match" ».** *Le Parisien*, 11 juin 2023.

²⁰ **Conseil d'État.** « **Interdiction par la FFF du port pendant les matchs de tout signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique ou religieuse** ». *Conseil d'État*, 29 juin 2023.

²¹ **Radio France.** « **Paris 2024 : les athlètes françaises ne pourront pas porter le voile, quelle que soit la discipline olympique** ». *Franceinfo*, 26 septembre 2023, mis à jour le 28 septembre 2023.

²² **Le Parisien.** « **"C'est une injustice" : basketteuse depuis 10 ans, Salimata a été exclue du terrain à cause de son voile** ». *Le Parisien*, 26 janvier 2023.

compétition sportive « vous n'êtes pas obligé de savoir la religion de la personne en face de vous ».

Du saut d'obstacles aux couacs en série :

Concernant le drapeau olympique, une fois déposé par un cavalier, il fut monté à l'envers, les anneaux olympiques du haut hissés en bas. Ensuite, le Comité international olympique (CIO) a présenté ses excuses pour la confusion des noms entre les deux Corées. En effet, les athlètes de la Corée du Sud ont été confondus avec ceux de la Corée du Nord, et le ministère sud-coréen des Sports a protesté auprès de la France par l'intermédiaire de son ministère des Affaires étrangères. De la même manière, l'hymne joué pour la victoire du Soudan du Sud contre Porto Rico après le match de basket n'était pas le bon, et le comité d'organisation s'en est excusé.

La qualité de l'eau de la Seine :

La qualité de l'eau de la Seine a fait couler beaucoup d'encre. C'est d'abord l'épreuve masculine de triathlon qui a été reportée à cause de la pollution de la Seine. Les organisateurs ont préféré mettre l'accent sur le fait que la priorité restait la santé des athlètes. Dans la nuit, les résultats des analyses étant conformes aux standards sanitaires, l'épreuve a pu se dérouler comme prévu. Cependant, plusieurs athlètes sont tombés malades à cause de "problèmes gastro-intestinaux". Les symptômes des triathlètes suisses et belges ont ravivé la polémique sur le niveau de pollution du fleuve.²³

Selon le comité, la triathlète belge Claire Michel a contracté la bactérie *E. coli* au cours de l'épreuve de baignade dans la Seine, contraignant son équipe à déclarer forfait pour le relais mixte. Un triathlète néo-zélandais est également tombé malade d'une infection par *E. coli*.²⁴

Le parcours du combattant comme épreuve des JO :

²³ France 24. « JO 2024 : les triathlètes malades ravivent le débat sur la qualité de l'eau de la Seine ». *France 24*, 6 août 2024.

²⁴ Le Figaro. « JO Paris 2024 : un triathlète néo-zélandais ayant nagé dans la Seine malade avec les symptômes d'une infection par *E. coli* ». *Le Figaro*, 6 août 2024.

La restauration du Village olympique a été critiquée par les athlètes étrangers, parmi lesquels la star de l'équipe de gymnastique américaine, Simone Biles. Pour elle, « ce n'est vraiment pas de la cuisine française » ; certes, et cela n'est même pas de la cuisine adaptée pour que des sportifs de niveau olympique reconstituent leurs forces. ²⁵

L'absence de climatisation dans les chambres du village olympique a été vivement critiquée par le nageur italien Thomas Ceccon, qui se plaignait de la chaleur et de la mauvaise qualité de la nourriture. Ce n'est plus le moment de voir certains problèmes comme des opportunités pour améliorer l'événement. Au contraire, le fait que les athlètes se filment dormant dehors pour échapper à la chaleur des chambres ne fait que renforcer la croyance dans l'impréparation des organisateurs. La compétition ayant déjà commencé, les athlètes ont besoin de nourriture décente et d'un environnement confortable. Les JO sont une vitrine pour le pays. En outre, la promotion de l'éco-responsabilité et la protection de l'environnement ne devraient pas se faire au détriment des athlètes, qui se voient dans l'obligation de dormir sur des lits en carton. Entre les gestes du quotidien demandés à la population et aux athlètes que l'on fait dormir sur des lits recyclables, il convient de s'interroger sur la véritable capacité des pouvoirs publics à agir sur l'environnement en contraignant les industriels à plus de sobriété dans leur production.

Problèmes de fréquentation :

Au cours du match opposant la France à l'Allemagne pour une place en demi-finale de basket qui s'est déroulé à Bercy, il a été constaté environ 1 000 places inoccupées. Même si des critiques avaient été émises au sujet des places, la situation concernait des invitations (VIP, entreprises, invités, hospitalités...) ou d'autres personnes en lien avec les organisations

²⁵ **Franceinfo.** « **JO 2024 : Simone Biles et des athlètes se plaignent du restaurant du village olympique** ». *Franceinfo*, 20 août 2024.

olympiques. Si « certains athlètes s'en émeuvent », le journaliste Vincent Duluc a critiqué en des termes forts « Une défaite pour des JO populaires » et un des cadres des Bleus du basket, Evan Fournier, s'est exprimé sur la fréquentation par un « shout out » qu'il était « honteux » que des places soient restées vides au cours des derniers matchs. C'est donc à demi-mot qu'une erreur du COJO (Comité français d'organisation des Jeux Olympiques) était dénoncée.²⁶

Attaque trans et cyberharcèlement :

Le porte-parole du Comité International Olympique, Mark Adams, a réagi lors d'une conférence de presse aux attaques contre la boxeuse algérienne Imane Khelif. Il a assuré que l'athlète était une femme et qu'elle respectait les règles pour concourir aux Jeux Olympiques.²⁷ En 1966, à Budapest, les contrôles de féminité, incluant l'inspection des organes génitaux, étaient encore pratiqués. Ils furent abandonnés en 1967 et réservés uniquement aux "cas suspects". L'analyse ADN permet désormais de vérifier la féminité de l'athlète. Ces situations se sont déjà produites pour Alba Diouf en escrime et pour Ava Toledano, ancienne kayakiste. C'est un moyen de déstabilisation, mais ces attaques sont difficiles à gérer. Il est regrettable que les commentaires à propos des artistes, comme Barbara Butch, et des athlètes soient souvent des exemples de cyberharcèlement et de violence gratuite.

Pour ce qui concerne l'ouverture des JO, la France a failli rater le rendez-vous avec son histoire. Même si les athlètes sont bons, la cérémonie a laissé un goût amer pour certains. Les organisateurs sont restés dans un entre-soi culturo-mondain parisien hérité des années 80. Ils se sont essayés à l'originalité mais n'ont fait qu'une pâle copie de l'excentricité de Jean-Paul Goude et de la créativité de Jean-Paul Gaultier. Les temps ont changé et la transgression voulue n'a montré que son incapacité à rassembler. Vouloir

²⁶ **La Dépêche.** « JO 2024 : "Honteux, une défaite pour des JO populaires", certaines tribunes VIP désertées suscitent l'indignation ». *La Dépêche du Midi*, 10 août 2024.

²⁷ « Pas un cas de personne transgenre » : pour le CIO, est bien une femme *Le Parisien* 2 août 2024

choquer les bourgeois était une idée de mai 68, mais nous sommes au XXI^e siècle et ces nouveaux rebelles ont conservé des réflexes surannés. Flatter le souvenir de la Révolution française en glorifiant la terreur et sa violence dans l'exposition fière et obscène d'une Marie-Antoinette, dans une conciergerie maculée de jets rouges évoquant le sang versé lors de la révolution, interroge sur le message à faire passer.

Le sport n'y est pas représenté et l'Histoire de France ne se résume pas à cette période sanglante. Cela divise plus que cela ne rassemble. Pourquoi les athlètes français ont-ils été absents de cette histoire de France tronquée et manipulée ? Voir l'excès jusqu'à la nausée restera peut-être la tâche sur une cérémonie qui contraste avec les nombreux succès remportés par les athlètes français. Ce qui se discute dans l'Hexagone ne peut se montrer à la face du monde. Le CIO s'en est excusé, ce qui montre la situation.

LE BILAN ECONOMIQUE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

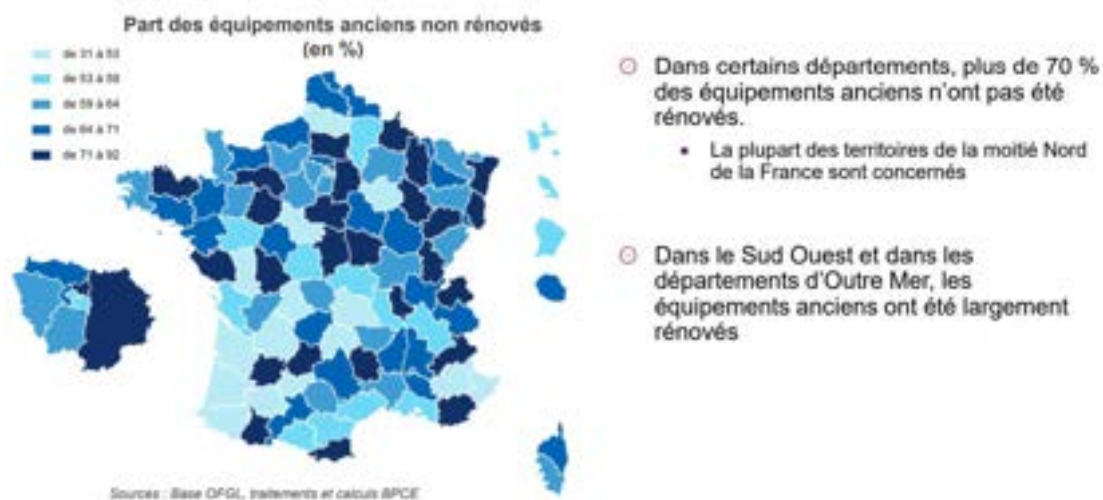
LE COUT DES JEUX OLYMPIQUES

Dans son analyse, Asterès estimait **le coût total de Paris 2024 à 11,8 milliards d'euros, dont 5,2 milliards financés par l'État et les collectivités locales, soit 44 % du budget total.** ²⁸

Le CIO investit 1,2 milliard d'euros pour l'organisation des jeux qui coûtent environ 10 milliards d'euros. Selon l'alinéa 2 de la règle 7 (Droits sur les Jeux Olympiques et les propriétés olympiques) de la charte du CIO : « *Les Jeux Olympiques sont la propriété exclusive du CIO qui est titulaire de tous les droits et toutes les données s'y rapportant, notamment et sans restriction, tous les droits relatifs (i) à l'organisation, l'exploitation et la commercialisation des Jeux Olympiques, (ii) à la saisie d'images fixes et de séquences filmées des Jeux Olympiques pour une utilisation par les médias,*

²⁸ Asterès. « Budget des JO de Paris : les jeux devraient financer au moins les jeux ». Asterès, 2024

(iii) au dépôt des enregistrements audiovisuels des Jeux Olympiques, et (iv) à la diffusion, transmission, retransmission, reproduction, présentation, distribution, mise à disposition ou autre communication au public, par quelque moyen que ce soit, existant ou à venir, des œuvres ou signaux contenant des enregistrements audiovisuels des Jeux Olympiques », soit une source de revenus conséquents.²⁹

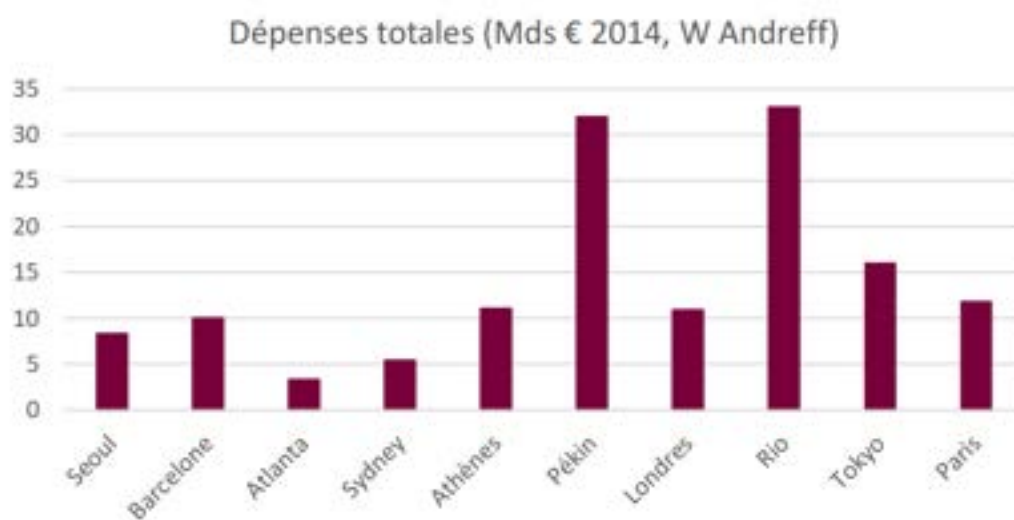


Le comité d'organisation des JO paralympiques (COJP) prend 50 % des dépenses à sa charge. L'établissement public constitué à cette occasion, la SOLIDEO (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques), qui va construire le village olympique et le centre aquatique de Seine-Saint-Denis, financera les 50 % restants. Le CIO accorde un financement, les sponsors et la billetterie représentent la totalité théorique du budget de la SOLIDEO, mais les JO ne financent pas la totalité de la SOLIDEO. **Les investisseurs privés constituent à eux seuls une part de 1,5 milliard du budget sur les 4,5 milliards.** La différence est budgétée par l'État et les collectivités territoriales, notamment l'Île-de-France. Concernant le COJOP et la SOLIDEO, **l'État prend à sa charge 30 % du budget total par le biais de subventions d'investissement.** C'est la raison pour laquelle le besoin de sponsors est important pour l'organisation.

²⁹ Comité International Olympique. Charte Olympique, p. 19.

En 1988, **les JO de Séoul ont accueilli 237 épreuves, Paris en aura 329 ; les dépenses sont donc plus importantes.** Les effets de l'euro combinés à ceux de l'inflation et de l'économie en baisse ajoutent aux variations budgétaires. Les milliards d'euros sont lissés sur plusieurs années pour un PIB de 800 milliards d'euros. Financièrement, le projet est-il viable au regard du coût par rapport aux retombées économiques ?

Selon l'INSEE, **l'Île-de-France compte 6 millions de salariés, soit 24 %³⁰ des emplois salariés français.** Les 150 000 emplois potentiellement créés par les JO représentent un faible pourcentage au vu du coût engendré par leur organisation. Même si les JO 2024 ne sont pas les plus chers, cet événement sportif planétaire ne peut relancer une croissance économique en berne.



³⁰ Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). « Les activités financières et d'assurances sont également caractéristiques de l'Île-de-France ». INSEE, 2024.

LA STRUCTURE DU BUDGET JO 2024

Financement des Jeux olympiques de Paris ³¹	
Entité de financement	Montant (en milliards d'euros)
Comité d'Organisation des JOP de Paris 2024	4,38 (ressources privées)
Budget de la société de livraison des équipements olympiques et paralympiques (SOLIDEO)	4,4 (50% État et 50% collectivités territoriales)
Budget total de l'organisation des JOP 2024	8,78

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont principalement financés par des fonds privés, couvrant environ 95% du budget total. Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO), appelé Paris 2024, joue un rôle limité mais crucial en contribuant aux coûts de sécurité. Sa mission principale est de planifier, organiser et réaliser les Jeux, ainsi que de couvrir les dépenses liées aux infrastructures temporaires et aux autres frais organisationnels. En 2022, **Paris 2024 a mis à jour son budget pour mieux refléter les coûts et risques associés au projet. Voici le détail du budget révisé de Paris 2024 :**

L'investissement pour l'organisation des Jeux 2024 est de 8 milliards d'euros (Md€), répartis de la manière suivante :

- Budget du Comité d'organisation de Paris 2024 : 4,38 Md€
- Dotation du Comité international olympique (CIO) : 1,2 Md€ (dont droits TV 750 millions d'euros et partenariats 470 M€)
- Billetterie / hospitalités / licensing : 1,4 Md€ (billetterie 1,1 Md€, hospitalités 170 M€ et licensing 127 M€)
- Partenariats : 1,226 Md€
- Recettes diverses : 193 M€.

³¹ Adapté de l'étude *Financement du sport par les collectivités territoriales*, BPCE, 2022 (en milliards d'euros)

Le budget des Jeux Olympiques se compose de deux budgets distincts : **le budget COJO et le budget hors COJO.**

Le budget du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) couvre les infrastructures sportives temporaires, l'aménagement et le fonctionnement des sites, ainsi que le transport et la restauration des personnes accréditées. Il finance également les ressources humaines et la communication. Le Comité International Olympique (CIO) ne fournit pas de fonds aux gouvernements, mais soutient exclusivement les comités d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il aide ces comités par le transfert de connaissances et la gestion des opérations de diffusion hôte.

Le budget hors COJO est géré directement par l'État organisateur. Il sert à construire ou rénover des infrastructures permanentes utilisées pendant les Jeux, mais destinées à servir la population sur plusieurs décennies, telles que des logements ou des infrastructures de transport. Ce budget est estimé à 3 milliards d'euros. L'État contribue également à financer une partie des dépenses liées à la maîtrise d'ouvrage public, pour un montant proche d'un milliard d'euros.

Les règles d'organisation et de financement des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) stipulent que le Comité International Olympique (CIO) possède les Jeux Olympiques (JO) mais n'en est pas l'organisateur. L'attribution des JO conduit à la formation d'un comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) après la signature du contrat hôte entre le CIO, le Comité National Olympique et la ville hôte. Depuis 2012, les COJO des jeux d'été et d'hiver sont également responsables de l'organisation des Jeux Paralympiques sous la supervision du Comité International Paralympique (CIP). Depuis 2021, les partenaires olympiques mondiaux "TOP" du CIO sont aussi les sponsors des Jeux Paralympiques, et une partie de leurs revenus est reversée au CIP.

Cependant, les droits de rediffusion, une manne financière importante, ne profitent pas aux États mais au CIO qui les conserve à son profit. La règle 7.2 p17 de la charte du CIO le précise ainsi : « Droits sur les Jeux Olympiques et les propriétés olympiques : *Les Jeux Olympiques sont la propriété exclusive du CIO qui est titulaire de tous les droits et toutes les données s'y rapportant, notamment et sans restriction, tous les droits relatifs (i) à l'organisation, l'exploitation et la commercialisation des Jeux Olympiques, (ii) à la saisie d'images fixes et de séquences filmées des Jeux Olympiques pour une utilisation par les médias, (iii) au dépôt des enregistrements audiovisuels des Jeux Olympiques, et (iv) à la diffusion, transmission, retransmission, reproduction, présentation, distribution, mise à disposition ou autre communication au public, par quelque moyen que ce soit, existant ou à venir, des œuvres ou signaux contenant des enregistrements audiovisuels des Jeux Olympiques.* »

Le financement des JO doit concilier des intérêts contradictoires entre les exigences commerciales et le bien commun. Les ressources du COJOP proviennent principalement de trois sources privées commerciales.

Le soutien du CIO, soit environ 1,2 milliard d'euros, comprenant 750 millions de droits médias et 470 millions d'euros de partenariats des 14 partenaires olympiques mondiaux (les "TOP") et des prestations en nature conformément au contrat de ville hôte.

La billetterie, avec 1,1 milliard d'euros et des produits annexes prévus dans le budget prévisionnel pour 1,5613 milliard d'euros. La commercialisation de billets est estimée à 10,5 millions vendus pour les Jeux Olympiques et 3,4 millions pour les Jeux Paralympiques. Les revenus du programme de licences d'utilisation du logo des jeux et de la mascotte olympique apportent 127 millions d'euros au COJOP.

Les partenariats domestiques. Il y a trois niveaux de partenariat (Premium, Partenaire officiel et Supporter officiel) correspondant à des niveaux de contribution, d'exposition et de droits différenciés. Ainsi, 62 sponsors et les 14 partenaires olympiques mondiaux du CIO (Airbnb, Alibaba, Coca Cola et

ATOS) bénéficient des mêmes droits que les six partenaires Premium du COJOP (BPCE, Carrefour, EDF, Orange, Sanofi et LVMH). Le ticket d'entrée se situe entre 100 et 150 millions d'euros. Lors des JO de Tokyo, le sponsoring domestique était de 3,24 milliards de dollars, 25 fois plus qu'à Rio, Londres et Paris avec un objectif de 1,2 milliard d'euros.

Dans son rapport de 2023 ³², **la Cour n'a pas été "en mesure, à ce stade, d'établir le coût global des Jeux et son impact total sur les finances publiques"**. Alors que le chiffre avancé de 6,9 milliards d'euros en phase de candidature fut porté à 7 milliards lors de l'établissement des premiers budgets du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) et de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo). Ces chiffres se sont élevés à 8,8 milliards d'euros après la révision budgétaire de décembre 2022. La part du financement public s'établit à près de 2,4 milliards d'euros. Pour rappel, 50 % de l'aréna Porte de la Villette est payée par la Ville de Paris et plus les délais de la construction des infrastructures sont contraints, plus les coûts augmentent.

La suppression de la gratuité des transports collectifs pour les détenteurs de billets pour les jeux figurait parmi les engagements du dossier de candidature. En 2022, le processus de révision du budget pluriannuel du COJOP a provoqué l'abandon de la prise en charge de la gratuité des spectateurs. En effet, **le budget était chiffré à 44,7 millions d'euros alors que le budget pluriannuel révisé par le COJOP assurait une prise en charge des transports collectifs pour les personnes accréditées, avec un budget de 6,3 millions d'euros**. La promotion des JO sur la base d'un événement « populaire et ouvert à tous » dont le slogan est « ouvrons grand les jeux » s'avérait contre-intuitive lorsque la réalité se rappelle à nous. En effet, pour des prix de billets grand public, les plus chers s'élèvent à 2700 € pour la cérémonie d'ouverture avec des prix pour la finale de natation à plus de 1000 €. Comment en effet rendre rentables des billets à 24 euros pour certaines épreuves en extérieur se déroulant sur la Seine qui peuvent être

³² Organisation des JOP Paris 2024 - Rapport complémentaire au Parlement - Juillet 2023 - Article 29 de la loi n° 2018-202 du 26 mars 2018

vues gratuitement sans billet ? Une des craintes est souvent la diminution des investissements privés et publics dans le sport après les JO compte tenu de l'hyper-focalisation et de la croissance des investissements sportifs au moment des JO.

L'étude du Crédoc de juillet 2024 sur la perception des JO fait état d'un impact positif sur la cohésion sociale, l'économie et le rayonnement international. Les partisans des jeux y voient une occasion :

- De renforcer la cohésion sociale (71% des personnes interrogées) ;
- D'améliorer l'image de la France (66%) en valorisant ses atouts culturels, historiques et technologiques ;
- De bénéficier de retombées économiques positives. 62% des sondés pensent que les jeux génèrent des opportunités d'emploi, 60% que les équipements et les logements rénovés ou créés amélioreront leur quotidien et 56% que cet événement peut stimuler le PIB ;
- D'encourager les Français à pratiquer du sport (41%).

Toutefois, **les JO entraînent également des conséquences sur l'organisation et la structuration économique du travail pendant cette période.** Ainsi, la loi du 19 mai 2023 relative aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 a permis des aménagements significatifs :

- Autorisation de l'ouverture des commerces le dimanche dans les villes qui accueilleront les compétitions sportives ou dans les villes voisines (dérogation au repos dominical du 15 juin au 30 septembre 2024)
- Expérimentation d'une offre de taxis adaptés aux personnes en fauteuil roulant

Reste encore à savoir si ces aménagements ont permis de dégager des recettes conséquentes pour l'économie locale. Une étude approfondie permettra de définir les avantages et les inconvénients d'avoir développé ce type de dispositif.

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES JEUX OLYMPIQUES SONT-ELLES SUFFISANTES ?

En représentant 2,6 % du PIB en France, le secteur du sport devrait permettre aux **Jeux Olympiques et Paralympiques de générer entre 6,7 et**

11,1 milliards d'euros de retombées économiques pour Paris et sa région sur la période allant de 2018 à 2034. Cette estimation, qui s'étend sur une longue période, prend en compte les revenus liés à l'organisation de l'événement, ceux provenant de la construction et de la rénovation des infrastructures, ainsi que les recettes attendues du tourisme.³³

Dans son étude, le Centre de droit et d'économie du sport (CDES) a analysé les retombées économiques des Jeux Olympiques et Paralympiques pour Paris et sa région. **Les prévisions de retombées économiques pour Paris et sa région, ajustées de l'inflation, sont comprises entre 6,7 et 11,1 milliards d'euros, une augmentation par rapport à l'estimation de 2016.** L'inconvénient de cette analyse est qu'elle ne donne pas d'estimation pour la France dans son ensemble. L'analyse vise à mesurer l'augmentation d'activité liée à l'événement, plutôt que sa rentabilité, qui sera évaluée séparément. En euros constants (sans inflation), l'impact se situe entre 5,7 et 9,5 milliards d'euros, aligné avec les prévisions de 2016. Par ailleurs, le coût d'organisation des Jeux pour la France est estimé entre 3 et 5 milliards d'euros, bien que le total exact reste inconnu.³⁴

Pour les entreprises françaises, **sur les 2,7 milliards d'euros d'achats du comité d'organisation Paris-2024, près de 90 % des fournisseurs sont français.** Parmi eux, 79 % sont des TPE-PME, et plus de 300 sont des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). De plus, 14 % des contrats attribués à des entreprises françaises concernent des entreprises de taille intermédiaire. La Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo), chargée des constructions permanentes, avait prévu de réserver 25 % de ses marchés aux TPE, PME et structures de l'ESS, mais a finalement atteint 36 %, soit 801 millions d'euros de marchés publics. La plupart des contrats de la Solideo ont été attribués à des entreprises françaises, dont plus de 2 600 TPE/PME réparties dans 85 départements, bien que près des trois quarts soient basées en Île-de-France. Les entreprises sont modérément optimistes

³³ La Tribune. « JO 2024 : entre 6,7 à 11,1 milliards de retombées économiques attendues pour Paris et l'Île-de-France ». *La Tribune*, 16 mars 2023.

³⁴ Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES). « Étude d'impact économique et social des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : Résumé ». *CDES*, 2017.

concernant les retombées économiques des Jeux Olympiques et Paralympiques en France. Environ 55 % d'entre elles pensent que l'événement aura un impact positif sur l'économie, tandis que 30 % estiment que les Jeux pourraient entraîner des conséquences négatives sur l'économie française.³⁵

Le tourisme est une incertitude forte pour envisager les retombées. **Les retombées devraient atteindre 1,4 à 3,6 milliards d'euros en prenant en compte l'inflation, et 1,2 à 3 milliards en euros constants selon le CDES.** L'impact économique des Jeux dépendra en partie du nombre de billets vendus pour les épreuves olympiques et paralympiques. Sur les 12,4 à 14 millions de billets jugés « commercialisables » par le CDES, au moins 77 % devraient être vendus pour les JO et 62 % pour les Jeux Paralympiques. Les retombées liées au tourisme pendant la période post-Jeux (2025-2034) pourraient être particulièrement importantes, en raison d'une possible augmentation du tourisme en Île-de-France, avec des estimations allant de 201 millions à 1,2 milliard d'euros selon les scénarios.

Face à la complexité des prévisions chiffrées, le directeur exécutif des JO au CIO, Christophe Dubi, considère « sage » d'estimer les retombées économiques sous forme de « fourchette » avec des « facteurs exogènes », comme l'évolution de l'économie mondiale, qui influenceront les résultats finaux. En d'autres termes, c'est difficile à dire et surtout à chiffrer. ³⁶

³⁵ Sondage OpinionWay réalisé en avril pour le réseau des chambres de commerce et d'industrie (CCI France), La Tribune et LCI,

³⁶ La tribune - 14 Mai 2024

L'HERITAGE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

LES REACTIONS DE L'OPINION PUBLIQUE : UNE FRANCE OPTIMISTE OU PESSIMISTE ?

Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024 suscitent une large palette de réactions au sein de la population, allant de l'enthousiasme à l'inquiétude. L'étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) de juillet 2024, sur la perception des Français pour les JOP, montrait des avis mitigés :

- 47 % ressentent à la fois de l'enthousiasme et de l'inquiétude, les habitants de l'agglomération parisienne ayant un avis contrasté.
- 39 % ont une opinion nettement négative, surtout parmi les femmes, les habitants des zones rurales et les individus de plus de 55 ans. Ils se soucient de la violence et de l'insécurité.
- Seuls 14 % ont une opinion très favorable, principalement des hommes, des cadres avec une vision positive de la consommation.³⁷

Les inquiets et les opposants à la tenue des jeux pointent des risques en termes de :

- Sécurité (86 %), avec l'affluence et la visibilité internationale de l'événement ;
- Dépenses publiques (85 %) ;
- Impact écologique (72 %), les résidents de sites hôtes craignant le bilan carbone, la construction de nouvelles infrastructures et la dégradation des écosystèmes locaux.

Beaucoup redoutaient les perturbations dans :

- Leur vie quotidienne. 57 % pensent que les déplacements quotidiens seront compliqués (routes fermées, augmentation probable du trafic) ;
- L'organisation de leurs congés d'été (36 %). Les jeux peuvent augmenter les prix dans les transports et l'hébergement touristique.

Ces rejets étaient le reflet de préoccupations sociétales comme le pouvoir d'achat, principal souci des Français (40 %), la violence et l'insécurité (31 %) et l'environnement (20 %). Les jeux peuvent donc constituer un facteur supplémentaire de stress.

³⁷ Une étude du Crédoc - opinions sur les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

RESULTATS DES « LOIS OLYMPIQUES »

Depuis longtemps, les pays hôtes ont adopté des lois nationales dites “lois olympiques” dans le cadre de l’organisation des jeux, définissant des régimes d’exception dans différents domaines : fiscal, affichage ou organisation. Une agence publique a été créée pour construire et rénover les installations olympiques nécessaires, mais aussi pour se charger des transports. Un ministre des Jeux est parfois désigné, et un organisme est créé pour coordonner les parties.

L’héritage des JO représente pour le public la condition majeure de l’acceptabilité des contraintes que les fonds apportent aux projets de développement des infrastructures et de modification de l’offre de transport sur leur quotidien. Il est donc important de garder un œil attentif sur l’évolution de la construction des infrastructures. À ce titre, un audit de mobilité dans le cadre des JO 2024 a été mené par l’inspection générale de l’environnement et du développement durable et l’inspection générale de l’administration. Ce rapport a montré que des risques étaient liés à la fragilité du réseau ferré francilien et à la pénurie de personnel touchant les bus et les autocars. **En janvier 2023, la Cour des Comptes avait évoqué un risque réel sur les projets d’infrastructures, indiquant que plusieurs opérations prévues ou non dans le dossier de candidature « présentent des risques majeurs du fait de calendriers d’ores et déjà tendus et sans véritable marge de manœuvre ».** Elle ajoute par ailleurs que « de tels phénomènes contribueraient à dégrader fortement l’acceptabilité de l’événement pour la population ».

Les enjeux politiques en présence sont complexes. En effet, la maîtrise des éléments budgétaires du COJOP et de la SOLIDEO est conséquente, et les enjeux en matière d’image sont importants. C’est aussi la raison pour laquelle, au nom des JO, le président de la République et son gouvernement ont repris dans leurs attributions la question budgétaire, affirmant qu’il n’y aurait pas « d’impôt JOP ». De la même manière, la question de sécurité (l’État assurant la sécurité des personnes et le COJO celle des lieux de compétition) ainsi que celle des transports, déclarés à risque par la Cour des

Comptes, sont cruciales. Pour la première fois, une cérémonie d'ouverture des JO ne sera pas organisée dans un stade mais le long d'un fleuve, la Seine. Initialement, elle devait accueillir 600 000 personnes. Même sans impôt spécifique, l'organisation et les installations sont financées avec les impôts des Français. Les prochaines études et analyses permettront de dire si les finances publiques qui ont participé à la réalisation des JO de 2024 ont été utilisées correctement et dans quel objectif. Seuls les budgets du COJOP alimentés par les fonds publics sont destinés au financement des jeux paralympiques conformément à la candidature. Le budget pluriannuel du COJOP, signé en 2018 et estimé à 3,8 milliards d'euros, a été réévalué de nombreuses fois en raison de l'inflation et de la hausse des dépenses de sécurité. Évalué à 4,5 milliards, il est à présent estimé à plus de 6 milliards.

Accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sur le territoire national est une opportunité exceptionnelle pour la France. La France, comme de nombreux États, a une stratégie nationale pour accueillir des grands événements sportifs internationaux, et les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris jouent un rôle clé en accélérant certaines politiques publiques. Dès la candidature de Paris, l'héritage des Jeux a été une priorité, visant à inspirer la pratique sportive et à promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Éléments clés des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris :

- **Égalité et inclusion** : Les Jeux de Paris auront autant d'hommes que de femmes participant, et les installations et l'organisation seront identiques pour les Jeux Paralympiques et Olympiques.
- **Héritage matériel** : Les installations sportives, les aménagements urbains et les améliorations des transports resteront après les Jeux, profitant à tous les citoyens. Les Jeux de Paris se distinguent par leur sobriété, en utilisant principalement des équipements sportifs existants.
- **Héritage immatériel** : L'année 2024 est dédiée à l'activité physique et sportive, avec pour objectif de faire de la France une nation sportive. Les Jeux visent à inspirer la pratique régulière du sport, même si tout le monde ne deviendra pas champion olympique ou paralympique.

Dans cette optique d'héritage, le COJOP a mis en place le fonds de dotation "Paris 2024", dont la mission consiste à accompagner des projets d'intérêt général qui utilisent le sport pour la santé.

Paris a mis en avant des symboles forts des JOP 2024 :

- **Égalité des genres** : Parité stricte entre athlètes hommes et femmes et création de nouvelles épreuves mixtes.
- **Jeux écologiques** : Réduction des émissions de 50 % par rapport aux éditions précédentes, infrastructures existantes ou temporaires à 95 %, et utilisation d'énergie 100 % renouvelable.
- **Plan héritage et durabilité** : Comprend 170 mesures pour assurer un impact durable.
- **Inclusivité** : L'association Fier-Play a présenté son « Lab » « Éduquer et former à l'inclusion des personnes LGBTI+ en héritage des Jeux de Paris 2024 » avec des actions pour favoriser un sport inclusif et sans discriminations. La 24ème édition de la Pride House pour les Jeux de Paris 2024 a été lancée par la Fondation Fier-Play avec le soutien du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, qui a financé le projet à hauteur de 100 000 €.³⁸
- **Lien entre JO et JO paralympiques** : Un logo commun a été créé pour marquer la volonté d'unir les deux événements en un seul.
- **Nouveau mode d'attribution des jeux** : Le CIO a sélectionné et constitué avec les villes volontaires les candidatures. Ainsi, Paris a pu bénéficier de ce nouveau système de sélection pour le dossier Paris Seine 2024. Avec les JO 2024, c'est un nouveau modèle qui se développe, se voulant plus cohérent, plus écologique, mais avec un cahier des charges exigeant et parfois difficile à mettre en œuvre. Cependant, le CIO reste soucieux de limiter les dépenses, car il est bien conscient du poids que représentent les dépenses publiques pour l'organisation des jeux. À la suite de Sotchi et de Pékin, les budgets avaient été totalement dépassés.

³⁸ **Pride House-Paris 2024 : des préconisations pour un sport plus inclusif, en héritage des Jeux,** | 23 juillet 2024

Concernant l'exemplarité écologique par la réduction de l'empreinte carbone de 50 %, il est encore trop tôt pour dresser un bilan précis de l'impact écologique. Cependant, ces Jeux ont également été l'occasion pour la France de mettre en avant des initiatives écologiques, avec un accent sur la durabilité et la réduction de l'empreinte carbone de l'événement, ce qui est à saluer.

LA FRANCE N'EST PAS UNE GRANDE NATION SPORTIVE

LA SITUATION DU SPORT EN FRANCE ET SON ORGANISATION

LE MODELE FRANÇAIS

En France, le modèle historique d'organisation du sport est fondé sur les valeurs d'humanisme et d'égalité. Ce modèle repose sur trois piliers :

L'accès aux compétitions de niveau supérieur est fonction des résultats sportifs (fonctionnement en ligue dite ouverte) ;

La **gouvernance du sport est organisée selon une hiérarchie descendante**, des fédérations internationales aux comités et districts en passant par les fédérations et ligues nationales ;

Le **sport professionnel contribue au financement du sport amateur** (Taxe Buffet : 60 millions d'euros par an avec le transfert de 5 % des droits de retransmission télévisée des fédérations nationales aux associations sportives via l'ANS).

La capacité du sport à renforcer le bien-être collectif d'une société dépend largement du modèle d'organisation en place. D'une part, les retombées économiques du sport professionnel sont étroitement liées à la qualité du spectacle offert. Pour attirer les partenaires économiques, il est essentiel de maintenir un équilibre compétitif, c'est-à-dire un minimum d'équilibre entre les forces en présence. Le système de promotion-relégation joue un rôle clé dans cet équilibre en rétrogradant les athlètes ou clubs les moins performants vers des divisions inférieures, tout en permettant aux plus performants d'accéder aux divisions supérieures. D'autre part, les

bénéfices sociaux du sport, qui proviennent principalement du sport amateur et des loisirs sportifs, dépendent du soutien financier de ces activités par le sport professionnel, un soutien rendu possible grâce au principe de solidarité inhérent à ce modèle.

L'essor des ligues dites fermées en Europe, où aucune équipe n'est reléguée ou promue à la fin du championnat et où les clubs fonctionnent comme des franchises ayant payé un droit d'entrée, soulève toutefois des interrogations. À l'image de l'Euroleague de basketball, ces ligues, qui s'inspirent du modèle nord-américain d'organisation des sports collectifs, menacent en effet de démanteler deux principes fondamentaux. La mise en place de ligues fermées remet en cause deux principes essentiels : la solidarité, ce qui affaiblit l'accès au sport pour tous et réduit les bénéfices sociaux du sport, et la méritocratie sportive, en substituant des critères financiers pour l'accès aux compétitions. Cela exclut de nombreux clubs des grandes compétitions et risque de diminuer l'intérêt du public, particulièrement en Europe où les performances sportives et les rivalités nationales sont très valorisées. Ainsi, il n'est pas certain que l'essor des ligues fermées en Europe génère les retombées économiques et sociales espérées.

Malgré les préoccupations, la tendance à créer des ligues fermées en Europe se renforce, facilitée par la récente décision de la Cour de justice de l'UE UEFA VS Super Ligue. Il est crucial de protéger les mécanismes de solidarité pour préserver l'impact social du sport.³⁹

LA GOUVERNANCE DU SPORT EN FRANCE

La loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France a pour objectifs de développer la pratique du sport pour tous, de rénover la gouvernance des fédérations sportives et d'assurer un modèle économique vertueux.

³⁹ **Vie Publique.** « Football : pas d'autorisation préalable de l'UEFA pour une Super Ligue ». *Vie Publique*, 16 décembre 2022.

La gouvernance actuelle du sport doit relever le défi des nouvelles attentes en matière de bien-être, de rapprochement avec la nature et de nouvelles pratiques. **Face à l'hétérogénéité des acteurs et des pratiques, la gouvernance du sport français doit faire preuve d'une plus grande agilité dans ses interactions.** L'évolution de la société pose de nombreux défis au sport, qu'il s'agisse de la mondialisation financière, des progrès des nouvelles technologies ou des conflits géopolitiques, qui transforment tous le sport professionnel en un terrain spectaculaire.

Pour définir l'application du concept de la gouvernance du sport, il convient de considérer les modalités, l'organisation, le cadre d'exercices et les motivations recherchées.

Ainsi, la gouvernance du sport s'attachera à orienter :

- **les modalités de pratique** (loisir, compétition, professionnelle, de haut niveau, équipes nationales) ;
- **les modes d'organisation** : acteurs publics, associatifs ou commerciaux, pour le fitness, le golf, etc., voire autonome pour 41% des personnes dans les pratiques libres et spontanées (running, parcours sportif ou vita, randonnée, street workout) et d'application d'entraînement virtuel (Swift, Mycoac) ;
- **les cadres** (scolaire, civil, militaire, en entreprise ou au domicile) et les lieux de pratique (en milieu naturel 38%, à domicile 24%, en installation sportive 22%, en ville ou dans un parc 9%) ;
- **les motivations et finalités recherchées** (éducation, inclusion, mixité, lien social, dépassement de soi, économie, spectacle, tourisme et en priorité santé, bien-être et cohésion sociale).⁴⁰

L'État a pour rôle de définir les grands objectifs et de fixer le cadre juridique de la pratique sportive, tout en veillant au respect de l'intérêt général. Dans le cadre du modèle sportif français, il a la responsabilité de définir les grands objectifs, de fixer le cadre juridique (le code du sport) et de veiller au respect de l'intérêt général. Les politiques publiques

⁴⁰ L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) - Les chiffres clés du sport, 2023

concernant la pratique sportive se sont mises en place durant le XXe siècle. Leur fondement repose sur le principe du développement d'activités physiques et sportives pour tous. Cet objectif d'intérêt général amène l'État à occuper un rôle essentiel dans l'organisation, la régulation et le contrôle des activités sportives. Les fédérations sportives sont délégataires du ministère dans l'organisation de la pratique et peuvent bénéficier de prérogatives de puissance publique.

Le financement du sport est composé à 70 % des dépenses publiques d'État et des collectivités territoriales, soit environ 11 milliards d'euros.

L'État verse 4,3 milliards d'euros par an, dont 3,5 milliards pour le sport scolaire et universitaire sous forme de masse salariale. L'État met en œuvre deux axes : le développement du sport pour tous et le soutien au sport de haut niveau. En outre, il accorde une place importante à la protection des sportifs et à la promotion des métiers du sport.

La politique sportive nationale recouvre quatre domaines principaux :

- Le **développement** du sport pour tous, en direction des publics éloignés de la pratique ;
- **L'organisation** du sport de haut niveau pour maintenir le rang de la France dans le monde ;
- La **prévention** par le sport, la protection des sportifs et la lutte contre le dopage, la violence, le racisme, la tricherie et toute discrimination ;
- La **promotion** des métiers du sport et le développement de l'emploi sportif.

Le rayonnement international du sport français et la participation à la régulation des activités sportives au niveau international et européen constituent un axe transversal qui s'ajoute à cet ensemble. Les valeurs véhiculées par le sport permettent de fédérer et de mobiliser, jouant ainsi un rôle important dans tout effort national demandé aux citoyens, que ce soit le vivre ensemble, la protection de l'environnement ou la transition écologique.

La politique du sport en France repose donc sur plusieurs axes :

- **Performance sportive** : La politique sportive nationale, soutenue par l'État, vise à obtenir des résultats et des médailles, contribuant ainsi au rayonnement international de la France. Cette politique inclut le "double projet" qui aide les sportifs à performer tout en les préparant à leur insertion sociale et professionnelle après leur carrière sportive.
- **Éducation** : Le sport véhicule des valeurs telles que l'acceptation des règles et le travail collectif, ce qui en fait un outil éducatif important.
- **Santé publique** : Face à une société de plus en plus sédentaire, le sport est essentiel pour maintenir une bonne santé, notamment chez les jeunes. L'OMS recommande une activité physique régulière pour préserver le capital santé.
- **Inégalités d'accès** : Malgré la popularité du sport, des inégalités sociales et territoriales persistent. La politique publique doit donc collaborer avec les collectivités territoriales, qui sont les principaux financeurs, pour offrir des opportunités sportives à tous.

La direction des sports en France est une administration centrale avec des services régionaux et départementaux intégrés aux rectorats et aux directions de l'éducation nationale. Elle comprend également des établissements publics comme l'INSEP, des écoles nationales de sports de montagne, de voile, et un institut du cheval et de l'équitation. Les CREPS, présents sur tout le territoire, accueillent des sportifs de haut niveau et forment aux métiers du sport.

L'agrément est donné aux structures reconnues par le ministère des Sports, permettant ainsi l'attribution de subventions. Cet agrément repose sur des statuts garantissant le fonctionnement démocratique de l'association sportive, une gestion transparente et l'égalité d'accès aux postes de direction pour les hommes et les femmes. L'agrément jeunesse et sport, attribué à une fédération sportive, permet de réaliser des missions de service public liées au développement et à la démocratisation des activités physiques et sportives. Une seule fédération agréée reçoit la délégation du ministère des Sports. Un décret en conseil d'État fixe les conditions

d'attribution et de retrait de cette délégation, après avis du Comité national olympique et sportif français. Cette délégation est unique pour chaque discipline sportive, permettant à l'organisme de se présenter comme la « fédération française de » ou la fédération nationale. Cependant, il ne s'agit pas d'une délégation de service public.

Les nouvelles directives sportives soulignent l'importance de l'égalité d'accès aux activités sportives pour les femmes et les hommes. En 1968, seulement 9 % des femmes pratiquaient un sport, contre environ 48 % aujourd'hui. Cependant, les hommes représentent encore les deux tiers des licenciés français. On observe aussi des inégalités dans l'accès au sport pour les populations des zones d'éducation prioritaire. De plus, les femmes ont moins de chances d'accéder aux postes de responsabilité dans les grandes associations sportives : seulement 6 % sont présidentes de fédération et 15 % détiennent le brevet d'État d'éducateur sportif.

L'« Objectif 10 » de l'Agenda 21 du sport français vise à promouvoir l'accès des femmes à la pratique sportive et aux postes de responsabilité. Il s'agit de :

- Donner aux sportives et aux événements féminins une reconnaissance équivalente à celle des hommes.
- Adopter une approche d'entraînement et de compétition respectueuse de la spécificité féminine.
- Mettre en place des programmes pour lever les freins culturels et matériels au sport féminin.
- Créer des commissions « femmes et sport » dans les instances fédérales et olympiques pour encourager la participation des femmes aux instances dirigeantes.

Le pôle ressources « sport, éducation, mixités, citoyenneté », créé en 2009, aide à atteindre ces objectifs en :

- Recueillant et analysant les données sur le sport féminin.
- Valorisant les pratiques exemplaires ou innovantes.

- Formant les acteurs du sport pour mieux prendre en compte les publics concernés.
- Soutenant les clubs, fédérations et collectivités locales dans leurs projets et politiques.

La Direction des Sports (DS) :

La Direction des Sports (DS) définit la stratégie nationale de l'État dans le domaine sportif et met en œuvre les priorités définies par le ministère, à savoir :

- Développer la place du sport dans la société : l'activité sportive conditionne la santé, l'insertion sociale, la qualité de vie et la réussite scolaire des jeunes ;
- Participer à la transition écologique du sport ;
- Assurer la sécurité du cadre de pratique des activités sportives ;
- Améliorer la performance sportive et du sport de haut niveau ;
- Adapter l'encadrement du sport aux nouveaux enjeux et besoins, à travers l'évolution de l'offre et la professionnalisation des acteurs ;
- Accompagner les acteurs dans le cadre de la nouvelle gouvernance territoriale.

La Direction des Sports travaille avec un réseau régional et départemental. Parmi ses interlocuteurs, elle compte 17 CREPS, 3 écoles nationales, l'INSEP, le musée national du sport et l'Agence nationale du sport. Elle est en relation avec les 116 fédérations sportives et dispose de pôles ressources nationaux consacrés à des politiques thématiques : sport, éducation, mixités et citoyenneté ; sport et handicaps ; sports de nature et sport-santé-bien-être.

La DS bénéficie du soutien des services déconcentrés. En 2021, les anciennes Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) se sont transformées en Directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (D-RD-JSCS) pour devenir : les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

L'Agence nationale du sport (ANS) :

L'Agence nationale du sport (ANS) coordonne le financement du sport en France, en se concentrant sur le sport de masse et le sport d'élite. En 2023, son budget est de 463 millions d'euros, financé par une subvention de l'État, des droits de diffusion sportive et des prélèvements sur les paris sportifs. Des conférences régionales et des financeurs du sport ont été créés pour améliorer la cohérence des politiques sportives publiques.

Les missions de l'ANS sont ambitieuses et le pôle Haute Performance a deux objectifs :

- Réformer le modèle sportif français
- Améliorer le rang de la France au niveau international, particulièrement aux JOP Paris 2024.

La stratégie Ambition Bleue est une mission d'envergure qui bénéficie de dispositifs adaptés :

- Les Maisons Régionales de la Performance
- La méthode Orfèvre
- Le Team Ambition Bleue
- Le Plan Coachs 2024, etc.

À la tête de la Haute Performance se trouve le Manager Général, Claude Onesta, qui pilote une équipe composée de conseillers experts collaborant étroitement avec les fédérations, les athlètes et les coachs, et porteurs également des dossiers transversaux (Team Ambition Bleue, Suivi Sociopro, Sport Data Hub...). Par ailleurs, deux cellules permettent de porter leur mission : la cellule « Data Hub » en lien avec l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP)

et la Direction des Sports, et la cellule « Fonctions supports » pour les services budgétaires, administratifs ou de communication.

Un dispositif de soutien socioprofessionnel pour les sportifs de haut niveau offre un suivi gratuit et personnalisé. Les Maisons Régionales de la Performance supervisent les 17 cellules OFIRS (Orientation, Formation, Insertion, Reconversion, Suivi), visant à aider les athlètes affiliés aux fédérations à s'intégrer professionnellement. La difficulté pour les athlètes amateurs concerne l'articulation entre l'entraînement, l'activité professionnelle et la vie personnelle. Pour les plus jeunes, appelés à devenir des athlètes de haut niveau, la poursuite d'études se complique et parfois double le temps nécessaire pour obtenir le diplôme. Ce rallongement dans l'éducation n'est pas sans provoquer une augmentation du coût des études. Aussi, les aides accordées par les instituts sportifs et les agences de l'État permettent non seulement de se consacrer aux entraînements, mais aussi d'accorder le temps nécessaire aux études sans que cela empiète sur l'équilibre mental et la santé des athlètes.

L'« Ambition Bleue » est le fruit d'un long bilan de santé du sport de haut niveau français, une séquence d'évaluation complète de tous les dispositifs concourant à agir sur les leviers de la performance. La stratégie Ambition Bleue a pour objectif d'évaluer les dispositifs intervenant dans le développement de la performance. Depuis les années 60, le modèle du sport français s'est essoufflé. Les résultats sportifs, notamment olympiques, ont stagné et la France a été dépassée par certains pays concurrents à de nombreuses reprises depuis les 20 dernières années. Une nouvelle dynamique a donc été créée. Elle met en œuvre l'Agence nationale du sport, grâce à son pôle de haute performance, afin d'améliorer les résultats de la France sur la scène sportive internationale.

Ainsi, la haute performance a besoin d'un soutien auprès des fédérations, d'un accompagnement proche des athlètes. Elle nécessite également une valorisation des coaches et des stratégies ambitieuses pour les paralympiques. Les équipements et le matériel des athlètes de haute performance sont également au cœur des investissements. En outre, de nouvelles méthodes d'études en matière de capitalisation sur les données et la recherche en matière de performances (Sport Data Hub / Méthode Orfèvre) sont mises en œuvre.

Le Cercle Haute Performance est la vitrine du sport français. Il regroupe les athlètes français d'élite ayant réalisé une médaille de moins de 2 ans aux JOP et/ou lors des Championnats du Monde.

La cellule Perf 2024, créée par l'Agence nationale du sport, vise à améliorer le classement de la France sur le tableau des médailles en transformant les médailles de bronze et d'argent en or, et en convertissant les 4^e et 5^e places en médailles. Cette cellule opérationnelle regroupe des athlètes médaillés au plus haut niveau mondial, ceux pouvant l'être, ceux ayant le potentiel d'y parvenir à moyen terme, ainsi que leurs entraîneurs principaux.

Des partenariats annuels sont organisés entre le pôle Haute Performance et les fédérations dans les disciplines de haut niveau reconnues. Les sportifs sont accompagnés sur tous les dispositifs disponibles :

Les Maisons Régionales de la Performance mettent en place un système de 360° pour optimiser la performance des athlètes sur quatre axes : l'optimisation de la performance, l'analyse de la performance, le suivi socioprofessionnel et l'accompagnement paralympique.

La méthode Orfèvre est un dispositif déployé dans le cadre de l'Ambition Bleue pour accroître la performance sportive par l'optimisation des entraînements et une adaptation stratégique.

La Team Ambition Bleue, dirigée par Claude Onesta, pilote les dispositifs d'optimisation des acteurs de la performance. Le Plan Coach 2024 vise à améliorer l'encadrement des athlètes par une formation optimale des entraîneurs.

L'ANS a déployé des partenariats, notamment avec La Française des Jeux. L'appel à projets 2024, en est à sa quatrième édition. Ce dispositif, développé par la FDJ et l'Agence nationale du sport, entend soutenir les collectivités locales contenant au moins un point de vente FDJ sur leur territoire. Les bénéficiaires recevront une subvention pour agrémenter les équipements sportifs de proximité et promouvoir la pratique sportive auprès des citoyens.

Un des objectifs de la Stratégie Nationale Sport-Santé 2019-2024 est de compter environ 3 millions de pratiquants supplémentaires d'ici 2024. Parmi les moyens mis en œuvre, la mission des Développements Économiques et des Financements de l'ANS a développé une plateforme « Solution Sport Entreprise », qui est un site d'information public du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, du MEDEF et de l'Agence nationale du Sport. Cette plate-forme encourage l'activité physique dans les entreprises, les associations et les administrations. Son objectif est de mettre en relation les employeurs (entreprises, administrations, collectivités) avec les prestataires d'offres d'activités physiques (associations sportives, structures commerciales, coaches...).

L'ambition de cette plate-forme est de lutter contre la sédentarité comme enjeu de politique de santé publique. En effet, 13 % des dirigeants

d'entreprise ont développé des aménagements pour la pratique sportive. Le public de cette plate-forme concerne toutes les entreprises (TPE/PME/ETI/Grand Groupe/collectivités territoriales, administrations) françaises et les prestataires (secteur marchand ou associatif). Le secteur de l'entreprise représente un vaste public où il est important de faire se rencontrer l'offre et la demande sur des programmes de sport/santé. L'ANS est « facilitatrice » et apporte à tous et à toutes les informations nécessaires.

En 2021, l'Agence a investi 4 millions d'euros au profit de près de 400 structures dans la campagne d'accession, à savoir le chemin du haut niveau vers la performance. Elle identifie, conjointement avec les fédérations et les Maisons Régionales de la Performance, l'impact des structures d'accession nationale sur la politique fédérale de performance afin d'objectiver leurs financements. De ce fait, une structure peut être validée dans le PPF et pour autant ne pas bénéficier de moyens par l'ANS.

L'accompagnement vers la performance repose sur deux axes stratégiques et sur l'amélioration du suivi, l'accompagnement et l'évaluation des structures mises en place par les Maisons Régionales de la Performance. Par ailleurs, la différenciation d'optimisation du financement des structures selon le suivi d'indicateurs de performance définis par les fédérations met en place une logique d'optimisation stratégique. En effet, la haute performance a un coût. L'ANS a investi en 2021, 6 millions d'euros auprès des fédérations dans la mise à disposition d'équipements et de matériels de haute performance. Une approche individualisée des athlètes et la mise en place de dialogues avec les fédérations et établissements publics dans le cadre de la construction de projets d'accompagnement et de financement des équipements sportifs via les Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS).

Les collectivités territoriales :

Le domaine sportif relève de la compétence partagée entre différents niveaux de collectivités (communes, intercommunalités, départements,

régions, collectivités à statut particulier), chacun intervenant selon les priorités définies par les autorités locales. **Ces collectivités locales investissent dans les infrastructures, sont centrales dans le sport scolaire, le lien avec les associations sportives locales, et le soutien diversifié à la pratique individuelle.** Elles participent également au développement du sport de haut niveau aux côtés de l'État, des fédérations sportives, du mouvement associatif et du secteur privé. Les collectivités territoriales sont les principaux contributeurs publics au financement du sport en France. Sur 20 milliards d'euros alloués au financement public du sport, 12,5 milliards proviennent des collectivités, tandis que l'État en investit 6,5 milliards, un écart jamais aussi marqué auparavant. Les collectivités locales sont les premiers financeurs publics du sport en France.

Créées en 2020, **les conférences régionales du sport, regroupant des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en charge du sport**, des centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS), du mouvement sportif et des acteurs économiques, sont chargées de concevoir un projet sportif territorial adapté aux particularités locales. Les politiques communales et fédérales doivent s'adapter aux nouvelles pratiques émergentes et montrer leur capacité à travailler avec le monde marchand. À l'avenir, les collectivités territoriales devront se coordonner entre elles et avec l'État pour définir des orientations et leur déclinaison sur leur territoire. La mise en œuvre sera ainsi financée par ces dernières dans un système de compétences partagées.

Le Conseil National du Sport :

Institué par décret le 6 avril, le Conseil National du Sport est une instance de concertation pour les questions concernant la définition et la mise en œuvre de la politique sportive. Il est aussi consulté sur les projets de lois ou de règlements dans le domaine des activités sportives.

Le Comité Paralympique et sportif français :

Créé en 1992, le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) compte 42 fédérations membres et représente l'ensemble des acteurs qui proposent une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap. Il représente la France au Comité Paralympique International (IPC). Ses missions sont de constituer et de diriger l'équipe de France aux Jeux Paralympiques, d'animer et de représenter les fédérations sportives membres du CPSF pour développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Le projet de performance fédéral :

Le Projet de Performance Fédéral est constitué de deux programmes : le programme d'excellence et le programme d'accession. Le pôle d'excellence concerne la haute performance et vise à tout mettre en œuvre pour que les athlètes français atteignent le podium olympique et paralympique. Le programme d'excellence structure les moyens d'améliorer le niveau de performance des équipes en France pour les JO et pour les championnats du monde.

La gouvernance des fédérations sportives :

La rénovation de la gouvernance des fédérations sportives impose une parité progressive intégrale dans les instances de direction et oblige une transparence dans les déclarations patrimoniales pour éviter les conflits d'intérêts. Elle limite le nombre de mandats des présidents de fédérations à trois. Les formations aux métiers du sport incluent des sessions de sensibilisation sur les violences sexuelles et la lutte contre tous types de violence et de discrimination.

Le comité national olympique sportif français :

Le Comité national olympique sportif français (CNOSF) représente en France le CIO. Il est soumis aux exigences de la Charte Olympique. Le titre IV, chapitre 1er du code du sport, précise que le CNOSF est une association reconnue d'utilité publique. Il est propriétaire des emblèmes olympiques nationaux et dépositaire de la devise, de l'hymne, du symbole olympique et des termes « jeux Olympiques » et « Olympiade ».

Le CNOSF est composé des fédérations sportives (fédérations unisport olympiques, fédérations unisport non olympiques, fédérations multisports) et a pour missions de :

- Représenter le sport français auprès des pouvoirs publics et des organismes officiels
- Faire respecter les règles qui encadrent les sports olympiques
- Collaborer à la préparation et à la sélection des sportifs français aux jeux Olympiques
- Favoriser la promotion des sportifs sur le plan social
- Apporter une aide aux fédérations adhérentes
- Assurer la conciliation dans les conflits opposant les licenciés, les associations et sociétés sportives et les fédérations sportives agréées, à l'exception des conflits mettant en cause des faits de dopage.

Les fédérations sportives :

Les fédérations sportives sont des associations qui organisent et gèrent la pratique d'une ou de plusieurs disciplines sportives. Elles signent un contrat d'engagement républicain qui vise à faire respecter les principes de liberté, égalité et fraternité, de dignité humaine ainsi que les symboles de la République. Il existe plusieurs types de fédérations : les fédérations unisport (92), subdivisées en fédérations olympiques et paralympiques (38), les fédérations avec au moins une discipline reconnue de haut niveau non olympiques (29), les fédérations sans discipline reconnue de haut niveau (17) et les fédérations agréées non délégataires (8) ; les fédérations

paralympiques spécifiques (2) ; les fédérations multisports (26) divisées en fédérations multisports, affinitaires ou assimilées (21) et les fédérations sportives scolaires et universitaires (5).

Les fédérations sportives sont agréées par le ministère et ont pour responsabilité l'organisation matérielle d'une ou plusieurs disciplines. Ce mode de fonctionnement existe depuis 1945. Elles peuvent organiser des compétitions et sont délégataires de missions de service public. Dans ce sens, l'État leur concède la possibilité de constituer une « équipe de France » et de délivrer le titre de champion de France pour chaque discipline sportive dont la fédération aurait la charge.

Elles sont de catégories variées :

Les fédérations sportives agréées organisent la pratique d'une ou de plusieurs disciplines sportives. Elles exercent leur activité en toute indépendance.

Les fédérations sportives délégataires organisent les compétitions sportives à l'issue desquelles sont délivrés les titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux et procèdent aux sélections correspondantes.

Les fédérations sportives agréées multisports et les groupements nationaux organisent la pratique de différents sports et contribuent à la promotion de l'éthique sportive.

Ce modèle axé sur l'État est plus interventionniste que dans les autres pays de l'UE. Il explique pourquoi plusieurs fédérations olympiques nationales conservent une culture de dépendance à l'aide publique. Malgré une organisation centralisée et des lacunes dans le travail intersectoriel des activités physiques et sportives, la gouvernance du sport en France a démontré son efficacité. Elle est capable d'organiser de nombreux événements sportifs internationaux majeurs, qu'ils soient ponctuels (les Championnats d'Europe et du monde) ou récurrents (le Tour de France, le Tournoi des 6 Nations).

Les fédérations gèrent les 16 millions de licenciés dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs. L'État met à disposition les moyens nécessaires à la préparation et à la participation aux JO. L'État confère aux fédérations différentes missions parmi lesquelles celle d'assurer la promotion et la démocratisation du sport, la promotion de leur discipline, la délivrance de titres de compétition organisés aux échelons nationaux, régionaux et départementaux. En outre, elles doivent veiller à la formation des sportifs, des entraîneurs, des juges et des arbitres. Les fédérations sont chargées de la bonne application des directives du ministère des Sports et prennent en compte les suggestions émises par le CNOSF. Elles sont également chargées de faire respecter la charte de déontologie du sport établie par le CNOSF.

COMMENT LE MONDE DU SPORT AVAIT PRÉPARÉ LES JEUX OLYMPIQUES ?

« Il faut viser la place la plus haute, c'est la moins encombrée. »

Général De Gaulle

Le Comité International Olympique, lors de sa session du 13 septembre 2017 à Lima, a attribué l'organisation des JO et des Jeux Paralympiques à la France pour l'année 2024. L'obtention des jeux pour 2024 était une occasion rêvée de construire, avec l'ensemble des acteurs, un projet pour une offre sportive adaptée au mode de vie des citoyens. Avec le soutien financier du CNDP, 1000 projets d'animation ont été retenus. Cependant, trois enjeux étaient à relever. Le premier était bien sûr l'organisation des jeux en respectant l'agenda 2020 du CIO pour réunir les conditions favorables à l'expression des 10 000 athlètes et accueillir, dans un esprit festif, les journalistes et tous les spectateurs du monde. Le deuxième était de faire en sorte que l'équipe de France olympique bénéficie de l'avantage maison pour remporter le plus grand nombre de médailles. Enfin, le troisième enjeu concernait la mise en œuvre d'un héritage immatériel des jeux et la promotion de la pratique du sport pour tous, à tous les âges de la vie. Ce programme, mis en place en 2019, inclut des mesures visant à améliorer les infrastructures et les pratiques sportives, à promouvoir l'emploi et le

bénévolat, à optimiser les transports et l'accessibilité, à aborder les questions sociétales (handicap, discriminations), à dynamiser l'économie du secteur sportif, et à renforcer l'image de la France.

Pour créer ces conditions et pour que ce projet se réalise, un maillage serré de 280 000 clubs et de 90 fédérations nationales était impliqué. L'objectif était de faire d'une nation de sportifs une nation sportive.⁴¹ Pour Denis Masségli, président du Comité National Olympique et Sportif Français en 2018, « le sport n'est pas une compétence d'attribution comme la formation professionnelle pour les régions et l'aide sociale pour les départements. De nombreux acteurs sont concernés par le code du sport. » Il précise que : « l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, les associations, les fédérations sportives, les entreprises et leurs institutions sociales contribuent à la promotion et au développement des activités physiques et sportives. »⁴²

La structuration de l'époque n'était pas satisfaisante. Il a fallu rénover l'organisation en raison des nombreux acteurs qui interagissaient et parfois étaient en concurrence en raison d'un manque d'organisation dans les décisions collectives. Ces éléments ont eu des répercussions au niveau des moyens humains et financiers qui pouvaient être alloués. Aussi, depuis 2017, des travaux sur la gouvernance du sport ont été mis en œuvre afin d'accorder une plus grande autonomie au mouvement sportif. Cette organisation a débouché sur la loi sport et société de 2019. C'était l'occasion de repenser l'organisation du sport de haut niveau et, d'un point de vue général, l'organisation et le développement du sport. Cette réorganisation a vu la création de l'Agence Nationale du Sport qui regroupe les parties prenantes et les acteurs de la gouvernance partagée, responsables de décider des grandes orientations et de ventiler les masses financières selon les priorités.

⁴¹ L'ENA hors les murs juillet août 2018 numéro 482 page cinq dossiers la France était sportive ?

⁴² Denis Masségli Op.cit.

À l'époque, le CNOSF avait proposé que l'agence prenne la forme d'un groupement d'intérêt public en charge du développement des pratiques. Aux États-Unis, cela se fait au niveau des universités. En France, il repose sur un continuum de solidarité entre les qualités des amateurs, gérées par les fédérations et les clubs. La répartition des voix était la suivante : 30 % pour l'État, 30 % pour le mouvement sportif, 30 % pour les collectivités et 10 % pour les entreprises. L'architecture de gouvernance entre les acteurs au niveau régional demandait un travail précis sur non seulement la répartition des compétences mais également les problèmes de gouvernance.

Le sport doit être vu comme un investissement et non plus comme une charge. Il a été proposé un déplafonnement des recettes du Centre National pour le Développement du Sport, qui était issu des recettes de La Française des Jeux et d'autres opérateurs de paris sportifs. Les produits des droits télévisés, appelés aussi la « taxe Buffet », devaient disparaître dans la nouvelle configuration et avaient pour objectif de dégager un budget de 385 millions pour les stratégies d'action de l'Agence du Sport. Cette agence devait fonctionner avec un budget de 400 millions d'euros. Pourtant, la taxe sera maintenue.

La réflexion concernant le développement du sport en France a permis de dégager des axes clairs. La promotion et la transformation du mouvement sportif passent par un travail sur la prise en compte et la réponse aux besoins des pratiquants (demande d'offre de services par les clubs). La proposition de nouvelles pratiques complémentaires comme le sport loisirs, le sport santé et bien-être, et le sport en entreprise sont des axes de développement de la pratique sportive. En outre, l'investissement dans les nouvelles technologies doit permettre l'optimisation et le fonctionnement des organisations dans la gestion des sportifs, l'animation des pratiquants et un renouvellement du modèle économique (plate-forme de financement participatif, mécénat). L'enjeu est de développer la haute performance pour atteindre un niveau d'excellence durant les JO, ce qui permet le rayonnement de la France dans le monde. Cet objectif a été fixé dès 2018

avec une ambition de doubler le nombre de médailles pour l'organisation des jeux de 2024.

C'est au ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques de superviser l'organisation. À cette fin, un délégué interministériel aux JOP (DIJOP) est nommé. Il représente le gouvernement avec les délégués de plusieurs ministères et coordonne le travail de l'État avec le COJOP. La Société de Livraison des Équipements Olympiques et Paralympiques (SOLIDEO) est un établissement public industriel et commercial présidé par la maire de Paris. Elle a pour rôle de représenter les intérêts des collectivités territoriales qui la financent conjointement avec l'État. Son budget est de 4,4 milliards d'euros.

Dans son rapport, la CDC précise que depuis 2018, les autorités publiques et le COJOP ont intégré les Jeux dans une perspective de développement durable et d'héritage.⁴³ Le COJOP et la SOLIDEO sont responsables de l'héritage matériel et immatériel des Jeux : la promotion de la pratique sportive, les initiatives sociales pour l'inclusion, les programmes économiques d'entreprises, l'innovation, l'emploi et les mesures environnementales. En 2019, l'État a également adopté un « Plan Héritage » comprenant 170 mesures, dont la mise en œuvre est supervisée par la DIJOP. Les mesures apparaissent disparates avec des niveaux et des enjeux très variables. Le « Plan Héritage » devrait être mieux structuré, et les indicateurs de résultats associés à chaque action devraient être plus précis et évaluables à terme. Le COJOP n'a pas élaboré d'outils pour mesurer l'héritage et les modalités de capitalisation et de transmission des expériences acquises pendant les Jeux ne sont pas claires. Les contrôles réalisés nécessitent un rapport spécifique de la Cour par la suite. Les moyens de la SOLIDEO doivent fusionner, à la fin des jeux, avec ceux de Grand Paris Aménagement (GPA).

La loi du 26 mars 2018 a pour but de préparer l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024 à Paris et dans d'autres villes

⁴³ Cour des comptes - Rapport au Parlement : Organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. (Article 29 de la loi n° 2018-202 du 26 mars 2018) Janvier 2023 <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2023-10/20230111-JOP-Paris-2024.pdf>

françaises. Elle vise à garantir la livraison ponctuelle des infrastructures et équipements nécessaires aux jeux, en conformité avec le contrat de ville-hôte signé le 13 septembre 2017 entre la Ville de Paris, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Comité International Olympique (CIO). Cette loi établit les règles concernant la reconnaissance des organisateurs par le CIO, le Comité International Paralympique (CIP) et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO). Elle précise également les aspects liés à la propriété olympique et paralympique et définit les dérogations aux règles de publicité pour les symboles des jeux dans l'espace urbain. De plus, elle adapte les règles d'urbanisme pour assurer la livraison dans les délais des équipements nécessaires à l'événement, en simplifiant les documents et procédures en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement, de logement et de transports.

La loi du 19 mai 2023 relative aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions fixe le cadre de l'usage de la vidéoprotection intelligente, des scanners corporels à l'entrée des stades, de l'ouverture des magasins le dimanche. Cette loi prévoit les dispositifs pour assurer le bon déroulement des Jeux Olympiques de 2024 en matière de sécurité, de soins, de lutte antidopage ou de transports. Cette loi a pour ambition d'éviter les incidents qui se sont produits au Stade de France lors de la finale de la Ligue des Champions en mai 2022. Elle a pour objectif d'assurer la sécurité des manifestations sportives, récréatives ou culturelles exposées à des risques. Le vote de cette loi n'a pas été sans soulever certaines inquiétudes. En effet, le Conseil constitutionnel a été saisi au sujet de cet article 10 sur lequel il a estimé que le législateur peut autoriser le recours à des caméras dites intelligentes dans l'objectif de valeur constitutionnelle de prévention des atteintes à l'ordre public. Une réserve fut émise sur la durée de l'autorisation du recours à ce dispositif. Les préfets devront mettre fin immédiatement à l'autorisation quand les conditions qui les justifiaient ne sont plus réunies.

En outre, la loi prévoit d'étendre les compétences du préfet de police de Paris pendant la période des jeux en Île-de-France et d'étendre le champ des

images de vidéoprotection visibles aux agents de la RATP et de la SNCF intégrés au centre de coordination opérationnelle de la sécurité dans les transports d'Île-de-France (CCOS). Enfin, elle étend la procédure de "criblage" (enquêtes administratives de sécurité) aux fan zones.

Autres dispositions :

- Systématisation des interdictions judiciaires de stade.
- Obligation pour les spectateurs d'être munis d'un billet d'entrée.
- Installation d'un centre de santé dans le village olympique.
- Autorisation de nouvelles techniques pour lutter contre le dopage (tests génétiques et prélèvements sanguins ou urinaires).

Créé le 23 juin 1894, le Comité International Olympique (CIO) est une organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif basée en Suisse. Elle est financée par des fonds privés et 90 % des revenus qu'elle perçoit sont redistribués auprès d'organisations sportives pour soutenir les athlètes. La Charte olympique le désigne comme une « autorité suprême de l'Olympisme ». À ce titre, il supervise le mouvement olympique et assure le bon déroulement des Jeux. Le CIO coordonne les relations entre les athlètes, les comités olympiques, les fédérations internationales, les comités d'organisation des JO, les partenaires olympiques mondiaux, les diffuseurs et l'organisation des Nations unies. En 2022, le CIO s'est associé avec l'ONU dans un engagement pour le respect des droits humains dans le champ de son activité.

Parmi les missions du CIO, il y a la préservation du caractère unique et la célébration régulière des JO, le positionnement des athlètes au cœur du mouvement olympique et la promotion du sport et des valeurs olympiques dans la société. Les valeurs olympiques d'excellence, de respect et d'amitié sont promues par l'ensemble des acteurs.

Le CIO est organisé en session du président et de la commission exécutive. La session est l'assemblée générale des membres du CIO, une instance décisionnaire qui se tient une fois par an. Le rôle de la session est de déterminer les orientations du mouvement olympique. Elle a pour compétence de modifier la Charte olympique, d'élire les membres du CIO ou

de les exclure, d'élire les présidents, les vice-présidents et les membres de la commission exécutive, et enfin de désigner la ville d'accueil des JO. Le président a pour rôle de représenter et de diriger le CIO. Son élection se déroule durant la session au scrutin secret parmi les membres du CIO et son mandat est de huit ans, renouvelable une fois pour une période de quatre ans. La commission exécutive administre les affaires courantes du CIO, propose de nouveaux membres et soumet des modifications de la Charte olympique.

LE POIDS DU SPORT EN FRANCE

LE POIDS DANS LA SOCIÉTÉ

En 1950, la France comptait 2 millions de licenciés. En 2020, ce sont 16 millions de licenciés en fédérations sportives, dont 38 % de femmes et 45 % de jeunes de moins de 15 ans.

Le cadre de cette pratique peut être scolaire, civil, militaire, en entreprise ou à domicile, et les lieux de pratique sont ⁴⁴:

- 38 % en milieu naturel,
- 24 % à domicile,
- 22 % dans une installation sportive,
- 9 % en ville ou dans un parc (41 % des cas selon l'étude "Sport dans la ville", 2019).

En 2020, les deux tiers des personnes interrogées pratiquaient régulièrement une activité physique et sportive (APS) : 71 % des hommes et 60 % des femmes, ces données reculant avec l'âge. La France se trouve en net recul par rapport à d'autres pays comme la Suisse et les pays scandinaves.

Les activités physiques et sportives contribuent aux politiques publiques liées à l'éducation, la culture, l'intégration et la vie sociale. Elles aident à lutter contre l'échec scolaire et à réduire les inégalités sociales et culturelles.

⁴⁴ INJEP. « Chiffres clés du sport 2023 ». Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, octobre 2023.

Elles participent à la promotion et au développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées.

L'organisation du sport en France repose sur une articulation entre différents acteurs. Parmi les structures publiques se trouvent le ministère des Sports, le Comité National Olympique et Sportif Français, l'Agence Nationale du Sport, et les collectivités territoriales. Concernant les acteurs du secteur privé, la France compte environ 160 000 clubs sportifs, 119 fédérations et de nombreuses entreprises. Cette diversité d'intervenants n'est pas sans poser quelques difficultés d'organisation et de répartition des compétences.

Ainsi, au niveau national, via le ministère chargé des Sports et les établissements publics qui en dépendent, c'est à l'État de coordonner, de contrôler et d'accorder un soutien. De son côté, le Comité National Olympique et Sportif Français représente le mouvement sportif. Certaines difficultés observées ces dernières années concernent les désirs de certains élus locaux de rénover les équipements sportifs vieillissants de leur municipalité, des sportifs de renommée internationale qui souhaitent peser sur les décisions concernant leur image, comme Kylian Mbappé qui répondait au président Macron qu'il ne pèserait pas sur sa décision de quitter le PSG, des lois relatives à la gouvernance et à l'éthique sans forcément avoir de conséquences sur le terrain, des acteurs de la société civile (politique ou sociale) soucieux d'une meilleure impulsivité, jusqu'aux pratiques de gouvernance parfois contestées de certains dirigeants de fédérations.

La gouvernance du sport ne peut se concevoir qu'au travers du système d'interactions avec les différents acteurs publics et privés. Sa gouvernance politique implique des rapports nationaux, régionaux et locaux avec les organisations sportives comme les fédérations et les clubs. Enfin, la gouvernance organisationnelle se concentre spécifiquement sur la manière dont sont dirigées et contrôlées les organisations sportives.

Les principaux acteurs de la gouvernance du sport en France sont :

- Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et les fédérations sportives nationales qui représentent le mouvement sportif ;
- Les institutions publiques comme l'État, intervenant par l'intermédiaire du ministère des Sports, d'autres ministères comme celui de l'Éducation nationale dans le cadre de l'éducation physique et sportive, et l'enseignement supérieur avec les établissements en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ;
- Les acteurs du secteur privé liés au système économique du sport comme les fabricants et distributeurs d'articles de sport et les médias. L'enseigne Decathlon a enregistré un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros en 2022. En outre, il convient d'inclure tous les acteurs du tourisme, des travaux publics, des transports et de l'hôtellerie-restauration comme acteurs indirects du système sportif national.

Le cadre juridique est fixé par le code du sport, adopté en 2006-2007 et dont la partie législative reprend en grande partie les dispositions de la loi Avice de 1984.

En accord avec la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, le schéma de services collectifs du sport attribue à l'État la promotion de l'accès généralisé aux services, équipements, espaces, sites et itinéraires dédiés aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire national, tout en garantissant une cohérence avec le schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux. L'État identifie les zones d'intervention prioritaire et évalue les ressources nécessaires avec pour conséquence l'intégration sociale des citoyens à travers le sport.

En France, les politiques publiques du sport sont mises en œuvre par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Pour ce faire, il s'appuie sur son administration centrale et ses services déconcentrés. Il dispose aussi de quatre missions d'expertise et d'un maillage d'établissements publics.

La politique sportive française a quatre objectifs dont l'ambition est de :

- Favoriser l'accès au sport pour tous, particulièrement les personnes éloignées de la pratique sportive ;

- Utiliser le sport comme moyen de prévention, protéger les sportifs et lutter contre le dopage, la violence, le racisme, la tricherie et toutes formes de discrimination ;
- Valoriser les professions liées au sport et stimuler l'emploi dans le secteur sportif ;
- Organiser le sport de haut niveau pour garder la position de la France parmi les grandes nations sportives.

Sur ce dernier point, **la France peut exercer une influence intéressante en ce que la projection internationale du sport français** contribue à la régulation des activités sportives au niveau international et européen.

Le sport, c'est la santé ! La compétition sportive était un axe supplémentaire parmi les politiques de l'après-deuxième guerre mondiale. Initialement, les politiques sportives se sont développées en complémentarité des politiques de santé. Il fallait renforcer le corps afin de garantir la santé des citoyens mais aussi préserver l'aspect ludique de l'enseignement. La pratique du sport est toujours un enjeu de santé publique et en 2020, selon une étude de l'ANSES, « 95 % de la population française adulte est exposée à un risque de détérioration de la santé par manque d'activité physique ou un temps trop long passé assis ». Seuls 5 % des adultes pratiquent assez d'exercice physique pour préserver leur santé (1/3 des adultes français sont exposés au risque d'hypertension, d'obésité et leur morbidité la plus élevée est causée par des maladies cardiovasculaires et des cancers). ⁴⁵

Le sport est un levier d'action à plusieurs niveaux. Il véhicule un ensemble de valeurs qui revêt un caractère d'exemplarité, de symboles d'accomplissement et de respect. Ce qui est à l'origine la force pure est canalisé pour devenir une valeur de puissance créatrice du dépassement de soi. Les enjeux sociétaux tels que la transition écologique et la protection de l'environnement peuvent être évoqués pour toucher le plus grand nombre

⁴⁵ ANSES. « **Manque d'activité physique et excès de sédentarité : une priorité de santé publique** ». Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail, 15 février 2023.

parce que le sport fédère et rassemble. La mobilisation donnée par le sport est un vecteur de cohésion qui doit être utilisé pour faire passer des messages.

L'image d'unité de valeurs partagées par tous apparaît bien petite par rapport aux écarts entre sport professionnel et sport amateur, malgré les valeurs que s'efforce de promouvoir le modèle sportif français.

LE POIDS DANS LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Les compétitions sportives internationales sont des moments privilégiés où l'exaltation patriotique peut être exprimée. Ces événements ont une valeur hautement symbolique. Depuis ses origines, les JO ont été un instrument de canalisation des ambitions belliqueuses à des fins pacifiques. Dans la Grèce antique, la trêve olympique était respectée un mois avant les épreuves par les participants. Ainsi, faire partie des compétiteurs était l'occasion de faire respecter ses valeurs et d'asseoir le prestige de son peuple. Les compétitions sont des épreuves sportives internationales qui ne peuvent donc rester politiquement neutres. Elles sont le véhicule d'une vision politique du monde par le pays qui participe, a fortiori par celui qui les organise. Face à une scène mondiale, il est important d'influencer l'audience qui observera avec attention la cérémonie d'ouverture, les compétitions et la cérémonie de clôture. Dans ces éléments, tout sera « message », au sens sémiologique du terme. Pour rappel, Viktor Orbán avait fait voter le 15 juin 2021 par le parlement hongrois une loi interdisant la « promotion » de l'homosexualité auprès des mineurs. L'UEFA a donc interdit que l'Allianz Arena soit illuminé aux couleurs de l'arc-en-ciel en soutien à la communauté LGBT suite à cette loi. L'organisation du football, l'UEFA, avait déclaré en réponse qu'elle était une organisation politiquement et religieusement neutre.⁴⁶

En 1896, lors des premiers JO modernes, le président du comité international olympique de l'époque, le baron Pierre de Coubertin, avait créé le pentathlon ; ce sport réunissait plusieurs disciplines : la course à pied, l'équitation, la natation,

⁴⁶ https://www.eurosport.fr/football/euro-2020/2021/les-couleurs-lgbt-interdites-a-l-allianz-arena-de-munich-l-uefa-risque-de-passer-pour-une-organisati_sto8385449/story.shtml

l'escrime et le tir au pistolet. Ces activités correspondaient aux disciplines dispensées dans la formation des militaires. Comme beaucoup de Français de l'époque, le baron gardait à l'esprit la revanche sur l'Allemagne et le désir ardent de voir l'Alsace et la Lorraine revenir à l'intérieur des frontières françaises. Le lexique du sport est pétri d'un vocabulaire militaire voire belliqueux : attaque et défense, vainqueurs et perdants, défaites ou victoires, stratégie, capitaine d'une équipe. Enfin, il y a le tableau des victoires, les médailles représentant l'apogée du nombre de victoires remportées sur les autres États. C'est donc un exercice délicat d'affirmer que le sport reste neutre lorsque celui-ci représente symboliquement le terrain d'une conflictualité entre des États, comme les États-Unis et l'URSS.

Les Jeux Olympiques reflètent les tensions géopolitiques. En 1936, les Jeux de Berlin furent utilisés par le régime nazi pour promouvoir l'idéologie raciale d'Hitler, ce dernier refusant de serrer la main de Jesse Owens, triple médaillé d'or de ces JO. Pendant la Guerre froide, les JO deviennent le symbole de la rivalité entre les deux superpuissances : les États-Unis et l'URSS. En 1956, plusieurs nations boycottèrent les Jeux de Melbourne en réaction à l'invasion de la Hongrie par l'URSS et à la crise de Suez. En 1968, les Jeux de Mexico sont marqués par les athlètes américains Tommie Smith et John Carlos protestant contre la ségrégation raciale. Le 5 septembre 1972, le commando palestinien de la mouvance Septembre Noir entre dans le village olympique de Munich pour effectuer une prise d'otages qui deviendra un véritable carnage et "le jour le plus sombre de l'histoire olympique".⁴⁷ Les Jeux de Moscou en 1980 sont boycottés par les États-Unis et leurs alliés suite à l'invasion soviétique en Afghanistan. En 1984, c'est à l'Union soviétique et ses alliés de boycotter les Jeux de Los Angeles. L'Afrique du Sud a été exclue en raison de l'apartheid entre 1960 et 1991, et l'ex-Yougoslavie a été exclue lors des Jeux de Barcelone en 1992, en se référant aux sanctions de l'ONU. Récemment, les JO de Pékin en 2008 ont été critiqués pour les violations des droits de l'homme en Chine et les Jeux d'hiver de Pékin 2022 ont subi un boycott diplomatique en raison de la répression des Ouïghours et des tensions à Hong Kong. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 a entraîné le retrait des athlètes russes de

⁴⁷ Thomas Bach - président du comité international olympique (CIO) commémoration le 06 août 2024

nombreuses compétitions internationales, y compris les Jeux Olympiques. Lors des JO 2024, la Russie a décidé de boycotter les épreuves de judo afin de protester contre ce qu'elle a qualifié de « conditions humiliantes » dans la sélection. Le CIO avait décidé de limiter le nombre de sportifs russes à 4 athlètes sur les 17 devant participer aux épreuves. Mais, afin de dénoncer les « intrigues politiques », la fédération russe de judo décida de n'envoyer aucun athlète. Les JO actuels sont pensés sur la notion d'héritage, de diversité et d'environnement. En tant que chef du mouvement olympique, le CIO a pris des dispositions dans le cadre de la guerre en Ukraine à l'intention des sportifs russes et biélorusses qui étaient autorisés à participer aux jeux en tant qu'athlètes individuels neutres aux Jeux de Paris 2024.⁴⁸

Instrument de soft power :

Avec ses 716 membres, dont 405 athlètes, participant à 236 épreuves dans 30 disciplines, la Chine a composé la plus grande délégation jamais constituée. La Chine met en avant ses talents sportifs pour améliorer son image internationale, en se concentrant particulièrement sur la gymnastique. Le gouvernement promeut le sport dès le plus jeune âge, en valorisant les parcours des jeunes athlètes. L'objectif est de devenir une puissance sportive d'ici 2035, en remportant des médailles et en renforçant l'engagement du public. La délégation chinoise comprend un grand nombre d'athlètes de 25 ans, la génération « Z » devenue le symbole du soft power chinois. Les victoires chinoises sont acclamées dans le pays, particulièrement celle de Pan Zancle, qui a battu le record du monde sur 100 m en nage libre à l'âge de 19 ans, Zheng Quinbwen, la première joueuse de tennis née en Asie à devenir médaille d'or à 21 ans, et des tireurs Huang Yu-Ting et Sheng Lihao, qui ont remporté la première médaille d'or en épreuve de carabine air comprimé 10 mm, par équipe mixte.

Le partenariat d'entreprise, le sponsoring, représente une opportunité pour les organisateurs mais aussi pour les entreprises internationales. L'organisation des jeux est un événement coûteux pour un État et pour les

⁴⁸ Le Point du 29/06/2024 article d'Emma Allamand

organisations internationales en charge de la mise en œuvre. Les partenariats commerciaux, publicitaires, et la vente de produits dérivés permettent de construire une synergie mais également d'asseoir la réputation d'une entreprise. Les JO de 2024 ont ainsi donné l'occasion à LVMH de bénéficier d'une couverture extraordinaire, même si cette entreprise est déjà reconnue dans le monde entier. Une autre pratique offerte à une entreprise pour se faire connaître et reconnaître concerne le naming. Par exemple, la société française Accor a contractualisé le changement de nom du palais omnisports de Paris-Bercy pour devenir l'Accor Arena, et l'entreprise chinoise Wanda a remporté l'appel d'offres de 2015 pour que l'Atlético de Madrid devienne le Wanda Metropolitano Madrid. Pour un État, sponsoriser des événements sportifs est également un moyen de valoriser son image. Parfois soupçonnée d'enfreindre les règles du respect des droits de l'homme, l'Azerbaïdjan voit dans son sponsoring de l'Atlético de Madrid le moyen d'affiner son image dans le but de rendre son pays touristiquement plus attractif.

Le Qatar est un exemple d'affirmation sur la scène internationale de son statut d'État sportif et d'acteur de premier plan. L'organisation d'événements sportifs internationaux permet de donner une image et d'exercer une influence certaine sur la scène internationale. En 2011, le Qatar se lance dans la compétition sportive en achetant le PSG et décide d'organiser la coupe du monde masculine de football pour 2022. En matière de relations publiques, c'est une occasion formidable de travailler sur sa réputation et son image à l'étranger. D'un point de vue politique, c'est la possibilité de créer des liens avec d'autres États et d'exister sur la scène internationale. L'objectif est de se faire connaître et reconnaître. À la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak, le Qatar a dû s'inspirer de ces événements dramatiques pour réfléchir à une stratégie d'existence et de survie en cas de conflit similaire. Pour tout État, il convient d'assurer sa survie par le jeu d'alliances. Le sport est une source de liens et de ressources financières, les relations créées dans sa mise en œuvre permettent d'assurer un minimum d'entraide. Cependant, rien n'est moins sûr ; en République socialiste de Bosnie-Herzégovine, la ville de Sarajevo avait accueilli les jeux olympiques

d'hiver 1984, moins de dix ans après, en 1992, la Yougoslavie était ravagée par une guerre civile, au sein même de l'Europe.

La diplomatie des athlètes :

Les athlètes sont souvent impliqués dans des causes politiques ou humanitaires à l'échelle mondiale. Leur renommée permet d'attirer l'attention du public et des médias sur des enjeux internationaux. Ainsi, ils peuvent influencer les décisions publiques et politiques en sensibilisant l'opinion publique aux problématiques sociales. Mohamed Ali a utilisé sa notoriété pour évoquer l'injustice raciale, montrant ainsi que la popularité sportive est un outil de promotion du changement dans la société. L'opinion publique est ainsi sensibilisée de manière directe. Les athlètes deviennent de véritables porte-étendards et porte-drapeaux d'un pays. Par ailleurs, cette sensibilisation n'est pas sans conséquence sur la mise en œuvre de diplomatie parallèle où les officiels peuvent se retrouver court-circuités par un discours jouant sur l'émotion, voire simplificateur.

Les enjeux du sport contemporain :

Les enjeux du sport contemporain soulèvent des questions complexes et fondamentales liées les unes aux autres. Qu'elles concernent l'éthique, l'intégrité des personnes dans la lutte contre les violences, le racisme, le harcèlement, le dopage, les paris truqués ou la corruption ; ces défis concernent aussi la question des droits humains relative à la liberté d'expression, les signes religieux mais aussi de l'exclusivité sur le thème de l'identité de genre et du handicap. La France a un rôle à jouer dans la résolution de certains de ces problèmes. Elle a su jouer un rôle dans la création en 1999 de l'agence mondiale antidopage, cofinancée et cogérée par les États et le mouvement sportif international. Ce qui signifie qu'il est possible d'occuper une place de premier plan et de faire bouger les lignes dans une thématique aussi bien nationale qu'internationale. La France doit tenir à cœur ce rôle de chef de file qu'elle a su occuper à ce moment.

Le rôle du CIO :

Le CIO occupe un rôle politique et géopolitique. Une des missions du CIO est de s'assurer que la paix olympique soit respectée pour que les jeux se déroulent convenablement. Elle oriente donc ses actions selon une neutralité politique affirmée. Toutefois, la situation internationale et les enjeux géopolitiques soulèvent des difficultés dans la sélection des candidatures. Le CIO doit reconnaître ou exclure certains États du mouvement olympique. Ainsi, en 1995, le CIO a reconnu les athlètes palestiniens comme sportifs habilités à participer aux jeux. En 1988, les jeux organisés à Séoul ont été boycottés par la Corée du Nord ; pendant les JO de 2024, les deux Corées ont participé aux JOP.

Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels :

Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que la Déclaration universelle des droits de l'Homme garantissent le droit d'accéder et de contribuer à la vie culturelle, mais aussi de participer à des compétitions sportives. La charte olympique réaffirme ce principe selon lequel "la pratique du sport est un droit de l'Homme" et tout individu "doit avoir la possibilité de pratiquer le sport, sans discrimination d'aucune sorte".

Cependant, ce droit peut rencontrer des restrictions en respectant un principe de proportionnalité adéquat entre les objectifs recherchés et les conséquences d'une sanction. Ainsi, à la suite de l'intervention militaire russe en Ukraine, en février 2022, le CIO a demandé aux fédérations internationales d'annuler ou de déplacer leurs manifestations sportives prévues en Russie ou en Biélorussie. Il a également demandé de ne pas autoriser la participation d'athlètes et d'officiels russes et biélorusses aux compétitions internationales. Le 11e sommet olympique du 9 décembre 2022 a poursuivi cette politique en précisant qu'aucune manifestation sportive internationale ne doit être organisée en Russie et qu'aucun symbole russe ne sera déployé durant des manifestations sportives internationales. Enfin, aucune invitation ou accréditation ne doit être accordée à un représentant du gouvernement de l'État russe. Le 28 mars 2023, de nouvelles

recommandations ont été publiées par le CIO, stipulant que les sportifs russes et biélorusses pouvaient participer aux compétitions internationales seulement sous bannière neutre et à titre individuel, à condition qu'ils n'aient pas soutenu la guerre en Ukraine. Les athlètes russes et biélorusses étaient interdits de compétition, de même que les personnes d'encadrement des sportifs.

La suspension du Comité national olympique russe :

Le Comité national olympique russe a été suspendu le 12 octobre 2023 par la commission exécutive du CIO, à la suite de l'intégration par ce dernier de l'organisation régionale qui relève de l'autorité du Comité national olympique ukrainien. Cette décision constitue une violation de la charte olympique. Ces sanctions perdurent jusqu'aux JO de Paris 2024. Le CIO réitère le principe selon lequel les sportifs russes et biélorusses qualifiés pour les jeux de Paris, selon les règles des fédérations internationales, participeront aux jeux en tant qu'athlètes individuels neutres. De la même manière, ils ne pourront participer aux épreuves s'ils ont soutenu « activement » l'invasion russe ou s'ils sont sous contrat avec l'armée russe ou biélorusse ou avec des agences de sécurité nationale. Là encore, "aucun drapeau, aucun hymne, aucune couleur ni aucune autre identification de quelque nature que ce soit" ne seront admis. Le CIO a approuvé le 19 mars 2024 les conditions de participation des athlètes individuels neutres (AIN) détenteurs d'un passeport russe ou biélorusse qui se sont qualifiés aux jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Seulement deux athlètes russes et sept athlètes biélorusses ont été qualifiés sur les 6000 places attribuées.

LE POIDS ECONOMIQUE

Le poids économique du sport en France s'élèverait à plus de 40 milliards d'euros, mais il n'existe pas de comptabilité économique nationale spécifique pour le sport. L'Insee, responsable de la comptabilité nationale,

ne fournit pas de données régulières en raison de la difficulté de collecte et du coût élevé. Pour pallier ce manque, des organismes publics et privés fournissent des estimations et des séries de données sur l'impact économique du sport par les dépenses, les revenus et les emplois.

La méthode d'un « compte du sport » a été initiée par le ministère des Sports en 2005. Depuis 2017, elle est réalisée en partenariat avec l'INJEP. Cette évaluation est basée sur trois principales catégories de dépenses liées au sport :

- La dépense sportive des ménages, qui était de 23 milliards d'euros en 2021. Sur ce montant, 15 milliards d'euros sont alloués à l'achat d'articles de sport et 8 milliards d'euros aux services (cotisations aux associations, services des entreprises, consommation de spectacles sportifs). Les dépenses sportives des ménages correspondent à 0,8 % du PIB.
- La dépense sportive publique, qui était de 14,1 milliards d'euros en 2021, répartie à parts égales entre l'État et les collectivités locales. Elles représentent 0,6 % du PIB.
- La dépense sportive des entreprises, par les droits de retransmission des événements sportifs et le mécénat, qui était de 1,7 milliard d'euros en 2021 et de 3 milliards d'euros en 2018.

La deuxième approche s'appuie sur les revenus des organisations sportives, en prenant en compte les revenus générés par les clubs appartenant au mouvement sportif français ainsi que le chiffre d'affaires des entreprises du secteur privé à but lucratif. L'impact économique du sport peut être évalué à environ 23 milliards d'euros selon cette méthode, répartis comme suit :

- 6,25 milliards d'euros de budget pour les fédérations sportives et les clubs amateurs (centre de droit et d'économie du sport)
- 3,03 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour les clubs professionnels (centre de droit et d'économie du sport)
- 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans l'industrie des articles de sport
- 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires concernant les salles de fitness

Environ 350 000 personnes exercent une activité professionnelle liée au sport, soit 1 % des actifs français. La dernière approche porte sur le poids économique du sport par le dénombrement des trois catégories d'individus travaillant dans le secteur sport :

- Les 163 000 salariés du secteur privé du sport (2022) et les 98 000 individus dans des activités annexes (fabrication et commerce d'articles)

- Les 87 000 salariés du secteur public dans le domaine du sport (2021)

Par ailleurs, avec 45 000 bénévoles, le travail réalisé en dehors du cadre commercial n'a pas de valeur monétaire directe. Tenter de lui en attribuer une n'a pas vraiment de sens puisqu'il est offert gracieusement. Par exemple, des estimations de la valeur financière du bénévolat sportif existent : en se basant sur les chiffres de 2017, cette contribution pourrait être estimée entre 6,9 et 13,4 milliards d'euros en France, selon le salaire de référence utilisé, que ce soit le salaire minimum ou le salaire moyen dans le secteur du sport.⁴⁹ Cependant, cette évaluation purement économique néglige une dimension essentielle : la dimension sociale du bénévolat. En effet, cette activité crée de nombreux liens sociaux, particulièrement pour certaines populations (personnes en marge de l'emploi, retraités et personnes sans emploi).⁵⁰

Malgré l'absence d'une harmonisation des systèmes de mesure, qui pourrait être améliorée en intégrant le sport à la comptabilité nationale, ce secteur reste un pilier de l'économie française, contribuant à la création de valeur ajoutée. Cependant, le poids économique du sport ne dépasse pas 3 % du PIB, même selon les estimations les plus optimistes. Il est essentiel toutefois d'ajouter des études de terrain pour mieux comprendre l'ensemble des effets sociaux du sport, ce qui est actuellement insuffisant. La commande publique doit jouer un rôle central afin de développer un outil de gestion des politiques sportives axé sur les objectifs sociaux. Même si le rôle de l'État est de valoriser, du national au local, les initiatives qui contribuent au bien commun par le sport, le travail se perçoit sur le long terme. Après les JOP de Londres 2012, l'événement n'a pas entraîné d'augmentation de la pratique sportive des Anglais sur le long terme.

Le soutien public direct au sport est de 20 milliards d'euros, en dehors des soutiens accordés dans le cadre des JOP 2024. Sur ces montants, les collectivités territoriales représentent une part de 60 %, soit 12 milliards

⁴⁹ Jurisport, Revue juridique et économique du sport, n°195, mars 2019, pp. 41-45

⁵⁰ Bastien, J. "Le bénévolat sportif en France : enjeux et limites d'une quantification"

d'euros. Les acteurs directs de l'éducation sportive sont les professeurs d'EPS, avec 102 000 personnes employées par le niveau étatique et 60 000 par la fonction publique sportive territoriale. Avec 1,4 milliard d'euros, les départements et les régions financent les équipements sportifs scolaires du second degré, les équipements de grande capacité ainsi que le soutien au sport de haut niveau.

Il serait possible d'affirmer que les principaux acteurs de la politique sportive en France sont les communes. **Avec un financement de 8 milliards d'euros, elles assurent la construction, la rénovation et bien souvent la gestion et l'entretien de 80 % des équipements sportifs dont elles ont la charge.** Elles assurent par ailleurs l'organisation de manifestations sportives et apportent un soutien financier aux associations sportives. Ainsi, la part du budget des communes et des intercommunalités accordées au sport représente plus de 10 %.

L'aide apportée par ces collectivités est vitale pour le tissu associatif sportif local. En 2020, il existe 160 000 associations sportives en France. Hormis les aides financières, les collectivités locales apportent des aides matérielles. Elles fournissent gratuitement des installations, ou avec un coût très faible.

Les autres sources de financement proviennent de :

- Le sponsoring, qui peut représenter 40 % des ressources d'un club amateur.
- Le mécénat sportif des entreprises, avec des montants plus élevés, est accordé par 46 % des entreprises.
- Le crowdfunding.

Comme pour l'ensemble du secteur associatif, les clubs sportifs fonctionnent grâce au bénévolat. Activité gratuite, les 3,2 millions de personnes bénévoles ont un poids économique. Dans le domaine sportif amateur, les arbitres, les dirigeants de club ou les accompagnateurs représentent 274 000 emplois en équivalent temps plein, soit 10 milliards d'euros.

Sur les 13 millions de bénévoles recensés en France par le ministère des Sports, 2 millions sont dédiés au sport. La nécessaire professionnalisation des clubs sportifs et de leurs acteurs a pu bénéficier de programmes d'aide à l'emploi des années 1980-90. En 2020, ce sont 5 000 emplois que la part territoriale de l'Agence Nationale du Sport a cofinancés. Interagissant avec les politiques de lutte contre le chômage, ces emplois, même « non délocalisables », représentent néanmoins des emplois à faibles niveaux de rémunération dont les perspectives d'évolution professionnelle restent très modérées. Ces personnes sont chargées d'accompagner les jeunes lors des premières compétitions, sont responsables des formations de base au sein des clubs sportifs, accompagnent les athlètes handisports et du sport adapté. Ils gèrent aussi les associations sportives locales et les ligues sportives régionales, comme les fédérations sportives françaises et toute autre structure responsable du développement sportif français.

D'après le ministère des Sports, de nombreux dirigeants cumulent plusieurs rôles, consacrant en moyenne 3 800 heures de bénévolat par association sportive. Ils accomplissent ces diverses tâches en investissant leur temps personnel, avec une moyenne de 224 heures par an et par fonction.

Les clubs ne sont pas appelés à fonctionner sur un modèle économique viable pour plusieurs raisons : la taille de la structure et le profil des dirigeants. Le manque de professionnalisme ou de compétences techniques limite les capacités de gestion des personnels et de recrutement des effectifs, pour la plupart bénévoles, ce qui fait que le turnover est élevé. Des efforts ont été fournis par les pouvoirs publics pour convenir d'accords professionnels, comme la publication de la Convention collective nationale du sport du 7 juillet 2005. La décision fut prise de développer un dialogue social au sein du secteur privé associatif et commercial du sport.

L'économie du sport s'inscrit dans une réduction de la durée du travail qui offre le temps libre pour un mode de vie où les loisirs augmentent. Cependant, il existe une difficulté pour définir la pratique sportive, le manque de transparence sur les financements et la gestion de l'argent

circulant dans le sport empêche toute étude économique approfondie sur ce domaine. Le manque persistant d'une information statistique organisée et disponible (comme un compte satellite du sport ou un ensemble d'indicateurs socio-économiques) contraint le chercheur à combiner des données partielles issues de diverses sources, souvent discordantes entre elles.

L'analyse économique du sport s'étend avec la réduction de la durée moyenne du travail autorisant un mode de vie où la part des loisirs augmente. Dans les pays développés, **le poids économique du sport se situe entre 0,5 et 2 % de l'économie nationale, selon le pays et l'agrégat considéré : PIB, consommation, investissement, emploi.**⁵¹ Pourtant, les analyses actuelles se concentrent sur divers aspects de l'économie publique (budget sport de l'État et des collectivités locales, fiscalité), ainsi que sur le comportement des ménages (pratiques et consommations sportives), l'économie industrielle (industrie et marchés des articles de sport et stratégies des firmes impliquées), et l'économie des services (spectacles sportifs, publicité, sponsorship). Une attention particulière est également portée à l'économie du travail (marché du travail des sportifs professionnels, rémunérations, division du travail), à l'économie du développement (retombées économiques régionales du sport, sous-développement du sport dans le Tiers Monde) et à l'économie internationale, étant donné que toute activité économique en lien avec le sport de haut niveau s'internationalise, ce qui implique par la suite l'intérêt de firmes multinationales.

Sur le plan productif, l'économie du sport articule un ensemble d'activités comme :

- Les spectacles sportifs avec des athlètes professionnels ou amateurs et vus par les ménages ou les entreprises (diffuseurs et sponsors) ;
- Les services sportifs par des associations ou des entreprises et consommés par des ménages (pratique sportive encadrée ou non) ;
- Les articles de sport par des entreprises et achetés par des ménages (équipements sportifs pour la pratique sportive encadrée ou non).

⁵¹ Wladimir Andreff, Jean-François Nys Dans Economie du sport 2002

Le secteur public (État et collectivités territoriales) finance le sport à hauteur de 20 milliards d'euros par an. Dans le même temps, la consommation sportive des ménages (achats d'articles de sport, inscription dans une pratique sportive) atteint 53 milliards d'euros en 2022. Avec 59 % des Français de plus de 15 ans pratiquant du sport une fois par semaine selon le baromètre national des pratiques sportives 2023, la dépense publique annuelle pour le sport avait atteint 20 milliards d'euros en 2022.⁵²

Les Français sont les premiers financeurs du sport en France. Selon l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, ils ont dépensé 22,8 milliards d'euros en 2021. Et selon le groupe BPCE, c'est 53 milliards d'euros la même année, soit 0,8 point de PIB et une progression de 9,7 % par rapport à 2020. Les dépenses sportives des ménages progressent de manière régulière depuis 2010, où leur niveau était de 14,4 milliards d'euros.

L'État contribue pour 6,7 milliards d'euros. Les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur financent le sport à hauteur de 5,7 milliards d'euros. Ce montant couvre principalement les salaires des enseignants d'éducation physique et le financement des formations STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives). Le ministère des Sports investit 1 milliard d'euros dans le sport. Une partie de ce budget va à l'Agence Nationale du Sport (ANS), qui soutient les clubs sportifs, encourage la pratique sportive locale, finance des infrastructures sportives et aide à organiser des événements sportifs internationaux. En 2024, l'ANS dispose d'un budget de 461 millions d'euros : 197,5 millions pour développer les pratiques sportives, 114 millions pour la haute performance, dont 17,3 millions pour les athlètes. Sur cette somme, 78 millions sont alloués aux projets de haute performance des fédérations sportives.

La taxe Buffet :

Instaurée par Marie-George Buffet, ministre des Sports en 2000, la taxe Buffet est une taxe de solidarité entre le sport professionnel (générateurs de revenus importants, à l'exception des compétitions dont les détenteurs de

⁵² Observatoire de l'économie du sport du groupe BPCE

droits sont situés à l'étranger) et le sport amateur. Elle impose aux fédérations sportives qui bénéficient de la vente de droits télévisuels une participation de 5 % des droits perçus et de les verser à l'ANS. Sur l'assiette globale de la taxe, 85 % provient du football professionnel, 5 % du rugby et 2 % du tennis. Selon l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP), les droits de retransmission des événements sportifs représentaient 1,7 milliard d'euros en 2021.

Dans son rapport de juillet 2022, titré « L'Agence Nationale du Sport et la nouvelle gouvernance du sport : des défis qui restent à relever », la Cour des Comptes observe que le financement du sport dépend des négociations des droits télévisuels. Lorsqu'un diffuseur professionnel fait défaut, c'est l'Agence Nationale du Sport qui voit ses recettes diminuer. Cette somme est ensuite compensée par l'État, ce qui greffe les budgets des comptes publics. Ainsi, en 2021, c'est un manque à gagner de 14,7 millions d'euros, compensé par l'État à la suite du retrait de la société Mediapro dans le cadre du football professionnel.⁵³

Si les régions financent le sport à hauteur de 600 millions d'euros et les départements pour 800 millions d'euros, le sport est le 2e poste de dépenses des collectivités territoriales qui le soutiennent à hauteur de 12,5 milliards d'euros, avec 11,1 milliards d'euros versés par les communes et les intercommunalités en 2022. Ces collectivités gèrent les équipements sportifs. En France, 330 000 équipements sont répertoriés, 63 % sont gérés par des communes et des intercommunalités et 13 % par des associations.

Le financement de l'handisport :

Les associations sportives alliées à la Fédération Handisport disposent d'un budget de 17,4 millions d'euros en 2021, selon le rapport de la Cour des Comptes publié le 7 décembre 2022.

Les financements privés :

⁵³ Cour des Comptes. « L'Agence Nationale du Sport : une nouvelle gouvernance du sport ». *Cour des Comptes*, septembre 2023.

Les financements privés par les entreprises apportent un soutien de différentes manières :

- **Le parrainage, ou sponsoring** : La méthode la plus courante en France. Chaque année, environ 3 milliards d'euros sont dépensés pour le parrainage sportif, y compris le soutien individuel aux sportifs de haut niveau.
- **Le naming** : Permet à une entreprise de donner son nom à un événement, un lieu ou une équipe sportive. Cette pratique est encore rare en France.
- **Le mécénat** : Un soutien financier ou matériel apporté sans attendre de retour direct, contrairement au parrainage. Il est surtout adopté par les petites et moyennes entreprises (TPE-PME) pour des projets locaux. La loi de finances de 2019 a élargi les avantages fiscaux pour les entreprises qui font du mécénat.

Le financement privé peut aussi servir à construire de grands équipements sportifs. Par exemple, lors de l'Euro 2016 en France, plusieurs stades ont été financés via des partenariats public-privé (PPP). Ce système permet aux entreprises privées de gérer les événements dans les stades publics en échange de leur investissement initial pour les rénover ou les construire. Dans le secteur du sport, environ 163 000 personnes travaillent dans le privé sur un total de 315 000 emplois, y compris les postes à temps partiel, tandis que le secteur public emploie 87 000 personnes. ⁵⁴

Cette croissance économique ne sera pas portée par une baisse du chômage. L'étude d'impact sur le tissu économique et surtout l'emploi avait été estimé à 150 000 emplois créés pour un investissement de 9 milliards d'euros (cabinet CDS) et de 116 000 emplois créés pour des dépenses de 11,8 milliards d'euros (cabinet Asterès). Depuis 1984, le ministère des Sports soutient le financement de 1 600 postes de conseillers techniques du sport, qui sont des fonctionnaires détachés auprès de 79 fédérations nationales, grâce à des partenariats basés sur des conventions d'objectifs.

Les dépenses publiques dans le sport montrent que les collectivités locales financent 60 % des dépenses publiques dans le sport. ⁵⁵

⁵⁴ selon les chiffres clés 2023 de l'Injep.

⁵⁵ BPCE 2022 Op. cit.

La médaille joue un rôle essentiel dans la promotion de l'athlète, impactant à la fois sa réputation et sa carrière, qu'elle soit sportive ou autre. Quatre champions olympiques sont même devenus ministres des Sports. Le titre de champion ou championne olympique confère un prestige qui dépasse la simple distinction entre or, argent ou bronze. La prime à la médaille est une prime accordée par l'État aux athlètes montés sur le podium. À Rio, c'était 50 000 € pour la médaille d'or, 20 000 € pour la médaille d'argent et 13 000 € pour la médaille de bronze, six nations leur accordant une prime supérieure.

Il existe deux catégories de fédérations : celles qui produisent des médailles et celles qui n'en produisent pas. Aux Jeux olympiques, tous les dirigeants du monde sont attentifs. Lorsqu'un athlète remporte une médaille, son drapeau est hissé, et s'il obtient l'or, l'hymne national résonne devant des milliards de spectateurs. Ces moments suscitent des émotions intenses, faisant pleurer ou exulter les peuples. Les médailles, bien que sans valeur d'échange, possèdent une immense valeur honorifique, semblable aux pièces commémoratives de l'Antiquité. Avec les nouvelles technologies et la mondialisation, les JO deviennent un spectacle moderne, mêlant sport, art et humanité. Les athlètes, tels que Michael Phelps avec ses 28 médailles (dont 23 d'or), sont élevés au rang de légendes. En France, Martin Fourcade a remporté cinq médailles d'or, tandis que Léon Marchand et Teddy Riner en comptent trois chacun pour le moment. La quête du titre de Français le plus médaillé est lancée, et Léon Marchand semble être le prochain en lice.

Depuis les années 2000, le sport institutionnel et olympique doit faire face à l'essor de nouvelles disciplines, en particulier les sports extrêmes et de défi comme le ski freeride, le kitesurf ou le VTT de descente. Ces pratiques sont notamment mises en avant lors d'événements soutenus par le marketing disruptif de marques telles que Redbull. Aux Jeux de Rio en 2016, la France a remporté 42 médailles, se classant au 7^e rang des nations. Lors des Jeux de Tokyo en 2021, le nombre de médailles obtenues est tombé à 33, dont 10

en or, plaçant la France à la 8e position au classement des nations. Historiquement, la France se distingue aux jeux d'hiver grâce à ses médailles en ski alpin et en patinage artistique, mais depuis les années 2010, ce sont le biathlon, le snowboard et le ski acrobatique qui lui ont permis de maintenir un classement honorable, notamment la 8e place, bien que la France ait terminé 12e à Pékin en 2022. Ces nouvelles disciplines sont des occasions comme les 3 médailles du podium au BMX pour la France. Pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, l'objectif était de se hisser à la 5e place, un objectif qui a été atteint !

En juillet 2024, le magazine américain Forbes a publié le classement des primes accordées aux athlètes pour les médaillés d'or par 15 pays. Pour les Jeux de 2024, le comité olympique américain distribuera au total 8,3 millions de dollars, dont environ 23 % seront alloués uniquement aux nageurs. En effet, le Comité olympique et paralympique des États-Unis offre des primes, des subventions et des avantages, comme l'assurance maladie. Les primes sont de 37 500 dollars pour une médaille d'or, 22 500 dollars pour une médaille d'argent et 15 000 dollars pour une médaille de bronze. Tous les athlètes américains, qu'ils concourent individuellement ou en équipe, sont éligibles à ces primes multiples et chaque membre de l'équipe nationale masculine de basket-ball, composée de multimillionnaires, recevra 37 500 dollars pour une médaille d'or. Il apparaît que les médaillés d'or de Hong Kong reçoivent une prime de plus de 702 000 euros. **Les athlètes français médaillés aux JO de Paris reçoivent 80 000 euros pour une médaille d'or, 40 000 euros pour une médaille d'argent et 20 000 euros pour une médaille de bronze, des montants supérieurs à ceux des Jeux de Tokyo, selon un arrêté de janvier.** Ces primes concernent les athlètes olympiques, paralympiques et les guides des médaillés paralympiques. Elles sont versées par l'État, via le budget du ministère des Sports. Le Comité international olympique ne rémunère pas les champions. L'Australie offre environ 12 000 euros pour l'or. ⁵⁶

⁵⁶ <https://www.forbes.fr/classements/10-pays-ou-les-primes-olympiques-depassent-le-million-de-dollars/>

Les athlètes professionnels sont payés par leur club ou leurs sponsors et peuvent recevoir des primes pour leurs victoires. En 2023, plus de 2 100 sportifs de haut niveau ont reçu une aide de l'Agence nationale du sport (ANS), qui dépend de l'État. Ce statut, accordé par le ministère des Sports en fonction des performances, offre des avantages comme des aménagements scolaires ou professionnels. Les sportifs de haut niveau ne sont pas toujours des professionnels. Les aides sont plus importantes pour ceux qui font partie du « cercle de haute performance » de l'ANS, c'est-à-dire ceux ayant de fortes chances de remporter une médaille aux JO. L'ANS veille à ce que ces athlètes disposent d'au moins 40 000 euros brut par an.

Les primes des athlètes français sont bien sûr fiscalement imposables, ce qui a fait protester certains personnages publics. « Pour certains athlètes, c'est de l'argent de poche, et pour d'autres, dans des petits sports, c'est immense. Fiscaliser ça ? Je trouve que c'est une honte », pourtant, c'est le gouvernement de François Fillon dans lequel David Douillet était ministre des Sports de septembre 2011 à mai 2012.

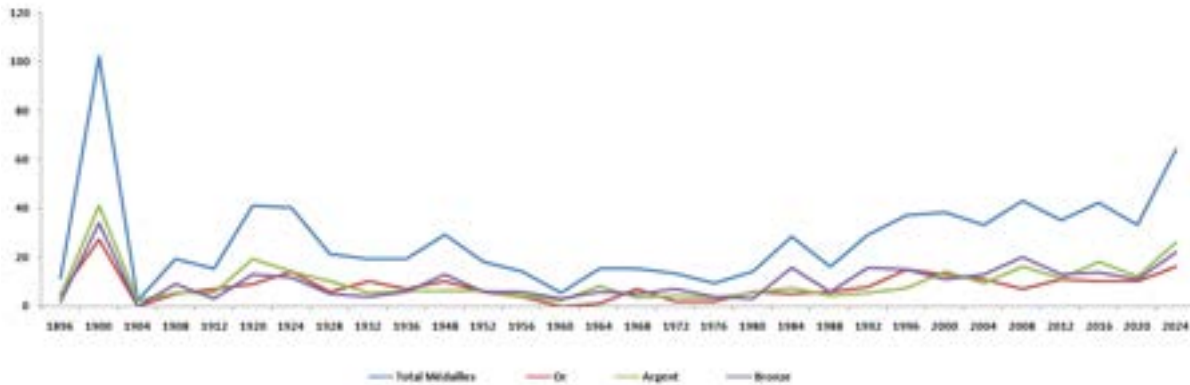
LES FAIBLESSES DU MODELE FRANCAIS

UN MODELE ARCHAIQUE

Le modèle français est hérité d'une décision forte du général De Gaulle prise en 1960, alors que la France n'avait obtenu que cinq médailles, dont aucune en or. Depuis, nous sommes passés à 42 médailles en 2016, avec des résultats stables. Cependant, la comparaison avec le Royaume-Uni, qui a une population et un PIB similaires, montre qu'ils sont passés de 15 médailles en 1960 à 67 médailles en 2018.

Bilan de l'équipe de France de 1896 à 2024⁵⁷

⁵⁷ Le Millénaire - par l'auteur de la note



Le système français, même s'il semble performant, n'en est pas moins perfectible. Si le sport au Royaume-Uni présente un périmètre d'intervention et des objectifs de performance clairement définis, il possède un système de gouvernance partagée claire qui repose sur la compétence, des moyens financiers définis et sécurisés par l'État chaque année. Son niveau d'exigence est élevé et ne compromet pas la performance. Il est pragmatique dans ses choix au regard des objectifs et mesure en permanence les impacts des investissements. C'est la raison pour laquelle l'Agence Nationale du Sport avait été créée, par la volonté de s'inspirer de ce qui se faisait au Royaume-Uni dans le cadre du développement sportif. Cette agence française gère l'ensemble des moyens dédiés au projet de performance, mais il est nécessaire de respecter la transparence et la cohérence dans sa mise en œuvre.

À l'époque où Claude Onesta était chargé de mission pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, le modèle français a été rénové en passant d'un système administré à un système managé. L'ambition était d'élaborer des stratégies nationales olympiques et paralympiques, d'accompagner les fédérations, les équipes techniques et les athlètes. Pour cela, la structure devait produire une connaissance à forte valeur ajoutée dans les champs de l'intelligence sportive et de la performance. Il ne fallait pas un État gestionnaire, mais un État stratège pour inscrire une action dans le long terme. La délégation des moyens, du contrôle, de l'évaluation et de la gestion étaient nécessaires. Il fallait une coordination entre l'État et les

fédérations pour définir des critères de haute performance, mais aussi l'allocation de moyens financiers et humains pour mobiliser les compétences nécessaires à la haute performance, une expertise dans les domaines médicaux et paramédicaux, de la préparation physique et mentale, de la stratégie d'accompagnement et de l'innovation en collecte de données. La réalité de l'encadrement sportif nécessite une transparence et une acceptation de l'évaluation en permanence. La production de connaissances et de données permet d'établir des analyses à forte valeur ajoutée et d'aider à la décision pour actionner des leviers de performance fiables dans chaque discipline. L'évolution a donc demandé la création d'une structure externe à l'État pour regrouper les acteurs et s'inscrire dans une gouvernance innovante, offrant ainsi une plus grande agilité aux organisations.

Avant, l'État avait la tutelle sur le mouvement sportif, puis il a évolué vers une gouvernance partagée avec les mouvements sportifs, les collectivités territoriales et le monde économique. En 1960, après l'échec français aux JO de Rome, la question du poids trop important de l'État sur le mouvement sportif s'est posée. En effet, la présence de hauts fonctionnaires dans les fédérations ainsi que la tutelle trop formelle avaient étouffé la capacité d'innovation dans le sport, qui est un enjeu de société. Il se pratique aussi bien à l'intérieur des clubs qu'en dehors.

L'élection des présidents de fédérations est inscrite au programme du président de la République. La fin de la tutelle de l'État est compensée par un changement dans l'encadrement de la délégation, un contrôle de l'éthique des fédérations effectué par le Comité National Olympique et Sportif Français. Des agences indépendantes apportent une notation externe, comme le Conseil de l'Europe a préconisé. Enfin, le régime juridique des fédérations évolue vers un régime de l'économie sociale et solidaire.

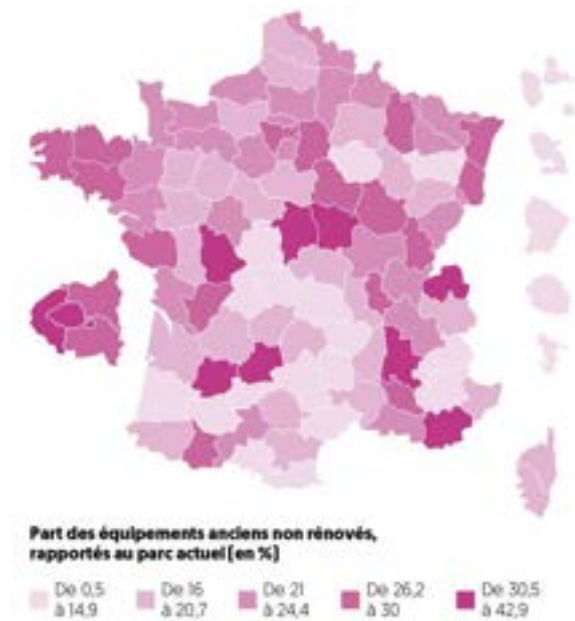
D'ailleurs, le sport en entreprise offre des avantages à l'entreprise. Il a été constaté que le taux d'absence baissait de 6 % et que la motivation se renforçait. Le sport intervient également dans le cadre de l'émancipation

des femmes, et la discipline ainsi que le goût de l'effort permettent une émancipation sociale en redonnant confiance aux individus. C'est une pratique qui transcende l'expérience propre à chaque individu.

Avec 16 millions de licenciés, il est clair que les Français sont passionnés de sport. Cependant, quel est le rôle de l'État ? Certaines disciplines, comme le rugby, sont profondément enracinées dans des régions spécifiques. Ainsi, que ce soit au niveau de l'État ou des collectivités territoriales, il est important que ces différents niveaux de gouvernance interviennent, que ce soit directement ou en offrant un soutien. Le plan Héritage 2024 et Société vise à soutenir la labellisation des équipements et infrastructures locales pour assurer leur durabilité au-delà de 2024. En 2017, un appel à projets a été lancé, recevant 600 propositions dont 400 ont été retenues. Ces projets incluent l'équipement de bassins de natation et de salles multisports dans les territoires. Environ 20 % du financement global est destiné aux quartiers politiques de la ville et aux zones rurales, tandis que 85 % sont alloués aux territoires d'outre-mer et aux régions les plus nécessiteuses.

Les clubs sportifs français espèrent profiter de l'attribution des Jeux Olympiques 2024 à Paris, observant depuis "une vingtaine d'années" un "désengagement de l'État". Le secrétaire général du Syndicat national des activités physiques et sportives (Snaps), Jean-Paul Krumbholz, dénonce "une absence totale de politique sportive réelle".⁵⁸

⁵⁸ https://www.youtube.com/watch?v=yIe3pyihyHo&ab_channel=AFP



Carte du vieillissement des équipements sportifs sur le territoire ⁵⁹

En France, **il y a plus de 80 000 équipements sportifs, incluant 1 800 piscines, 12 000 gymnases et 5 000 salles polyvalentes. Environ 50 % de ces installations ont été construites avant 1975 (Étude BPCE, 2022).** Pour améliorer l'accès au sport, le gouvernement a initié en 2021 un plan de financement pour 5 000 nouvelles installations sportives, ciblant les zones où l'accès aux équipements est insuffisant.

UN SILOTAGE DE LA POLITIQUE SPORTIVE

Les relations entre l'État et les grandes fédérations posent de nombreux défis.

Le rapport de la commission met en lumière plusieurs problèmes majeurs dans le secteur sportif, notamment un manque d'ouverture à l'examen externe et une insuffisance de transparence publique. Il constate une réponse inadaptée et tardive de l'État face à des défaillances jugées "systémiques", notamment en ce qui concerne les violences sexuelles et la culture du silence dans les fédérations sportives. La gouvernance de ces fédérations est critiquée pour son "entre-soi" et son manque de culture

⁵⁹ <https://www.groupebpce.com/etudes-economiques/sportifs-de-haut-niveau-et-filiere-sport/#anchor-les-sportifs-de-haut-niveau>

démocratique, avec des dérives financières et des manquements à la probité observés.

En réponse à ces dysfonctionnements, le rapport préconise la mise en place d'un dispositif de contrôle externe pour le milieu sportif. Il souligne aussi que les dispositifs instaurés après 2020 pour lutter contre les abus (comme la cellule Signal-sports) n'ont pas été suffisamment efficaces ou appliqués avec rigueur. Parmi les 62 recommandations proposées, il est suggéré de confier la gestion de Signal-sports à une autorité administrative indépendante et de mener une enquête approfondie dans toutes les fédérations sportives. La commission insiste également sur la nécessité d'améliorer la prévention et la répression des actes de haine et de discrimination, souvent sous-estimés par les dirigeants sportifs, en particulier en ce qui concerne l'homophobie et le racisme.⁶⁰

Ainsi, le rapport de l'enquête de la commission parlementaire sur la gouvernance des fédérations sportives en France, publié en décembre 2023, met l'accent sur trois sujets ⁶¹ :

- La gouvernance financière des fédérations sportives et des organismes de gouvernance du monde sportif bénéficiant d'une délégation de service public ;
- Les violences physiques, sexuelles, sexistes ou psychologiques dans le sport ;
- Les discriminations et la haine dans le sport.

Il existe plusieurs défis et difficultés dans les relations entre l'État et les grandes fédérations sportives en France :

- **Gouvernance** : La gouvernance du sport en France est complexe et implique de nombreux acteurs diversifiés. Cela peut parfois conduire à des difficultés de coordination et de communication.

⁶⁰ rapport de l'enquête de la commission parlementaire du 23 janvier 2024 (tome 1 daté du 19 décembre 2023)

⁶¹ Op.cit. -rapport d'enquête du 23 janvier 2024

- **Nouvelle gouvernance** : Il y a des défis associés à l'établissement d'une "nouvelle gouvernance" plus partenariale et partagée. Cela nécessite une collaboration étroite entre tous les acteurs, ce qui peut être difficile à réaliser.
- **Pratiques de gouvernance contestées** : Certains dirigeants de fédérations sportives sont contestés pour leurs pratiques de gouvernance. Cela peut créer des tensions et des conflits.
- **Gestion financière** : La gestion financière des fédérations sportives peut parfois être un défi. Par exemple, certaines fédérations ont des difficultés financières.
- **Violences et discriminations** : Les violences physiques, sexuelles, sexistes ou psychologiques, ainsi que les discriminations et la haine dans le sport, sont des problèmes majeurs qui nécessitent une attention et une action constantes.
- **Impact de la crise sanitaire** : La crise sanitaire de 2020 a eu des conséquences sportives, sociales et financières importantes pour les fédérations sportives, les ligues professionnelles et les clubs. Cela a également mis en évidence les faiblesses de la gouvernance de certaines de ces structures.⁶²

Ces défis nécessitent une attention constante de la part des acteurs impliqués. Il existe en effet des problèmes de gouvernance dans les fédérations sportives en France⁶³:

- **Pratiques de gouvernance mal définies** : Les politiques et pratiques de gouvernance sont parfois mal définies, ce qui peut entraîner des problèmes de transparence et d'efficacité.
- **Professionnels à la direction politique** : Il arrive que des professionnels prennent, officiellement ou officieusement, la direction politique de ces organisations. Cela peut créer des conflits d'intérêts et nuire à la démocratie interne.

⁶² **Vie Publique.** « La gouvernance du sport en France : ses atouts et ses défis ». *Vie Publique*, 21 octobre 2022.

⁶³ **Rapport de la commission parlementaire relative à l'identification des défaillances de fonctionnement au sein des fédérations françaises de sport, du mouvement sportif et des organismes de gouvernance du monde sportif en tant qu'elles ont délégation de service public** publiée le 23 janvier 2024.

- **Présidents omnipotents** : Dans certaines fédérations, les présidents peuvent être omnipotents, sans l'existence de conseils d'administration exerçant de réels contrepouvoirs. Cela peut conduire à une concentration excessive du pouvoir et à un manque de contrôle.
- **Absence de clarté dans la délégation managériale** : Il peut y avoir une absence de clarté dans la délégation managériale, ce qui peut entraîner des problèmes de responsabilité et d'efficacité.
- **Rupture entre le sommet et la base** : Il existe parfois un risque de rupture, de sclérose et de conflits entre le sommet (le siège fédéral) et la base (les clubs – mandants). Cela peut nuire à la cohésion et à l'efficacité de l'organisation.
- **Rôle ambivalent du ministère de tutelle** : Le rôle incitatif et de contrôle du ministère de tutelle peut être ambivalent. Cela peut créer des tensions et des incertitudes.
- **Inertie et réponse tardive de l'État** : Le rapport de la commission parlementaire fait le constat d'une "inertie" ou d'une "réponse tardive et partielle" de la part de l'État, face à des défaillances qualifiées de "systémiques".
- **Défaut de culture démocratique** : Le rapport fait état d'un "entre-soi" et d'un "défaut de culture démocratique" au sein des fédérations sportives.
- **Dérives financières ou atteintes à la probité.**

Ces problèmes de gouvernance nécessitent une attention constante et des efforts concertés de la part de tous les acteurs impliqués pour améliorer la gouvernance du sport en France.

UN STATUT DE SPORTIF PRECAIRE

Selon l'étude BPCE, les athlètes de haut niveau combinent souvent études ou emploi avec leur carrière sportive, ce qui leur permet de préparer l'avenir et de maintenir un équilibre. La reconversion professionnelle est une préoccupation majeure, avec des attentes élevées envers les acteurs de l'écosystème sportif.

- Près de **90 %** des athlètes de haut niveau combinent études et/ou emploi avec leur carrière sportive.

- Environ **60 %** travaillent par nécessité économique.
- **65 %** trouvent que leur activité professionnelle s'harmonise bien avec leur vie de sportif de haut niveau.
- **84 %** des athlètes en études perçoivent cela comme une préparation pour l'avenir.
- **50 %** voient les études comme une source d'équilibre et d'épanouissement.
- **25 %** des athlètes considèrent les études comme une "obligation".
- **73 %** pensent que leur expérience de SHN est un atout pour leur reconversion.
- **75 %** des athlètes interrogés considèrent la reconversion comme une préoccupation.
- **42 %** envisagent une reconversion dans le domaine sportif.
- **32 %** envisagent une reconversion dans un domaine totalement différent.
- **27 %** se sentent accompagnés ou informés pour leur reconversion.
- **43 %** souhaiteraient être accompagnés ou informés pour leur reconversion.

Si la France « n'est pas un pays de sport », elle doit le devenir avec l'université comme moteur. Léon Marchand, le quadruple médaillé d'or français, est étudiant et nageur dans une université en Arizona. Aux JO, les jeunes athlètes sont soutenus par leur université, comme c'est le cas aux États-Unis, où des aristocrates fortunés participaient aux compétitions internationales. La pratique du sport demande du temps pour s'entraîner. Le film "Les Chariots de feu" fait d'ailleurs référence à ces jeunes athlètes issus de la bourgeoisie britannique qui s'entraînaient à la course. La participation aux JO était réservée aux amateurs, il fallait donc travailler pour vivre mais aussi se dégager du temps pour s'entraîner. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Français d'origine algérienne, ouvrier chez Renault à Billancourt, Boughera El-Ouafi, finit 7e aux jeux de Paris, puis remporte la médaille d'or aux jeux d'Amsterdam en 1928. Il deviendra professionnel et sera rayé des cadres amateurs. L'ancien champion d'escrime et ancien ministre des Sports, Jean-François Lamour, a travaillé en 1987 comme masseur-kinésithérapeute pour gagner sa vie. De nombreux athlètes doivent avoir un emploi pour vivre et préparer les JO. Dans cette catégorie, ce n'est pas nouveau, puisque les premiers professionnels qui ont pu participer aux JO en 1896 étaient des maîtres d'armes spécialistes de l'escrime. Hier comme aujourd'hui, certains grands champions avaient un métier en plus de leur carrière d'athlète.

Ce sont parfois les sportifs de haut niveau qui sont les plus critiques à l'égard des instances sportives elles-mêmes. Seulement 27 % des sportifs de haut niveau se sentent bien accompagnés pour leur reconversion, tandis que 43 % souhaiteraient recevoir plus de soutien. Ils pensent que les employeurs comme les entreprises et les administrations sont les plus efficaces dans ce processus. Selon l'étude de BPCE de 2024, 73 % des sportifs de haut niveau pensent que le fait d'être un ancien sportif de haut niveau est un atout pour leur reconversion, qui est un sujet de réflexion pour 75 % des athlètes.⁶⁴

Dans l'émission de Léa Salamé, « Quelle époque ! » du samedi 24 février 2024, le champion olympique Teddy Riner a critiqué le traitement réservé aux sportifs de haut niveau. **« Le champion que je suis, avec tout ce que j'ai ramené à la Fédération, j'ai le droit à deux places », s'indignait Teddy Riner.** Poursuivant, « Oui, la France n'est pas un pays de sport », Teddy Riner a appuyé et répété les propos de Florent Manaudou qui s'était exprimé dans la même émission.⁶⁵ « Allez au Brésil ! Là-bas, matin, midi, soir, ils font du sport, c'est vital. Nous, on commence à comprendre », conclu-t-il. Il exprimait aussi son regret de voir des champions du monde qui n'arrivaient pas à boucler leur fin de mois.⁶⁶

UN SPORT UNIVERSITAIRE IMMATURE

Des exemples montrent que le sport universitaire en France continue de se développer et offre des opportunités de se surpasser et de représenter leur pays sur la scène internationale. Aux « JO universitaires », la France était 13ème aux Universiades d'été de Kazan (Russie) en 2014 et aux Universiades d'hiver de Trentino (Italie). Le championnat de France Universitaire d'Escalade : Le Climb Up de Cergy a été l'hôte du Championnat de France Universitaire d'Escalade, rassemblant les grimpeurs et grimpeuses venus de toute la France. Le championnat du Monde Universitaire de futsal : L'équipe de France Universitaire de futsal a décroché la médaille de bronze aux

⁶⁴ Groupe BPCE. « Sportifs de haut niveau et filière sport ». *Groupe BPCE*, 5 juillet 2023.

⁶⁵ RMC Sport. « "On n'est pas un pays de sport" : Florent Manaudou tacle la politique sportive française avant les JO de Paris 2024 ». *RMC Sport*, 12 novembre 2023.

⁶⁶ Quelle époque ! - France Télévisions - 25 févr. 2024 <https://www.youtube.com/watch?v=nLK-1KUBTTg>

Championnats du Monde Universitaires à Shanghai (Chine). Il existe bien un sport universitaire en France avec des succès qui restent anciens et cantonnés à la sphère de la Fédération Française du Sport Universitaire, qui peine à se faire reconnaître dans l'opinion publique.

Le sport universitaire ne permet pas l'expression et le dynamisme que connaît celui pratiqué aux États-Unis. L'organisation du sport universitaire aux États-Unis est spécifique et singulière. Tout d'abord, le rôle du sport est important pour les étudiants américains et pour la population en général. Pour des raisons d'attachement sentimental, les Américains apprécient les équipes universitaires et parfois les préfèrent aux équipes professionnelles. Il existe une reconnaissance des athlètes universitaires dans l'opinion publique et dans les universités en général. Il existe une fierté d'être dans l'université d'une star du sport. Enfin, les étudiants sportifs perçoivent une bourse qui couvre la totalité des frais de scolarité. Les matchs représentent des moments festifs qui fédèrent les étudiants du campus, qui soutiennent massivement l'équipe de leur université et créent ainsi un attachement fort et un esprit soudé. De la même manière, les universités jouent un rôle très important dans le soutien des athlètes et de l'esprit de l'institution. Les universités possèdent des centres de formation avec des diplômes de renommée internationale et permettent, grâce au sport universitaire, d'être le lien entre les athlètes en devenir et les clubs professionnels.

La pratique du sport à l'université est régulée par la National Collegiate Athletic Association (NCAA) qui contrôle tout et impose aux athlètes de se concentrer sur leur sport et leurs études, sans toucher d'argent en dehors de leur bourse. Enfin, les critères académiques sont stricts pour être éligibles à la compétition sportive universitaire. C'est toutefois un tremplin essentiel pour une carrière sportive professionnelle.

En France, il existe un équivalent du sport universitaire organisé par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU). Le rôle de la fédération est d'organiser et de promouvoir le sport de compétition pour les étudiants de l'enseignement supérieur, principalement ceux issus des universités et

des grandes écoles. Cette fédération représente la France pendant des compétitions internationales et délivre les titres de champion de France et de champion d'académie universitaire. Il existe par ailleurs un service universitaire des activités physiques et sportives au sein de chaque université, permettant aux étudiants de pratiquer un sport à des coûts abordables. C'est au fil du temps que le sport universitaire en France s'est structuré. En 1975, l'Association du Sport Scolaire Universitaire (ASSU) s'est scindée en deux branches : l'UNSS et la Fédération Nationale du Sport Universitaire, devenue la FFSU en 2000. La FFSU est sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et en convention avec le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. La fédération est membre de la Fédération Internationale du Sport Universitaire (FISU), de l'Association Européenne du Sport Universitaire et du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Le sport universitaire américain permet aux étudiants de poursuivre des études dans des établissements prestigieux grâce aux bourses scolaires et d'aménager leurs emplois du temps pour que les entraînements soient réalisés dans les meilleures conditions. En effet, les infrastructures des universités américaines offrent des installations sportives de haut niveau. Enfin, ces athlètes bénéficient d'une grande couverture médiatique qui leur ouvre les portes d'une carrière professionnelle. Toutefois, la pression académique et sportive peut être exigeante et créer un climat de stress important. Les réglementations de la NCAA sont strictes autant sur l'éligibilité des candidats que sur leur comportement.

Une étude a montré que la vie des sportifs de haut niveau est principalement centrée sur les entraînements et les compétitions. Cependant, l'importance du sport dans leur quotidien varie : 62 % des athlètes affirment que le sport occupe une place prédominante, tandis que pour d'autres, cet aspect est plus équilibré. En moyenne, les sportifs estiment à 67 % la part du sport dans leur vie. Les sportifs de haut niveau sont souvent issus d'un environnement familial où le sport est valorisé, et l'implication des parents est cruciale dans les premières étapes de leur carrière. Les clubs locaux jouent un rôle clé,

tandis que le sport scolaire a peu d'impact sur la détection des talents. La plupart des sportifs commencent jeunes, mais certains, comme les para-athlètes, ont un parcours plus progressif. En général, 80 % des athlètes trouvent que leur progression a été naturelle.

Pour ce qui concerne le sport universitaire français, il est plus accessible et les cotisations annuelles sont modestes. Les universités françaises valorisent un équilibre entre les sports et les études, ce qui réduit la pression sur les athlètes. Cependant, il y a moins d'opportunités d'obtenir une bourse sportive en France qu'aux États-Unis. L'exposition médiatique est par ailleurs beaucoup moins élevée et attire moins l'attention.

Inspirées du modèle nord-américain, les ligues remettent en cause deux principes majeurs : la solidarité, essentielle pour le sport pour tous, et la méritocratie sportive, remplacée par des critères financiers, excluant ainsi de nombreux clubs. Les ligues fermées, comme l'Euroleague de basketball, où aucune équipe n'est reléguée ou promue et où les clubs sont des franchises payantes, suscitent des débats en Europe. Cela pourrait réduire l'intérêt du public, car la performance sportive et les rivalités nationales sont cruciales en Europe. Malgré ces préoccupations, la tendance vers les ligues fermées s'accélère, surtout après une décision récente de la Cour de justice de l'Union européenne qui a levé les obstacles juridiques à leur création. S'il est crucial de protéger les mécanismes de solidarité pour préserver le sport pour tous et ses impacts sociaux, il est tout aussi important de penser à une évolution du système français.

La mise en place d'un système de sport universitaire en France inspiré de l'exemple américain :

- **Création de bourses sportives** : Instaurer des bourses d'études pour les athlètes universitaires talentueux, similaires à celles offertes par les universités américaines. Ces bourses pourraient couvrir tout ou partie des frais de scolarité et des frais de subsistance.
- **Amélioration des infrastructures sportives** : Investir dans l'amélioration des infrastructures sportives pour offrir aux athlètes universitaires des installations de premier ordre.
- **Promotion du sport universitaire** : Lancer des campagnes de sensibilisation pour promouvoir le sport universitaire et encourager davantage d'étudiants à participer.

- **Partenariats avec les ligues professionnelles** : Établir des partenariats avec les ligues sportives professionnelles pour faciliter la transition des athlètes universitaires vers une carrière.

En ce qui concerne le financement de ces initiatives, plusieurs options pourraient être envisagées :

- **Financement national** : Une partie du budget national consacré au sport pourrait être allouée au sport universitaire. De plus, des incitations fiscales pourraient être mises en place pour encourager les entreprises à parrainer des équipes universitaires.
- **Financement territorial** : Les collectivités territoriales pourraient également contribuer au financement du sport universitaire. Par exemple, les régions pourraient financer la construction ou la rénovation d'installations sportives dans les universités de leur territoire.
- **Partenariats privés** : Les universités pourraient chercher des partenariats avec des entreprises privées pour financer leurs programmes sportifs. Ces entreprises bénéficieraient d'une visibilité sur les campus et lors des événements sportifs.

Ces propositions visent à créer un environnement prospère pour le sport universitaire français, en offrant aux athlètes universitaires des opportunités de développement personnel et professionnel. La mise en œuvre de ces propositions nécessitera la collaboration des universités, du gouvernement, des ligues sportives et du secteur privé.

UN MANQUE D'ACCES AUX FINANCEMENTS PRIVES

Financement public du sport en France : plus de 20 milliards d'euros par an	
Entité publique	Montant (en milliards)
Collectivités territoriales (équipements, soutien aux associations ...)	12,5
Dont : Communes	8
Départements et régions	1,4
Intercommunalités	3,1
État : (EPS, sport de haut niveau)	6,5 (dont 5.5 pour l'EPS)
Sécurité sociale (médecine du sport...)	environ 1

Financement des initiatives sportives :

Pourtant, il convient de constater un manque de moyens aussi bien matériels pour que les athlètes s'entraînent que financiers pour que les collectivités territoriales puissent fournir des équipements convenables. En effet, sur plus de 80 000 équipements sportifs (dont 1 800 piscines, 12 000 gymnases et 5 000 salles polyvalentes), la moitié d'entre eux date d'avant 1975.⁶⁷

Le gouvernement a lancé, en 2021, le financement de 5 000 installations sportives de proximité pour des zones carencées en accessibilité à la pratique.

Les financements publics et privés ont favorisé la montée en professionnalisme des clubs sportifs, en complément des initiatives de soutien à l'emploi des années 1980-90, telles que le plan sport emploi et les aides aux associations. Le sport contribue à la réduction du chômage en générant des emplois locaux. Entre 2008 et 2017, le nombre d'entreprises dans ce secteur a presque doublé, et aujourd'hui, il compte 163 500 salariés ainsi que 65 000 travailleurs indépendants (comme les moniteurs de ski et autres micro-entrepreneurs), opérant pour 23 000 employeurs, dont 80 % sont des associations à but non lucratif. Toutefois, des conditions de précarité telles que le travail à temps partiel non souhaité persiste, et les salaires ainsi que les perspectives de carrière restent souvent limités. De plus, la gestion des ressources humaines est insuffisamment développée en raison de la petite taille des organisations et du rôle des dirigeants bénévoles.

⁶⁷ Adapté de l'étude Financement du sport par les collectivités territoriales, BPCE, 2022 (en milliards d'euros)

FAIRE DE LA FRANCE UNE GRANDE NATION SPORTIVE

LES DEFIS A RELEVER

FAIRE NATION COMMUNE

Après « Bouger plus », les pouvoirs publics veulent “mettre la France au sport”. Depuis 2022, la communication publique a développé le concept de “Faire nation par le sport”, transformant ainsi le sport en levier pour rassembler les individus, promouvoir l’unité nationale, et encourager les valeurs de la république. Ces jeux représentent beaucoup plus qu’une succession d’épreuves d’activités physiques et sportives. C’est un levier essentiel pour la société de demain. Ils permettent de relever les défis de la digitalisation, de la durabilité, de l’égalité femmes-hommes, de la lutte contre la sédentarité des jeunes et le vieillissement. C’est un élément essentiel pour redonner confiance.

Le sport est un axe central qui permet de mobiliser différents domaines de la société :

- **Éducation** : Avec les 30 minutes quotidiennes à l’école primaire et les heures hebdomadaires effectuées dans le cadre de l’éducation physique et sportive dans l’enseignement secondaire (4 heures en 6e à seulement 2 heures au lycée), il est nécessaire de repenser la pratique périscolaire et de renforcer les dispositifs sport-études.
- **Lien intergénérationnel** : Valoriser le bénévolat et l’engagement des jeunes au service des autres (service civique, volontariat associatif, équipes intergénérationnelles...).
- **Santé** : Redéfinir le cadre du système de santé par une articulation entre la prévention et la pratique physique, ainsi qu’un accompagnement thérapeutique (programme 500 maisons sport-santé depuis 2019 et prescription de l’activité physique adaptée par les médecins).
- **Développement économique** : Améliorer la qualité de la vie au travail par la pratique sportive et redynamiser le tissu économique du secteur sportif.
- **Inclusion sociale** : Faciliter l’intégration des personnes handicapées et l’inclusion des populations en marge du système scolaire et de la société.
- **Urbanisme** : Favoriser la mobilité en adaptant les modes de transport à l’environnement et à la santé par l’aménagement du territoire.

L'impact social du sport doit être renforcé. Le sport est un élément clé pour améliorer la cohésion sociale et développer des liens sociaux. Il permet de réduire les problèmes de santé, comme l'obésité et le diabète, et améliore le bien-être collectif avec des effets positifs sur l'économie et la santé. Dans sa diversité, le sport détient les clés pour résorber les déséquilibres sociétaux grâce à ses fonctions économiques et sociales. Les enjeux sociétaux concernent le bien-être, le plaisir d'apprendre, l'engagement citoyen, l'inclusion, la solidarité, l'égalité et l'environnement. Si certains de ces objectifs et impacts sont difficiles à atteindre, la réussite dépend du contexte (social, économique et géopolitique). Les JOP peuvent être le catalyseur et le point pivot d'un projet sportif global plus ambitieux sur une perspective de 20 à 30 ans.

CLARIFIER LA GOUVERNANCE DU SPORT FRANÇAIS

La gouvernance du sport français doit affronter les défis de nouveaux acteurs géopolitiques utilisant le soft power sportif – Chine, Russie, Qatar, Arabie saoudite. Mais aussi de puissants acteurs économiques qui transforment l'industrie du spectacle sportif comme les ligues privées (NBA, X Games, UFC), les groupes de divertissement avec des chaînes payantes (Canal+, Eurosport, BeIn Sports), les plateformes de streaming (Apple TV, Amazon Prime Video, Netflix, Disney+, DAZN) et les réseaux sociaux aux effets néfastes sur la santé (sédentarité).

Tous les Etas interviennent directement dans l'organisation du sport et des priorités de celui-ci.

Tableau comparatif de la gouvernance du sport

Pays	Intervention de l'État	Financement du sport	Rôle des acteurs
France	L'État joue un rôle actif dans la gestion du sport et soutient les infrastructures sportives, les clubs et les fédérations.	Le financement provient de l'État, des collectivités locales et des sponsors privés.	Rôle majeur des fédérations sportives et des clubs dans la mise en a des politiques publiques
Royaume-Uni	Le gouvernement britannique intervient	Le financement est assuré par des	grande autonomie de gestion des clubs et

	de manière plus limitée dans le sport.	organismes publics, des fondations et des sponsors privés.	des associations sportives
États-Unis	Le sport est largement privatisé, avec une intervention minimale du gouvernement fédéral.	Le financement provient principalement des entreprises privées, des ligues professionnelles et des droits de diffusion.	Rôle central des ligues sportives professionnelles et des franchises
Allemagne	L'État allemand soutient activement le sport à travers des subventions et des infrastructures.	Financement assuré par l'État, les collectivités locales et les sponsors privés.	Forte influence des clubs sportifs et des associations sur la gouvernance
Russie	La Russie autonomise son sport pour répondre aux sanctions occidentales et organise des compétitions alternatives pour créer un nouvel ordre mondial du sport avec ses alliés.	Le financement provient de l'État, des sponsors privés et d'alliances avec d'autres pays.	Les athlètes russes font confiance à leur État et participent activement aux compétitions internationales.
Japon	Le Japon a une approche équilibrée où l'État soutient le sport, les clubs et les fédérations ont une grande autonomie.	Le financement provient de l'État, des entreprises privées et des sponsors.	Rôle dans la gestion du sport des clubs sportifs et les fédérations jouent un
Chine	La Chine est un partenaire commercial important pour la Russie qu'elle soutient malgré les pressions occidentales.	Le financement est assuré par des organismes publics, des fondations et des sponsors privés.	La Chine et la Russie ont des intérêts mutuels dans le domaine économique et sportif.

POURSUIVRE LA PROFESSIONNALISATION DE FILIERES SPORTIVES SUR LE MODELE DU FOOTBALL

Le football est ainsi devenu une religion universelle, regardée et pratiquée dans les pays industrialisés comme ceux du Tiers Monde. ⁶⁸ Ce changement d'échelle a propulsé le sport dans un nouvel univers économique, médiatique et politique, et fait éclater au grand jour les contradictions qui

⁶⁸ Sport et mondialisation (1975-2011) Thierry Terret Chapitre VI Dans Histoire du sport (2011), pages 88 à 105 Le sport s'est imposé depuis les années 1970 comme un remarquable exemple de mondialisation.

le traversent. Une fois mondialisé, le sport français se détourne des valeurs d'amateurisme et de service public qui l'ont porté.

Une dynamique facilitée par les transformations socio-économiques des Trente Glorieuses, alors que la guerre froide accélère le processus par lequel le sport, irrésistiblement, passe sous le contrôle de l'État.⁶⁹

La complexité géopolitique a poussé à attribuer l'organisation des JO de 2032 à Brisbane plutôt qu'à Doha. La situation indienne et sa politique intérieure doivent évoluer afin d'être prêtes pour son défi olympique d'éventuels JO en 2036, ce pays offrant de grandes opportunités pour le sport international.

LE DEFI DE L'EDUCATION AU SPORT

La politique sportive en faveur de la jeunesse est sous la responsabilité du ministère des Sports, qui organise des activités allant des centres de loisirs au sport de haut niveau. Le sport joue un rôle important dans l'intégration sociale et civique. En 2003, les États généraux du sport ont souligné l'importance pour l'État de fournir les ressources techniques, financières et humaines nécessaires pour mettre en valeur la dimension sociale du sport, notamment auprès des publics en difficulté. Depuis lors, une nouvelle politique de protection de l'environnement a été mise en place, favorisant le développement du sport de nature et la promotion de l'écocitoyenneté. En 2004, un budget de 8 millions d'euros a été alloué à cette initiative.

Des centres de loisirs au sport de haut niveau, la diffusion de l'information incombe aux pouvoirs publics. Ainsi, le réseau information jeunesse sert de relais au conseil national de la jeunesse et au sport scolaire universitaire pour promouvoir une culture sportive. C'est une fonction intégratrice et civique. En effet, l'intégration fait suite aux « États généraux du sport » dans lesquels le ministère des Sports et le comité national olympique du sport français ont décidé en 2003 d'accorder des moyens techniques et financiers pour

⁶⁹ Le sport, l'état et la conquête des masses Thierry Terret Dans Histoire du sport (2011), pages 71 à 87

valoriser la fonction sociale du sport et ses aspects éducatifs auprès des publics dits en difficulté. Les centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) travaillent avec les fédérations et les commissions préfectorales à des solutions pour lutter contre la violence et les incivilités et encourager le sport à devenir un vecteur d'intégration.

En outre, le sport est un reflet de la société. Dans ce sens, il apparaît logique que des accords soient signés entre les structures représentatives de la société civile, comme la ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme et la fédération des associations de supporters de football français. L'union nationale du sport scolaire intègre les programmes de formation des arbitres afin d'assurer leur protection.

Le film de Jean-Pierre Mocky « L'arbitre » est une référence caricaturale, mais ô combien triste, d'une certaine dérive de la violence non contrôlée.

La Fondation Sport Santé fournit à l'État des informations et des outils de prévention destinés aux sportifs et aux jeunes. En collaboration avec les pouvoirs publics, le Comité International Olympique (CIO) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) s'engagent dans la lutte contre le dopage et les comportements addictifs. En 2006, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) a remplacé le laboratoire national de dépistage du dopage. Cette agence est responsable de l'imposition de sanctions disciplinaires en cas de dopage, ainsi que de la recherche sur les substances et les méthodes d'analyse. Les sanctions pénales ont été renforcées, avec des peines allant jusqu'à sept ans d'emprisonnement et des amendes maximales de 152 000 €. En 2003, le budget consacré à cette lutte était de 25 millions d'euros. Par ailleurs, l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) a conclu des accords pour promouvoir la sensibilisation à la profession d'arbitre et lutter contre les incivilités, tout en combattant le racisme et l'antisémitisme.

AMPLIFIER LA DIFFUSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LA NATION

La France compte 16 millions de personnes licenciées et environ 34 millions de personnes pratiquant une activité sportive. En 2022, 60 % des 15 ans ou plus ont pratiqué une activité sportive au moins une fois par semaine, 72 %

au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Un tiers des Français a pratiqué au moins 3 disciplines sportives différentes dans l'année, un quart n'en a pratiqué qu'une seule. Les activités de la course et de la marche ont rassemblé près d'un Français sur deux au moins une fois en 2022. Les activités de la forme et de la gymnastique ont quant à elles attiré un Français sur quatre, quasiment toujours dans le cadre d'une pratique régulière.

Le sport est donc un fait social et culturel ⁷⁰ qui a changé durant les dernières décennies, en France comme dans d'autres pays. Dans les années 1960, les militantes féministes, qui ne voyaient pas d'intérêt à réclamer une place dans les stades, protestaient contre le sexisme omniprésent dans les milieux sportifs. Il suscite les passions et des énergies considérables, comme lors de la Coupe du monde de football de 1998 en France, en 2018 et les JO 2024. L'intégrité et la probité des acteurs sont continuellement observées et questionnées : détournements financiers à la direction des clubs professionnels ou des Ligues.

Le monde du sport revendique une autonomie par rapport aux hiérarchies sociales. Il montre les sportifs à la mobilité sociale ascendante grâce au sport malgré des conditions économiques et culturelles défavorables. À l'image de la trajectoire de Zinedine Zidane ou de Kylian Mbappé qui deviennent des stars mondiales du football. Le sport a sa logique indépendante des statuts sociaux et culturels existants, il offre « sa » chance par les gratifications matérielles et symboliques. À part l'Allemagne des années 1920, peu prenaient le sport au sérieux et le « goût pour le sport » était même perçu comme la marque d'une « futilité ». ⁷¹

La pratique sportive a un impact et produit des effets matériels ou symboliques sur les éléments sociaux, groupes et institutions. Il s'agit d'une réflexion en termes d'impact. Le sport nécessite une sorte de justification fonctionnelle au sein de la société. En effet, sans contenu sémantique, la pratique sportive n'apparaît pas comme un levier d'instruction identique

⁷⁰ Sociologie du sport Jacques Defrance 2011 coll Repères La Découverte

⁷¹ Débat sur Kultur et Zivilisation (Risse A., Sociologie des sports, 1921, trad. fr. 1991 ; sur ces débats, voir Elias 1939

aux pratiques culturelles comme la lecture. Le message de cette pratique n'est pas immédiatement perçu et surtout sans produit final, elle est une succession d'habitudes corporelles et physiques à laquelle les individus se soumettent.

La pratique sportive s'est structurée pendant le XXe siècle sur la logique de la spécialisation par discipline, la hiérarchisation par niveau de compétition, une organisation fonctionnelle élaborée (entraîneur, coach, médecin sportif et agents) avec un développement répondant à des besoins spécifiques à un territoire (local, national, international). Le sport regroupe un ensemble d'activités qui ont pour objectif d'organiser des pratiques physiques pouvant être enseignées aux élèves et véhiculant un état d'esprit non seulement de compétition mais aussi de coopération.

Le sport exerce une sublimation des rapports sociaux, pouvant dépasser les hiérarchies avec des effets de domination parfois déroutants. Une personne qui atteint un niveau de champion du monde dans une discipline sportive amateur peut très bien avoir des difficultés à « boucler les fins de mois ». Cette dissonance sociale entre le rang occupé en tant que champion et la place au sein de la société peut créer un décalage psychologiquement déroutant. Cela est représentatif de la place du sport au sein de la société et principalement de la place du sportif en tant qu'être social. Il existe ainsi une mobilisation de ressources sociales, économiques et humaines supérieures à l'objectif atteint dans le domaine sportif. En ce sens, l'État ne joue pas son rôle dans la promotion du sport en tant qu'activité sociale et comme levier de développement des individus.

Le sport est également le sujet d'enjeux sociaux. La question sensible des conditions de préparation pousse les athlètes à franchir certaines limites, comme l'utilisation de produits dopants, pour être au niveau des enjeux. Les difficultés rencontrées dans leur accomplissement, comme le sexisme ou le racisme, l'attachement à une ethnie ou un pays d'origine lors de compétitions sportives, et les revendications nationalistes dans un cadre de

mondialisation toujours plus grande font que le sport est le terrain où se rencontrent des enjeux de société profonds.

Le sport est une pratique sociale qui possède également des dérives et des risques : trucage de compétitions, corruption, dopage. En outre, il faut réaliser que la radicalisation de certains pratiquants de clubs est une réalité. Pour que les pratiques sportives soient vertueuses, leur encadrement doit être clair, porté par des guides, des éducateurs et des indicateurs fiables. Le sport est un levier de développement.

D'un point de vue social, le sport aide à la réduction de la délinquance et du racisme. Il permet d'éviter des actes de violence par la prévention et favorise les processus d'intégration sociale. Le développement de l'engagement citoyen et des compétences de gestion ou d'encadrement des individus est favorisé par leur participation aux structures sportives. La pratique sportive contribue à améliorer l'éducation et la formation, surtout chez les jeunes. La pratique sportive est génératrice de lien social et permet de rapprocher les individus, notamment les personnes en marge d'emploi comme les chômeurs de longue durée ou les retraités. L'accès aux compétitions supérieures dépend des résultats sportifs, dans le fonctionnement des ligues ouvertes. La gouvernance du sport répond à une hiérarchie descendante : de la fédération internationale au comité et district, vers les fédérations des ligues nationales. Le sport professionnel contribue au financement du sport amateur.

C'est une des mesures de « l'objectif 10 » de l'agenda 21 du sport français de fixer et de promouvoir l'accès des femmes à la pratique sportive et aux postes à responsabilité. En conférant une reconnaissance équivalente aux épreuves sportives ouvertes aux hommes et aux femmes, et en adoptant une approche méthodologique de l'entraînement prenant en compte les spécificités féminines. L'objectif est de mettre en œuvre auprès des cadres techniques des programmes d'action pour lever les freins culturels et matériels à la participation des femmes aux activités sportives et à l'accès

aux postes à responsabilité. Enfin, les instances fédérales et olympiques créeront des commissions femmes et sport pour inciter ces dernières à participer aux instances dirigeantes. Les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes accès aux postes à responsabilité dans le sport. Seulement 6 % des femmes figurent parmi les présidents de fédération. Enfin, les femmes sont 15 % à être titulaires du brevet d'État d'éducateur sportif.

Selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, les jeunes devraient pratiquer 60 minutes d'activité par jour. Or, il apparaît que seulement 7 % des filles en région parisienne suivent cette recommandation et que 8 % des filles de moins de 14 ans sont licenciées dans une fédération sportive. L'ANS a passé un partenariat avec Nike pour développer la pratique sportive auprès de 3000 filles âgées de sept à 14 ans. Ce qui s'inscrit dans l'objectif de « sport pour tous », principalement auprès des publics éloignés de l'activité sportive. L'ANS, dont l'une des missions est de favoriser la pratique d'une activité, s'inscrit dans une démarche d'engagement dans laquelle la solution est pour les filles par les filles. Ces projets sont 100 % créés par les filles afin de leur transmettre la passion du sport sans contrainte.

L'objectif final de l'agenda 21 du sport français est de « favoriser la pratique sportive des personnes handicapées au même titre que les athlètes valides ». En outre, le premier article du code du sport déclare sa vocation d'intérêt général. Aussi, le développement du handisport montre l'ambition de promouvoir l'intégration de tous. Le neuvième objectif de l'Agenda 21 pour le sport en France porte sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le domaine sportif. Considérant cette démarche comme étant d'intérêt général, l'accent est mis sur l'intégration de tous les publics dans le sport. Pour atteindre cet objectif, des moyens matériels sont prévus pour adapter les infrastructures sportives. En parallèle, des formations spécifiques pour les encadrants et des informations détaillées sur les dispositifs en place sont également fournies. Depuis plusieurs années, le ministère des Sports a mis en place un pôle de ressources national dédié au sport et au handicap.

CONCILIER ENVIRONNEMENT ET SPORT

Début 2024, environ 61 % des Français pensent que les JO auront un impact négatif sur l'environnement. Lors de la mise en œuvre des JO 2024, les pouvoirs publics ont mis en avant le comportement exemplaire des organisateurs. Pourtant, un événement comme celui-ci a obligatoirement un impact négatif significatif sur l'environnement.⁷² La première cause concerne le flux de touristes venus de l'étranger vers le pays hôte mais aussi à l'intérieur de la ville organisatrice. Le déploiement de lits en carton et la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits du village olympique ne compenseront pas les tonnes de dioxyde de carbone provoquées par les déplacements.

La lutte pour la protection de l'environnement et l'enjeu de la sobriété énergétique est un enjeu plus ou moins maîtrisable à l'échelle d'un territoire réduit comme celui d'un État, mais il est beaucoup plus difficile de l'assurer lorsqu'il concerne un événement, a fortiori l'organisation des JO, célébration sportive internationale d'une ampleur mondiale. Si la sobriété énergétique est recherchée par l'organisation des JO 2024, la réduction ne sera que de 50 % de ce qui était envisagé. De ce simple fait, il sera indéniable que du point de vue environnemental, ces JO seront exemplaires. Il a été volontairement décidé de tout mettre en œuvre pour avoir une réduction maximale de l'impact environnemental en réduisant les ressources utilisées. La notion affichée d'asseoir ces JO dans le cadre d'un héritage contribue à une action orientée vers la neutralité carbone, la préservation de la biodiversité, le développement de l'économie circulaire et le renforcement de la résilience face au changement climatique.

Le Village s'étend sur trois communes : Saint-Denis, Saint-Ouen-Sur-Seine et L'Île-Saint-Denis. Il hébergera 14 500 athlètes ainsi que leur personnel durant les Jeux Olympiques, et 9 000 athlètes avec leur équipe pendant les Jeux Paralympiques. Ce chantier de 52 ha que représentait la construction du village olympique a pu agir dans le sens d'un développement vertueux.

⁷² Sondage Opinion et la Caisse des dépôts

Les émissions au mètre carré ont été réduites d'environ 30 %. Les matériaux utilisés sont respectueux de la biodiversité, avec l'utilisation de la géothermie, des matériaux bas carbone, des panneaux solaires photovoltaïques ainsi que des toits végétalisés. Ces JO représentent un laboratoire à taille réelle dans la mise en œuvre de nouvelles normes environnementales et d'éco-conception.

Les accords de Paris avaient pour ambition de réduire de 50 % les émissions carbone. Cependant, pour atteindre un tel objectif, il faudrait diviser par 10 l'ensemble des émissions produites. Cet objectif extrêmement ambitieux n'est pourtant pas demandé par le CIO. Leur modèle économique ne repose pas sur la protection de l'environnement à tout prix, mais sur la mise en œuvre d'une célébration sportive à un niveau mondial, avec l'ambition de réunir le maximum de personnes. Malgré tout, le sujet environnemental n'est pas laissé de côté par le CIO pour autant, afin de conserver son image, et il a apporté la plus grande attention au choix de ses sponsors. Initialement prévu, Total n'a toutefois pas été retenu. Quant à l'incohérence d'un sponsor des Jeux Olympiques (Coca-Cola) relatée dans la presse (*Le Parisien*) titrant « JO Paris 2024 : le sponsor Coca-Cola mis en cause pour l'usage faramineux de plastique sur les sites olympiques », selon le journal, des gobelets en verre consignés étaient mis à disposition mais ils étaient remplis avec des bouteilles en plastique individuelles.⁷³

La difficulté est de conserver les sponsors et d'éviter certains partenariats avec les entreprises polluantes au niveau mondial tout en souhaitant des accords financiers satisfaisants pour financer une célébration sportive internationale. C'est toute l'ambivalence et le paradoxe des JO : il est difficile de concilier le souci de la protection de l'environnement avec la réussite d'un événement global qui attire les touristes du monde entier.

⁷³ **Le Parisien.** « JO Paris 2024 : le sponsor Coca-Cola mis en cause pour l'usage faramineux de plastique sur les sites olympiques ». *Le Parisien*, 6 août 2024.

Les conséquences environnementales restent à estimer à leur juste valeur. Le modèle économique des JO repose sur le tourisme. Par sa structuration et son organisation, celui-ci est contraire à l'idée de développement durable. Une des principales sources de pollution concerne les transports. Néanmoins, par la force des choses, la décarbonation demandera la révision complète du concept actuel de l'organisation des JO. Les solutions envisagées concernent la conception de lieux permanents visant à accueillir certaines épreuves, la réduction du nombre de disciplines et aussi la réduction du nombre de supporters présents. Même si une fête planétaire ne saurait être frugale, il apparaît nécessaire de limiter les désorganisations onéreuses de certains pays organisateurs et d'encourager une certaine retenue.

Le nombre de constructions envisagées peut parfois être trop important pour le pays d'accueil et se traduit par un coût élevé pour les comptes publics de l'État. L'impact sur l'environnement serait néfaste, causé par l'augmentation touristique qui provoquerait un surplus de pollution. L'ensemble de ces considérations fait prendre conscience des risques et préjudices que les Jeux Olympiques, organisés de manière trop ostentatoire et polluante, portent à leur organisation.

Le CIO travaille également sur un autre axe d'amélioration qui concerne la gouvernance. À la suite de nombreux scandales, il a assaini son organisation et l'a rendue plus transparente. Il est nécessaire d'attribuer les jeux à de nombreux pays volontaires, mais c'est aussi une question de géopolitique. Si l'organisation des JO dans des pays autoritaires assure une sécurité optimale, elle porte préjudice à l'image des jeux. Les jeux doivent parcourir le monde mais, au vu de leur coût et des difficultés d'organisation, des continents comme l'Afrique sont actuellement incapables de faire face à un tel défi, les cahiers des charges étant trop lourds et les dépenses trop importantes.

Certaines villes ont accueilli des épreuves, d'autres des délégations, et enfin les CPJ. Pendant les Jeux olympiques, la majorité des athlètes ont résidé

dans le village olympique, situé sur les bords de la Seine à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Cependant, lors de chaque JO, les plus grandes délégations étrangères ont l'habitude d'installer des camps de base en plus des installations officielles. Les sportifs bénéficient de tout le nécessaire pour manger et se reposer entre les épreuves : cantine, laverie et salle de musculation. Par exemple, le comité olympique brésilien a installé son camp de base à Saint-Ouen, près du village olympique, pour permettre à ses athlètes de se sentir chez eux pendant toute la durée des Jeux et de profiter d'équipements supplémentaires. Les Américains ont installé leur immense centre d'entraînement à Eaubonne, dans le Val-d'Oise, tandis que les Britanniques se sont installés à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), au Camp des Loges.

En 2022, un partenariat a été conclu entre le comité olympique brésilien et la ville. Bien que peu de villes aient eu des sites olympiques, certaines ont pu accueillir des délégations sportives. Les centres de préparation aux Jeux (CPJ) olympiques et paralympiques servent de bases arrière pour recevoir les délégations sportives. Pour les JO 2024, 900 collectivités ont obtenu le label CPJ délivré par le comité d'organisation de Paris 2024, mais sans garantie de recevoir des délégations. Seuls 15 % à 20 % des CPJ ont accueilli des délégations. C'est le comité départemental olympique et sportif (CDOS) qui a permis à la ville d'Espalion, dans l'Aveyron, d'attirer des délégations de tennis de table avec une quinzaine de pongistes.

Toutefois, des doublons et des dépenses supplémentaires sont réalisés. Les délégations payent pour les installations dans des camps de base parallèles, mais quid des frais de déplacements qui peuvent être facturés alors que tout était organisé pour que les transports soient rationalisés et optimisés.

FAIRE DE LA FRANCE UNE GRANDE NATION SPORTIVE : NOS PROPOSITIONS

Nous devons lever tous les freins qui empêchent la France de devenir une grande nation sportive. Cela passe par des réformes sur quatre leviers pertinents : la gouvernance, le financement, le sport professionnel et le tissu associatif.

LEVIER 1 : LES REFORMES DANS LA GOUVERNANCE

Proposition 1 : Simplifier les échelons administratifs de la gouvernance du sport

Il faut simplifier les relations entre l'Etat, les fédérations et les collectivités et opérer un regroupement autour d'un acteur commun. Il y a trop d'acteurs administratifs qui interagissent dans le milieu du sport, nous devons nous fixer le cap de le débureaucratiser pour libérer les énergies.

En outre, cela permettra d'améliorer la collaboration entre les différents acteurs publics (sport, santé, éducation, insertion sociale, urbanisme, tourisme) et entre les acteurs publics et le mouvement sportif par des politiques transversales.

Proposition 2 : Instaurer un dispositif de contrôle externe au milieu sportif

En revanche, il convient de créer un dispositif de contrôle externe au milieu du sport qui demeure un milieu dominé par un petit nombre de personnes.

Il convient de renforcer la transparence des fédérations et de promouvoir une culture démocratique dans les fédérations sportives pour prévenir les dérives financières et garantir l'intégrité. Impliquer les sportifs de haut niveau dans les décisions qui impactent leur activité et leur image pourrait être une bonne manière de rendre le système moins opaque et surtout plus orienter sur la performance.

Proposition 3 : Rénover la lutte contre la haine, les discriminations et l'islamisme

Nous devons aller au-delà de ce qu'il se fait déjà à savoir des chartes républicaines contre la haine, les discriminations ou le négationnisme par l'intermédiaire d'une politique pénale bien plus dissuasive et la fin de la doctrine du « pas de conflit, pas de vague ».

Proposition 4 : Structurer un écosystème de sport universitaire sur le modèle des Etats-Unis

Le sport universitaire américain permet aux étudiants de poursuivre des études dans des établissements prestigieux grâce aux bourses scolaires et d'aménager leurs emplois du temps pour que les entraînements soient réalisés dans les meilleures conditions. En effet, les infrastructures des universités américaines offrent des installations sportives de haut niveau. Enfin, ces athlètes bénéficient d'une grande couverture médiatique qui leur ouvre les portes d'une carrière professionnelle. Toutefois, la pression académique et sportive peut être exigeante et créer un climat de stress important. Les réglementations de la NCAA sont strictes autant sur l'éligibilité des candidats que sur leur comportement.

Nous devons nous inspirer de ce modèle et réorienter une partie des financements publics à la constitution de cet écosystème. L'objectif est d'implanter des ligues universitaires bien structurées, offrir des bourses sportives, et intégrer les performances sportives dans les critères d'admission et de financement des établissements.

LEVIER 2 : LIBERER LES ENERGIES DU FINANCEMENT

Nous devons fixer un objectif ambitieux : doubler l'investissement dans le sport à horizon 10 ans pour atteindre un investissement annuel de 40 milliards d'euros. Cet effort conséquent doit nous faire passer un cap pour devenir une grande nation sportive.

Proposition 5 : Flécher une partie des crédits pour les municipalités afin de rénover le parc d'équipements sportifs vétustes

Cela passe par augmenter les aides aux maires contre les équipements sportifs vieillissants et soutenir le sport local afin d'offrir des financements pour des projets d'infrastructure dans les communautés locales, et développer des programmes de soutien pour les clubs locaux.

Proposition 6 : Accroître les aides financières aux associations sportives, mais les conditionner au refus de tout entrisme religieux

Deux leviers permettraient d'accroître la pérennité des structures associatives sportives : la création d'un fonds spécifiques pour les associations sportives en difficulté, et la facilitation à l'accès à des crédits à faible taux d'intérêt.

Proposition 7 : Aligner la fiscalité des acteurs économiques sur les standards internationaux pour permettre à nos structures privées d'être compétitives

L'objectif à terme est de développer des partenariats avec le secteur privé pour diversifier les sources de financement.

Pour cela, nous devons diminuer la fiscalité (impôt sur les sociétés, charges sociales et patronales) sur nos acteurs afin de rétablir leur compétitivité. Le savoir faire du secteur privé pourra également permettre de relancer l'attractivité de certains sports qui voient leur nombre de licenciés chuter.

LEVIER 3 : SOUTENIR LA PROFESSIONNALISATION DU SPORT

Proposition 8 : Encourager la recherche publique dans le champ sportif

Nous devons promouvoir l'innovation et l'amélioration continue dans le sport à travers des études et des recherches financées par des fonds publics.

Ainsi, nous devons nous fixer un cap tel qu'accorder des subventions pour des projets de recherche en sciences du sport, créer des partenariats entre les institutions académiques et les organisations sportives, et publier les résultats de recherches pour une utilisation large.

Proposition 9 : Développer un statut spécifique de sportif avec des ressources garanties

Nous devons soutenir au maximum la formation de nos élites sportives. Ainsi, cela passe par repérer les athlètes prometteurs et leur apporter les ressources indispensables pour réussir (installations, préparation physique et mentale).

De même, nous pouvons envisager la création d'un revenu minimum, une protection sociale pour eux et leur famille ou d'un abattement de la fiscalité pour conserver nos talents et en attirer de nouveaux.

Proposition 10 : Accompagner l'INSEP dans une formation performante de sportifs de niveau olympique

En lien avec la proposition 4 sur la constitution d'un sport universitaire à l'américaine, nous devons accompagner l'INSEP dans une formation performante pour les sportifs à vocation olympique.

Ces formations doivent être accessibles à tous et donc intégralement subventionnées.

LEVIER 4 : REFORMER LE CHAMP ASSOCIATIF

Proposition 11 : Augmenter la reconnaissance de l'engagement associatif, notamment dans les parcours scolaires et universitaires ainsi que dans le milieu professionnel

Nous devons aller au-delà des filières sport-études et véritablement augmenter le volume de temps passé par les enfants à la pratique du sport. Or, l'école est déjà saturée de missions (transmission des savoirs fondamentaux, etc.).

Ainsi, nous devons faire porter cet effort sur les associations tout en récompensant davantage les bénévoles s'engageant dans celles-ci (réductions fiscales, etc.).

Proposition 12 : Accompagner les associations à tenir compte des évolutions de la société en termes de pratique de sport

Plusieurs évolutions de la société jalonnent la pratique du sport : des besoins émergent chez les jeunes (activités multisports, peu contraignantes) et des seniors qui privilégient le sport loisir.

Cela pourrait passer par renforcer les compétences internes des clubs sportifs, face à l'accroissement des tâches administratives et la diversité des missions.

CONCLUSION

Les Jeux Olympiques ont démontré que lorsque les pouvoirs publics provenant d'horizons divers (un gouvernement centriste, une maire de gauche et une présidente de Région de droite) **se donnent les moyens de leurs ambitions alors impossible n'est pas français.**

Après dix jours à Paris pour couvrir les Jeux de 2024, les journalistes internationaux sont largement séduits, qualifiant ces JO de “plus spectaculaires de tous les temps”⁷⁴. Si l'organisation et la beauté des sites sont saluées, quelques critiques émergent, notamment sur la sécurité jugée excessive et la signalétique parfois déficiente, mais l'expérience reste globalement positive, mettant la “pression sur Los Angeles 2028”.⁷⁵

À présent, il est possible de dresser un premier bilan de l'héritage des JOP. Les JOP 2024 ont accéléré la construction et la rénovation des infrastructures, particulièrement en Seine-Saint-Denis, avec 5 000 installations sportives de proximité financées depuis 2021. Les JOP visent à intensifier la pratique et la culture du sport en France. L'objectif est désormais d'améliorer les performances françaises en matière de médailles et d'augmenter le nombre de pratiquants et de licenciés. Les JOP devraient stimuler le tourisme, renforcer la cohésion nationale et la fierté collective. De même, ils favorisent la création de partenariats publics-privés, renforçant ainsi le tissu économique et social.

Enfin, Paris et la France ont pu à nouveau rayonner le temps de deux semaines sur le monde entier.

⁷⁴ Nossiter, Adam. « Can the Olympics Help Unite a Divided France? ». *The New York Times*, 11 août 2024.

⁷⁵ Idem.

Par **Willy Faivre**, Analyste du Millénaire

Crédit photo : [France · Paris · Olympic Games 2024](#), As-faerniaty sous licence Public Attribution, via GoodFon.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clement PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Matthieu HOCQUE

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*